

**Police et société :
Les cahiers de la recherche
en sécurité publique**

**Étude sur la socialisation
professionnelle des policiers québécois
Analyse des données de la première année:
Position initiale des aspirants policiers
des cohortes 19 à 30**

Ce document a été produit par
l'École nationale de police du Québec.

NOTE :

Le genre masculin est utilisé sans aucune
discrimination et uniquement pour
alléger le texte.

© École nationale de police du Québec, 2004.

Gouvernement du Québec

Tous droits réservés

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Dépôt légal – 2^e trimestre 2004

ISSN 1708-7708 (Imprimé)

ISSN 1708-7716 (En ligne)

Table des matières

Partie 1 : Présentation de la recherche

1. Étude sur la socialisation professionnelle des policiers québécois.....	5
1.1 Introduction	5
1.2 Le cadre théorique	6
1.3 Les objectifs recherchés	13
1.4 La méthodologie.....	15
1.5 L'échantillon	16
1.6 Les commentaires.....	17
1.7 La phase 1	17
1.8 Les caractéristiques de l'échantillon et des répondants	18

Partie 2 : Analyse statistique des données du questionnaire par thèmes

2. Les thèmes.....	23
2.1 L'image du métier et de l'administration policière.....	23
2.2 Police et société.....	28
2.3 La police : mission et moyens.....	30
2.4 La formation	33
2.5 La loi.....	35
2.6 Votre perception des aspects éthiques du métier de policier.....	36

Partie 3 : Analyse statistique des données du questionnaire : Les associations

3. Les associations.....	43
3.1 Croisements selon le sexe des répondants.....	43
3.2 Croisements selon le collège d'origine des répondants	48
3.3 Croisements selon l'âge des répondants.....	53
3.4 Croisements selon les attentes des répondants.....	53

Partie 4 : Les entrevues

4. Analyse qualitative	59
4.1 La méthodologie.....	59

4.2 Environnement et bagage personnel	60
4.3 Être policier	61
4.4 La formation	67
4.5 L'éthique.....	70
4.6 La criminalité	75
4.7 Les profils.....	77
5. Résumé des principales conclusions de la phase 1	78
Bibliographie	83
Annexe I : Questionnaire de la phase 1	87
Annexe II : Résultats de la phase 1 – distribution de fréquences.	97

Partie 1 : Présentation de la recherche

1. Étude sur la socialisation professionnelle des policiers québécois

1.1 Introduction

Étudier la socialisation professionnelle nous permet de connaître les processus que les recrues policières utilisent pour transférer les apprentissages acquis à l'École dans les réalités du travail policier. Dans les faits, on ne connaît les processus d'intégration à la fonction policière qu'*a posteriori*, c'est-à-dire en demandant à des policiers, après leur entrée en fonction, comment s'est déroulée cette intégration. Une étude longitudinale, du type de celle que le centre de recherche de l'École nationale de police du Québec, le CIDRAP¹, mène actuellement, permet d'explorer beaucoup plus en profondeur ces processus, et ce, pendant qu'ils ont lieu. Cette démarche vise également à comprendre en quoi, selon quelles dynamiques et pourquoi les attitudes prédisposantes des futurs policiers à l'égard du métier évolueront et se modifieront. Nous espérons pouvoir établir les facteurs positifs et négatifs ayant une incidence sur le développement professionnel des policiers, apporter des pistes de solution, peut-être modifier certains éléments structurels des organisations et ainsi améliorer le bien-être des policiers, leur efficacité, leur relation avec les citoyens et harmoniser leur travail quotidien avec leur mission. Cette recherche sur la socialisation professionnelle des policiers québécois tentera de plus de répondre à deux grandes questions générales : (1) La formation offerte aux aspirants policiers correspond-elle aux réalités du monde policier québécois contemporain ? (2) Les jeunes policiers ont-ils une connaissance adéquate de leur métier ? Cette étude mesurera donc l'évolution des perceptions d'un échantillon de policiers québécois envers leur métier au cours de leurs cinq premières années d'exercice.

La présente démarche de recherche s'inspire d'une étude réalisée en France par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) pour le compte de l'Institut des Hautes Études de la Sécurité Intérieure (IHESI) (Monjardet et Gorgeon, 1992 à 1999). Notre étude sur la socialisation professionnelle des policiers québécois se déroule sur cinq ans, auprès

1. CIDRAP : Centre d'intégration et de diffusion de la recherche en activités policières.

de 744 aspirants policiers québécois, et reprend en grande partie le questionnaire de Monjardet et Gorgeon ainsi que 21 questions additionnelles qui abordent des éléments spécifiques à l'éthique en milieu policier. Ce questionnaire est adapté de l'outil élaboré par Hyams (1990).

1.2 Le cadre théorique

La socialisation a pris de l'ampleur en tant que domaine de recherche, surtout vers la fin du XIX^e siècle, dans la foulée des travaux des ethnologues et des anthropologues qui tentaient de comprendre l'adulte comme le produit de ses interrelations avec son milieu, son époque et les processus éducatifs en vigueur. Par exemple, une des pionnières dans le domaine, Ruth Benedict (1935), a contribué au développement de ce type d'approche lors de ses travaux portant sur certaines sociétés primitives au début du XX^e siècle. Depuis, différentes conceptions de la socialisation ont émergé, bien qu'une approche commune semble aujourd'hui se dégager : la socialisation serait le mécanisme explicatif de nombreuses conduites individuelles et du modelage des personnalités suivant les traits les plus structurants des cultures jugées essentielles au fonctionnement social (Dubar, 1996). L'étude de la socialisation professionnelle nous ramène au milieu structurant lié au travail et au passage entrepris par l'apprenti afin de maîtriser son métier².

Aujourd'hui, nous dirions plutôt que la socialisation professionnelle consiste en l'intégration individuelle à un corps d'emploi et touche à la fois à des aspects psychologiques et sociologiques. Dans le cas plus précis du milieu policier, Fielding (1988) affirme que la socialisation professionnelle des policiers représente plus qu'une intégration individuelle, la socialisation étant un processus de transformation de l'identité. Hugues (1967) ajoute que le travail ne peut se réduire à une simple transaction économique : il met en jeu la personnalité individuelle et l'identité sociale

2. Le type de milieu structurant varie d'un métier à l'autre et selon le cas, il peut être apparenté aux concepts de corps de métier, de confrérie, de profession. Rappelons que l'origine du mot profession remonte au Moyen Âge. Les emplois étaient distingués en deux catégories, le travail ouvrier et les professions (travail intellectuel : médecin, notaire, artiste). Les professionnels devaient adopter les principes de leur corps de travail et prêter le serment d'honorer ces principes, c'est-à-dire faire une profession de foi, d'où le terme de profession. Ces corporations imposaient, tant au sens moral que légal du terme, le fait que leurs membres soient unis par des liens moraux et par un respect des réglementations détaillées de leur statut.

du sujet, il cristallise ses espoirs et son image de soi, il engage sa définition et sa reconnaissance sociale.

Bien qu'il faille comprendre la socialisation professionnelle des policiers sur le plan de l'individu, il nous faut aussi prendre en compte les éléments reliés à l'époque et aux différents rôles qui ont été dévolus aux policiers dans nos sociétés. Le milieu policier a toujours représenté, bon gré mal gré, une culture particulière, terreau favorable à une étude comme celle que nous entreprenons aujourd'hui. Certains stéréotypes forts y sont toujours associés : loi du silence, conformisme, homogénéité des groupes, abus de pouvoir, ambivalence, etc. Ces stéréotypes sont-ils toujours actuels de nos jours ? Les comportements à la base de ces stéréotypes sont-ils présents chez les candidats avant leur entrée en fonction ou sont-ils acquis par la suite ?

Certaines études ont tenté de comprendre comment les comportements ou les attitudes des travailleurs se transforment au cours de leur carrière et certaines ont porté particulièrement sur le cas des policiers. Ces études s'effectuent principalement lors de la période de formation initiale des policiers et pendant les premières années de service. McNamara (1967) a effectué une étude longitudinale au début des années 60 auprès d'un groupe de policiers new-yorkais, et ce, en quatre temps, soit avant leur formation policière, après celle-ci, après une année de travail comme policier et après deux années de service. Il cherchait à mesurer l'influence des caractéristiques personnelles antérieures des candidats et celle de la formation sur le policier. McNamara a identifié un clivage entre l'idéal enseigné dans les écoles et les réalités du terrain. Les policiers recevaient, entre autres, de la formation sur un modèle de communication idéalisé, voire irréaliste, entre eux et les citoyens, et ils se rendaient rapidement compte de l'impossibilité d'appliquer textuellement ce modèle idéalisé, la population ayant une très mauvaise opinion d'eux à cette époque. Les policiers new-yorkais étaient, de plus, mal outillés en ce qui concerne les aspects légaux et étaient souvent critiqués durant le processus judiciaire, ce qui entraînait chez eux une tendance à l'évitement, à l'utilisation de solutions alternatives (voire illégales), à l'inactivité et à l'apathie.

Enfin, un autre problème a été identifié, cette fois-ci relié à la relation superviseur-patrouilleur : le rôle des superviseurs se restreignait à l'application de mesures disciplinaires, de contrôles et de sanctions. Les patrouilleurs, devant faire preuve d'autonomie, se retrouvaient imputables de toutes leurs actions et n'avaient aucune ressource d'accompagnement ou de validation. Par peur de représailles, les policiers en venaient à éviter

certaines situations, accentuant ainsi leur apathie. McNamara proposa aux écoles de police de modifier la situation en effectuant un rapprochement entre le modèle idéal du policier et la réalité du terrain et en utilisant dans la formation des moyens d'apprentissage plus réalistes et concrets.

Durant les années 70 et au début des années 80, Van Maanen a produit un nombre considérable d'écrits portant justement sur la socialisation professionnelle des policiers. Il a entre autre identifié plusieurs stades dans le processus de socialisation, soit l'anticipation (phase initiale), la rencontre avec l'organisation et enfin la métamorphose (phase finale). Une constante émerge du matériel de Van Maanen : il se réfère en tout temps au milieu, à la situation socio-politique, à l'époque et aux organisations, pour comprendre les attitudes et les comportements des policiers.

Ericson (1982), quant à lui, aborde la socialisation professionnelle des policiers canadiens (de l'Ontario et du Québec) au moment où les policiers-patrouilleurs sont en fonction. Il s'intéresse à un autre facteur de socialisation qui n'a pas ou peu été abordé auparavant : celui du contact quotidien et répété avec une population en crise, souvent des victimes ou des criminels. Pour recueillir les données qui lui étaient nécessaires, Ericson a accompagné des patrouilleurs dans leur travail quotidien, soit de mai à septembre 1976. Il en conclut entre autres que le temps de travail du patrouilleur ne servait que très peu à faire diminuer le crime, ceux-ci passant beaucoup de temps à « brûler de l'essence » plutôt qu'à prendre des initiatives. Dans les cas où ils choisissaient de prendre des initiatives, celles-ci les amenaient à effectuer souvent des « dirty work », des interventions difficiles et peu valorisantes auprès d'une population marginale et difficile à gérer. De plus, la résultante de ces interventions impliquait l'exécution de tâches bureaucratiques par le biais d'un registre du crime. Les nouvelles préoccupations des organisations de l'époque consistaient à mesurer la productivité des patrouilleurs et à justifier des ressources allouées pour le contrôle du crime. Malheureusement, ces mêmes mesures contribuaient à la perte d'intérêt des policiers pour les activités de prévention du crime.

Au milieu des années 80, Fielding (1988) réalisa lui aussi une étude longitudinale sur deux ans auprès d'aspirants policiers britanniques, cette fois-ci strictement au cours de leur formation policière. Ce qui intéressait particulièrement Fielding était de savoir comment les recrues géraient les situations où leur formation (informations formelles) entraient en contra-

diction avec les réalités du terrain. Fielding différenciait la socialisation formelle, celle produite par la formation ou par une intégration structurée, à la socialisation informelle, celle que l'on acquiert au contact des autres policiers et selon l'expérience. Il observait que les aspirants policiers étaient initialement surtout motivés par une idéalisation du métier qu'ils associaient au service social. Les avantages attendus du métier de policier étaient principalement la variété des interventions, la relation respectueuse qu'ils prévoyaient entretenir avec la population et les éléments reliés aux conditions de travail tels que la possibilité de carrière, la sécurité d'emploi et le salaire, portrait encore très actuel aujourd'hui³. Une des croyances que ces aspirants policiers entretenaient était qu'ils pourraient régler les problèmes de criminalité simplement avec la persuasion et la communication. Fielding a pu observer, durant ces deux seules années et en contexte de formation, que leurs attitudes par rapport au métier ont tout de même changé. Même au cours de ce processus de socialisation formelle (la formation), il a pu observer l'impact d'éléments informels modifiant les perceptions. Par exemple, il souligne l'impact que l'entourage peut avoir sur l'aspirant policier lorsqu'il intègre son nouveau métier (certains ont vu leur cercle d'amis se modifier), l'influence des instructeurs partageant leurs expériences personnelles avec les aspirants policiers, la réaction des aspirants devant certains aspects moins intéressants du métier (l'apprentissage de la « paperasse », les contraintes de la loi, l'anticipation de la confrontation). L'idéalisme initial se transforme ainsi peu à peu, laissant déjà poindre une forme de cynisme et d'apathie par rapport au métier. Fielding conclut que la formation doit mieux outiller les aspirants policiers par un apprentissage plus proche de la réalité, par des simulations et des mises en situation, et que les instructeurs doivent être rigoureusement encadrés afin de minimiser la distorsion qu'ils pourraient engendrer dans le cadre de la formation qu'ils donnent (socialisation formelle). Pour Fielding, il demeure que la formation constitue tout de même la manière la plus directe et intensive pour influencer les aspirants policiers.

Finalement, Monjardet et Gorgeon se sont donné comme objectifs, dans une étude longitudinale qui a largement inspiré la nôtre, d'effectuer une analyse sociologique du rapport du policier à son métier, en insistant sur des questions qui traitaient, par exemple, de la proximité des répondants avec des policiers (père, ami) durant leur enfance ou du passage ou non par le service national. Ils ont ainsi pu démontrer que le choix du métier de policier est plus dicté par les attitudes personnelles

3. Nous observons d'ailleurs des attitudes très similaires chez nos propres sujets.

préexistantes que par l'expérience professionnelle⁴. Outre les questions touchant la motivation du choix de la carrière de policier, l'étude explore les thématiques des attentes par rapport au métier, de la représentation du rôle de policier, de la vision de la formation initiale et continue, de l'image de la police dans son rapport avec la population et de l'attitude des policiers à l'égard de la loi. Les auteurs concluent que la socialisation professionnelle ne survient pas, en général, comme une évolution linéaire « où l'on deviendrait de plus en plus policier » (Monjardet et Gorgeon, 1999, tome III, p. 92) au fil du temps et des expériences mais plutôt en fonction du degré et du mode d'investissement que les policiers mettent dans leur métier, et ce, en raison de la diversité des attitudes et des orientations perçues chez eux.

Finalement, Chan (2003) a effectué une étude longitudinale, à la façon de Fielding et Van Maanen, sur une période de deux ans, en cinq phases, auprès de 150 recrues, à New South Wales en Australie. Plusieurs méthodes de cueillette des données ont été utilisées, dont l'entrevue, le questionnaire et l'observation. Les résultats de la phase initiale de cette étude confirme largement nos observations actuelles : les jeunes recrues choisissent cette profession avec enthousiasme et ont une très haute idée de leur nouveau métier. Malgré les efforts des organisations et des écoles en formation policière, Chan observe encore une grande modification dans les attitudes au fil du temps et particulièrement la désillusion et le cynisme.

Le Québec

On mesure souvent mal l'importance et l'impact que peut produire la recherche dans les milieux de la pratique. En Occident, les organisations policières ont été marquées par une multitude de changements au cours des trente dernières années, tant dans les organisations qu'en ce qui a trait à la formation et aux modèles de sécurité et de police (Manning, 2003). Ces changements ont sans contredit été influencés de manière directe et indirecte par les recommandations proposées dans certaines études et par celles de certaines commissions d'enquête. Le Québec en offre un excellent exemple. Le milieu policier québécois a subi des transformations majeures depuis quelques années, notamment en 2000 avec l'adoption de la nouvelle Loi sur la police. Les nouvelles dispositions que cette loi propose visent à renforcer les dispositifs de prévention de la criminalité

4. Premier document de l'étude de Monjardet et Gorgeon, intitulé *1167 recrues – Description de la 121^e promotion des élèves gardiens de la paix de la police nationale*.

tout en accentuant le modèle de police communautaire et une philosophie de partenariat avec les acteurs de la société civile. De nouvelles directives ministérielles ainsi qu'une succession de réformes des lois et règlements touchant le travail et la fonction policière ont été adoptées. Le rôle de la police québécoise s'articulait ainsi en 2000 : « Les corps de police, ainsi que chacun de leurs membres, ont pour mission de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique, de prévenir et de réprimer le crime et, selon leur compétence respective [...], les infractions aux lois ou aux règlements pris par les autorités municipales, et d'en rechercher les auteurs. Pour la réalisation de cette mission, ils assurent la sécurité des personnes et des biens, sauvegardent les droits et les libertés, respectent les victimes et sont attentifs à leurs besoins et coopèrent avec la communauté dans le respect du pluralisme culturel. Dans leur composition, les corps de police favorisent une représentativité adéquate du milieu qu'ils desservent. » (*Loi sur la police*, c. P-13.1, art. 48)

Ces nouvelles dispositions ont provoqué une refonte en profondeur de « la carte policière ». La prestation de service se fait dorénavant en fonction de six niveaux de service différents et établis selon la taille des populations à desservir. Pour accomplir cette mission, l'effectif policier québécois se compose d'un peu plus de 15 000 policiers répartis presque également dans trois catégories de services de police⁵ :

- › la Sûreté du Québec qui, en tant que police nationale, maintient un service central de renseignements et intervient sur l'ensemble du territoire de la province auprès d'une population de plus de deux millions d'habitants;
- › le Service de police de la Ville de Montréal, dont les interventions sont limitées à la métropole et à ses 1,8 million d'habitants;
- › les autres services de police des municipalités où résident 3,4 millions de personnes.

Toute municipalité comptant plus de 5 000 habitants doit offrir un service de police municipal. Les plus petites municipalités peuvent également choisir de recourir aux services de la Sûreté du Québec par une entente contractuelle de services. Quant à elle, la Sûreté du Québec a compétence pour prévenir et réprimer les infractions aux lois sur l'ensemble

5. Notons que la Gendarmerie royale du Canada assure le maintien de la paix, la prévention du crime et des infractions aux lois fédérales autres que le Code criminel en territoire québécois, et cela, en collaboration et en complémentarité avec les autres services de police du Québec.

du territoire du Québec et sur le territoire des municipalités sur lequel elle assure des services policiers. La Sûreté du Québec assure un service central de renseignements destiné à aider la lutte contre le crime et met ce service à la disposition des autres corps de police. Par ses services spécialisés, elle est appelée à intervenir conjointement avec les forces de police municipales et à effectuer des opérations avec ces dernières. Dans le cadre de son mandat, la Sûreté du Québec applique aussi diverses lois fédérales sur le territoire québécois. Enfin, le Service de police de la Ville de Montréal est en fait un cas particulier de service de police municipal; on le distingue des autres services de police municipaux en raison de la taille de la population desservie et du niveau de service qu'il doit assurer.

La formation

Historiquement, l'importance accordée au rôle social des policiers, le caractère distinctif de la structure interne des services de police et les adaptations successives qui modifient constamment l'exercice de la profession ont fait de la formation un outil déterminant dans la recherche de qualité, d'uniformité et de normalisation de la pratique policière québécoise. C'est cet objectif exigeant qui a d'ailleurs conduit à la création de l'Institut de police du Québec en 1969 et, depuis l'an 2000, à sa refonte en une École nationale de police du Québec.

Bien que seule institution exclusivement consacrée à la formation policière sur le territoire, cette école a toujours partagé la formation initiale ainsi que le perfectionnement professionnel et de service avec d'autres instances telles que les organisations policières elles-mêmes, certains collèges et certaines universités québécoises. L'avènement de l'École nationale de police du Québec a conforté et normalisé ces alliances et permet à la formation policière de se déployer sur un continuum.

Pour l'aspirant policier québécois, la préparation à l'exercice de la profession se fait par l'inscription à deux programmes de formation successifs et complémentaires : le programme d'études collégiales en techniques policières, d'une durée de trois ans et offert dans dix collèges du Québec, et le programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie offert exclusivement par l'École nationale de police du Québec et dont la durée est de quinze semaines. Lors de ses études collégiales, l'aspirant policier acquiert des connaissances et des habiletés d'ordre général. À l'École nationale de police du Québec, on lui demande de mobiliser et d'intégrer ses connaissances et ses habiletés en vue de l'apprentissage et de l'exercice des modes d'intervention policière ayant cours au Québec.

Notons que ce programme est d'ailleurs très contingenté et accueille les étudiants selon une liste de classement.

Afin de relever les défis générés par le rehaussement des qualifications requises pour exercer la fonction policière et de permettre aux aspirants policiers d'atteindre les objectifs d'acquisition des compétences essentielles à la pratique professionnelle, l'École nationale de police du Québec déploie une stratégie de formation particulière : l'approche expérientielle. Les activités d'enseignement/apprentissage de cette stratégie se réalisent dans un milieu de travail simulé, un poste de police, au sein duquel les aspirants policiers sont intégrés et travaillent comme s'ils étaient réellement des policiers en exercice⁶. Remarquons que ce modèle de formation est tout à fait en lien avec ce que suggéraient tout autant McNamara (1967) que Fielding (1988).

Les effectifs policiers

Outre ces changements structurels, nous observons d'autres transformations dans le milieu policier, et ce, en ce qui a trait à l'effectif policier. Tout d'abord, un nombre croissant de femmes se joint aux rangs des policiers d'année en année⁷. On peut expliquer partiellement l'augmentation de la proportion de femmes dans cette profession par le contingentement relatif à l'admission des candidats, les femmes ayant généralement des résultats scolaires meilleurs que ceux de leurs confrères. Le profil des aspirants policiers s'est aussi transformé; ceux-ci ont souvent soit un autre diplôme en main ou des expériences professionnelles diverses. La qualité de la clientèle étudiante (résultats scolaires combinés aux expériences) les prédispose à des attentes élevées envers leur nouveau métier, principalement en ce qui a trait au cheminement de carrière. Les changements dans les effectifs policiers s'accéléreront d'ici quelques années puisque l'on prévoit que le tiers des effectifs policiers prendra sa retraite

6. Une équipe d'encadrement multidisciplinaire et très spécialisée est mise à contribution : instructeurs policiers, comédiens professionnels, conseillers juridiques, conseillers pédagogiques, intervenants psycho-socio-communautaires, enquêteurs spécialisés, techniciens et préposés aux ressources matérielles et techniques, et bénévoles issus de la communauté. Les activités policières se déroulant au poste de police se présentent sous de multiples formes, simulées mais conformes à la réalité opérationnelle de la fonction. Chacune d'elles poursuit des objectifs d'apprentissage clairement définis et constitue une situation d'intervention particulière dans laquelle l'aspirant policier doit évoluer. (Lupien, 2002)

7. Ministère de la Sécurité publique, 1999.

d'ici cinq ans, 22 % des policiers étant âgés de 45 à 54 ans⁸. Le visage de la police est en mutation, les nouveaux modèles se transformant à l'image de la société (Alain, 2004).

1.3 Les objectifs recherchés

Ce contexte de mutations importantes au sein de la profession policière au Québec rend donc d'autant plus pertinente une étude systématique du type de celle que nous entreprenons. Le milieu policier québécois du début des années 2000 évolue toutefois dans un contexte assez favorable : la population est plutôt satisfaite de sa police, les conditions de travail des policiers sont avantageuses et les niveaux de criminalité et de violence constituent des problèmes bien en deçà de ce que vivent nos voisins américains. Nonobstant ces faits, les changements importants vécus au cours des dernières années font qu'il demeure impératif d'observer ce que devient notre police, d'observer comment se réalise l'intégration au métier et de mesurer l'impact des récents changements légaux et structurels sur la motivation, les attentes et la représentation que les recrues se font du rôle du policier. Une telle étude longitudinale offre comme possibilité de mesurer l'évolution individuelle des aspirants policiers québécois, l'évolution d'un groupe particulier et d'identifier des catégories de répondants et des groupes d'opinions. Pour ce faire, notre étude explorera trois principaux axes d'analyse, soit les attitudes et les attentes par rapport au métier de policier, les particularités culturelles du milieu policier et la correspondance objective et subjective entre la formation et la réalité de la fonction.

Objectif 1 : Exploration des attitudes et des attentes des policiers par rapport à leur métier

- | | |
|------------------------------------|---|
| Question de recherche 1.1 : | Quelles sont les perceptions initiales des aspirants policiers par rapport à leur métier (image du métier, avantages perçus, inconvénients, utilisation de l'arme à feu, emploi de la force, aspect légal, relations avec les organisations, carrière, etc.) ? Quelles sont-elles après un an, deux ans, trois ans et quatre ans de service ? |
| Question de recherche 1.2 : | Quels comportements, attitudes ou attentes se modifient durant les cinq premières années de service d'un policier ? À quel moment se modifient-ils ? En quoi, selon quelles dynamiques et pourquoi ces attitudes évoluent-elles ? |
| Question de recherche 1.3 : | Quels sont les facteurs pouvant entraîner ces changements ? |

8. *Ibid.*

Objectif 2 : Définition de la culture policière québécoise du début du XXI^e siècle

- Question de recherche 2.1 :** Qui sont nos nouveaux policiers? Comment peut-on définir la culture policière d'aujourd'hui? Y a-t-il encore des stéréotypes associés généralement aux policiers : la loi du silence, la difficulté de dénoncer un collègue, l'abus de pouvoir, les préjugés tenaces, etc.?
- Question de recherche 2.2 :** Comment se positionnent les recrues et les nouveaux policiers par rapport aux problématiques reliées aux questions éthiques? Comment leurs positions sur les questions éthiques se transforment-elles au fil du temps et qu'est-ce qui les influence?
- Question de recherche 2.3 :** Comment s'effectue le passage du statut de nouveau policier à celui de policier d'expérience? Peut-on parler de transformation de l'identité? Quelle est l'importance de l'influence des collègues dans l'apprentissage du métier? Quelle est l'importance de l'influence de l'organisation dans l'apprentissage du métier? Quelles sont les autres influences?
- Question de recherche 2.4 :** Quels sont les problèmes (structurels, sociétaux, techniques, etc.) qu'éprouvent les policiers et qui ont une incidence sur leur développement professionnel?
- Question de recherche 2.5 :** Y a-t-il émergence de nouveaux problèmes? Quels moyens seraient à privilégier pour les résoudre?

Objectif 3 : Établissement de la correspondance objective et subjective entre la formation et la réalité de la fonction

- Question de recherche 3.1 :** Quels sont les processus utilisés par les recrues policières pour transférer les apprentissages acquis en cours de formation ainsi que l'expérience de vie dans les réalités du travail policier?
- Question de recherche 3.2 :** Quelles sont leurs perceptions et leur degré d'appréciation de la formation en général et celle reçue dans les cégeps et à l'École nationale de police du Québec?
- Questions de recherche 3.3** La formation offerte aux aspirants policiers correspond-elle aux réalités du monde policier québécois contemporain? Les jeunes policiers ont-ils une connaissance adéquate de leur métier?
- Question de recherche 3.4 :** Comment les jeunes policiers perçoivent-ils la formation continue et le perfectionnement? Selon eux, la formation leur sera-t-elle utile en cours de carrière? Sont-ils ouverts à des mises à jour et à du perfectionnement? La formation doit-elle être associée au processus de sélection et d'avancement de carrière?

1.4 La méthodologie

Cette étude se déroule en cinq phases, sur une période de cinq ans. Un échantillon constitué de tous les aspirants policiers de passage à l'École nationale de police du Québec durant l'année 2002 et 2003, soit 744 aspirants policiers, est suivi une fois par année durant cette période de cinq ans par le biais d'un questionnaire autoadministré. Les aspirants policiers ont été contactés pendant leur formation initiale en patrouille-gendarmerie à l'École nationale de police du Québec pour la première phase de l'étude. Par la suite, ils sont joints par la poste, une fois par année, et ce, au cours des quatre années suivant leur intégration à la fonction policière. De plus, dix d'entre eux sont également interviewés chaque année. Il s'agit dans ce cas de volontaires des trois dernières cohortes de l'échantillon qui ont accepté de se prêter à l'exercice, soit de la 28^e, la 29^e et la 30^e cohorte. Les entrevues de type semi-structuré sont conduites par deux chercheurs selon des consignes préalablement établies. Que ce soit pour le questionnaire ou pour les entrevues, les mêmes questions seront posées chaque année pendant la période de cinq ans, et ce, afin de voir jusqu'à quel point les idées et les attitudes de départ se sont trouvées confirmées ou, au contraire, jusqu'à quel point il peut se produire des modifications plus ou moins profondes des attentes par rapport au métier. Certaines questions seront toutefois retranchées ou ajoutées selon les diverses phases, en réponse à des questionnements ponctuels; ces questions ne feront pas partie de l'étude longitudinale⁹. Les précautions nécessaires ont été prises afin de préserver la confidentialité de l'identité des répondants. Ceux-ci sont tout à fait libres de participer ou de se retirer de l'étude. Le lecteur trouvera en annexe les questionnaires utilisés. Les résultats de la première étape, soit le positionnement initial, sont présentés dans ce document.

1.5 L'échantillon

L'échantillon ciblé pour la phase 1 était constitué de l'ensemble des aspirants policiers de passage à l'École nationale de police du Québec pour la formation initiale en patrouille-gendarmerie sur une période d'un an,

9. Par exemple, tous les finissants de l'École nationale de police du Québec ne se trouvent pas un poste immédiatement à leur sortie de l'École; il devient par conséquent intéressant de connaître les raisons pour lesquelles ils ne sont pas parvenus à se trouver un emploi dans la police, de même que leurs principales occupations pendant cette période.

soit les cohortes 19 à 30, d'avril 2002 à janvier 2003. La répartition des répondants est uniforme d'une cohorte à l'autre, cohortes qui comptent de 54 à 64 aspirants policiers. Ces derniers ne représentent certainement pas les caractéristiques de l'ensemble des policiers du Québec, mais constituent cependant un échantillon des plus représentatifs des futurs policiers. En effet, comme les élèves policiers reçus à l'École nationale de police du Québec le sont en vertu d'une liste de classement établie selon les notes obtenues au collégial, le fait de regrouper dans notre échantillon une année complète nous assure d'une représentativité optimale, étant donné que cette liste est établie une fois par année.

Sept cent vingt-trois aspirants policiers sur une possibilité de 744 ont effectivement été joints. Les 21 répondants manquants sont absents de l'étude pour diverses raisons telles que la non-disponibilité et l'abandon. Nous savons que des 723 personnes sondées, 15 n'ont pas obtenu leur diplôme de formation initiale en patrouille-gendarmerie (soit un taux d'échec de 2 %).

Les tests statistiques de mesure de consistance interne (Alpha de Cronbach, 1951 et Nunnally, 1978) effectués nous assurent d'un haut niveau de fiabilité et de fidélité.

1.6 Les commentaires

Les questionnaires ont suscité plusieurs commentaires. La plupart de ceux-ci soulignaient le manque de clarté dans la formulation de plusieurs questions et les choix de réponses inadéquats. Ainsi, les répondants devaient prendre position en fonction de choix de réponses qui ne correspondaient pas vraiment à leur opinion réelle. Il est important de spécifier que le questionnaire original a été conçu pour le milieu policier de la France. Même si le questionnaire était écrit en français, les formulations et le vocabulaire ont pu entraîner des problèmes de compréhension. De plus, certains questionnements, fort importants en France, n'ont pas la même pertinence au Québec. Toutefois, pour conserver le plus possible la validité de l'outil élaboré par Monjardet et Gorgeon, nous avons réduit au minimum les modifications au questionnaire original. Pour pallier ces problèmes, les entrevues serviront de moyen transitoire d'exploration et de clarification des concepts. De plus, des questions supplémentaires seront ajoutées pour approfondir certains sujets et répondre à certains questionnements.

1.7 La phase 1

La première phase de l'étude est maintenant complétée. Comme la démarche de comparaison des attitudes et la mesure de leur évolution ne peuvent encore être entreprises, nous réaliserons donc un portrait descriptif¹⁰ de ces attitudes et des perceptions initiales de ces futurs policiers.

Afin de produire un portrait descriptif le plus complet possible, la présentation des résultats débutera par les éléments d'ordre sociodémographiques, soit :

- l'âge;
- le genre;
- le collègue¹¹.

Les résultats seront ensuite présentés selon le découpage d'origine des questions de l'étude originale de Monjardet et Gorgeon, soit selon le regroupement des réponses en fonction des thèmes suivants :

- l'image du métier et de l'administration;
- la police et la société;
- la police : missions et moyens;
- la formation;
- la loi;
- la perception des aspects éthiques du métier de policier.

Le dernier thème, *La perception des aspects éthiques du métier de policier*, aborde les attitudes des répondants quant aux questions éthiques du travail policier, par le biais d'un questionnaire de 21 items élaboré par Hyams (1990) et qui touche des éléments tels que les attitudes par rapport à la corruption, à l'usage excessif de la force et à l'acceptation de cadeaux, par exemple.

Finalement, suivant en cela l'exemple du modèle d'analyse élaboré par Monjardet et Gorgeon, nous avons cherché à établir des associations entre les questions et certains indicateurs définis par des questions-clés du questionnaire. Tout au long de leur analyse, Monjardet et Gorgeon ont

10. Les pourcentages contenus dans tableaux présentés tout au long de ce document sont arrondis à une décimale près. Les totaux peuvent ainsi différer de 100 %.

11. Le collègue où les aspirants policiers ont reçu leur formation collégiale sera appelé, tout au long du texte, « collègue d'origine ».

utilisé les indicateurs suivants : un indicateur « de vocation », un indicateur « de motivation » et un indicateur « d'attitude ». En ce qui concerne nos travaux, les résultats se sont avérés peu significatifs, sauf pour ce qui est de l'indicateur « d'attitude ».

Nous terminerons par l'analyse des associations les plus marquantes qui ressortent, soit des associations entre les caractéristiques des répondants selon le genre, l'âge ou le collège d'origine et certaines de leurs attitudes.

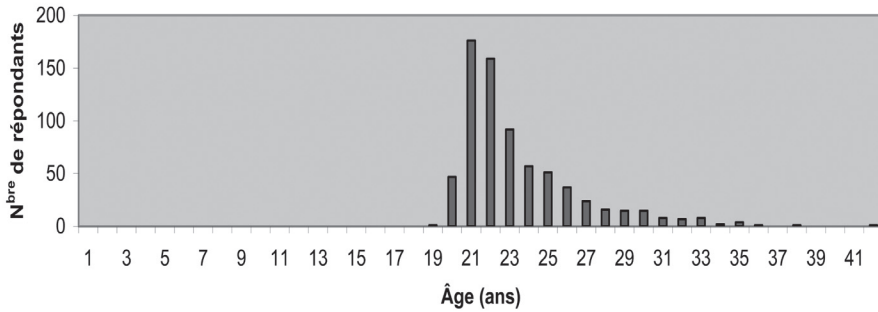
1.8 Les caractéristiques de l'échantillon et des répondants

L'échantillon est composé de tous les aspirants policiers de passage à l'École nationale de police du Québec sur une période d'un an, soit les cohortes 19 à 30 inclusivement. Cet échantillon est composé de 418 hommes (58 %) et de 301 femmes (42 %). Les répondants sont âgés entre 19 et 42 ans et 76 % de ceux-ci avaient moins de 25 ans au moment de leur passage à l'École.

Distribution des répondants selon les cohortes

Cohorte	Homme et femme		Homme		Femme	
	Nombre	% total	Nombre	% total	Nombre	% total
19	60	8,3 %	35	8,4 %	25	8,3 %
20	58	8,1 %	42	10,0 %	16	5,3 %
21	55	7,6 %	33	7,9 %	22	7,3 %
22	54	7,5 %	32	7,7 %	22	7,3 %
23	58	8,1 %	40	9,6 %	18	6,0 %
24	56	7,8 %	33	7,9 %	23	7,6 %
25	63	8,8 %	28	6,7 %	35	11,6 %
26	63	8,8 %	31	7,4 %	32	10,6 %
27	64	8,9 %	33	7,9 %	31	10,3 %
28	60	8,3 %	39	9,3 %	21	7,0 %
29	64	8,9 %	36	8,6 %	28	9,3 %
30	64	8,9 %	36	8,6 %	28	9,3 %
Total	719	100 %	418	100 %	301	100 %

Répartition des répondants selon l'âge



Les répondants ont tous obtenu leur diplôme d'études collégiales dans un des collèges du Québec où se donne la formation en techniques policières selon la répartition suivante :

Distribution des répondants selon les collèges

Collège	Homme et femme		Homme		Femme	
	Nombre	% total	Nombre	% total	Nombre	% total
Ahuntsic	121	16,9 %	60	14,4 %	61	20,3 %
Maisonneuve	112	15,6 %	60	14,4 %	52	17,3 %
F.-X.-Gameau	92	12,8 %	53	12,7 %	39	13,0 %
Alma	75	10,4 %	42	10,1 %	33	11,0 %
Sherbrooke	69	9,6 %	48	11,5 %	21	7,0 %
Rimouski	62	8,6 %	40	9,6 %	22	7,3 %
John Abbott	61	8,5 %	41	9,8 %	20	6,6 %
Trois-Rivières	54	7,5 %	32	7,7 %	22	7,3 %
Outaouais	45	6,3 %	27	6,5 %	18	6,0 %
N.-D.-de-Foy	27	3,8 %	14	3,4 %	13	4,3 %
Total	718	100,0 %	417	100,0 %	301	100,0 %
Valeurs manquantes	1					
Total	719					

Cette distribution inégale s'explique par deux principaux facteurs. Premièrement, chaque collège du Québec offrant le programme en techniques policières émet un nombre de diplômes variant de 40 à 150 chaque année, et ce, surtout en fonction de la densité de population régionale. Par exemple, le collège Ahuntsic, situé à Montréal, diplôme près de 150 personnes en techniques policières tandis que le collège Notre-Dame-de-Foy, situé à Cap-Rouge, en banlieue de Québec, en diplôme à peine 40. Deux types de diplômes peuvent être émis par les collèges du Québec en

techniques policières, soit le diplôme d'études collégiales (DEC), nécessitant des études collégiales d'une durée de trois ans¹² ou l'attestation d'études collégiales (AEC), nécessitant 26 semaines d'études et la détention d'une promesse d'embauche d'un corps de police du Québec. Un diplômé en techniques policières doit par la suite suivre le programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie à l'École nationale de police du Québec. L'École nationale de police du Québec procède à l'admission de quelque 700 étudiants au moyen d'une liste de classement, constituée à partir de deux instruments de mesure : le résultat au test de la langue d'enseignement et le calcul de la cote de rendement au collégial (cote R).

Dans 92 % des cas, la base d'admission des aspirants policiers était le diplôme d'études collégiales (DEC), dans les autres cas (8 %), ce fut l'attestation d'études collégiales (AEC).

Les préférences des aspirants policiers envers l'une ou l'autre des organisations policières du Québec pour leur future affectation se détaillent comme suit : la Sûreté du Québec avec 40 % des répondants, le Service de police de la Ville de Montréal avec 31 % et enfin les services de police municipaux avec 29 %. Autour de 40 % des hommes et des femmes souhaitent rejoindre les rangs de la Sûreté du Québec. La proportion diffère légèrement entre les hommes et les femmes entre les deux autres choix, soit entre le Service de police de la Ville de Montréal et les services de police municipaux. Les femmes préféreraient se joindre au Service de police de la Ville de Montréal un peu plus que les hommes.

Distribution des répondants selon l'organisation de préférence

Organisation policière	Homme et femme		Homme		Femme	
	Nombre	% total	Nombre	% total	Nombre	% total
SQ	277	39,3 %	163	39,9 %	114	38,6 %
SPVM	221	31,4 %	120	29,3 %	101	34,2 %
SM	206	29,3 %	126	30,8 %	80	27,1 %
Total	704	100,0 %	409	100,0 %	295	100,0 %
Valeurs manquantes	1					
Total	705					

12. Le campus Notre-Dame-de-Foy offre aussi la possibilité d'obtenir un DEC en deux ans : il s'agit d'une formule accélérée du DEC régulier qui utilise les périodes d'été comme sessions de cours.

Partie 2 : Analyse statistique des données du questionnaire par thèmes

2. Les thèmes

2.1 L'image du métier et de l'administration policière

Ce thème compte 26 questions¹³. Il aborde la vision que les policiers ont de leur métier et de l'administration policière ainsi que celle qu'ils croient que la population a d'eux. De plus, ce thème tente d'identifier les motivations et le degré de liberté des aspirants policiers en ce qui concerne leur choix de carrière ainsi que leur positionnement initial, c'est-à-dire avant le début de leur carrière, par rapport au métier de policier et par le fait même, leur perception de leur idéal du travail policier.

Le choix de carrière : une démarche sérieuse et de grandes attentes

Les premiers résultats montrent que la grande majorité des répondants sont satisfaits de leur choix de carrière puisqu'ils referaient le même choix s'ils avaient à recommencer (Q6 : 94 % et Q111 : 93 %) et qu'ils désirent faire ce métier jusqu'à leur retraite (Q72 : 89 %). De plus, ils croient à 99 % que ce métier leur permettra de réaliser leurs souhaits de carrière (Q71). On retrouve d'ailleurs ce même constat dans l'étude de Monjardet et Gorgeon, qui observent «...une frappante unanimité dans l'optimisme affirmé à l'égard des possibilités de carrière et de mobilité... »¹⁴. Il semble être clair pour eux qu'être policier n'est pas un métier comme les autres (Q21 : 85 %). Ces très forts pourcentages confirment que pour les aspirants policiers, le travail policier représente beaucoup plus qu'un simple métier : il s'agit d'une profession, d'un emploi à part. La conviction avec laquelle ils y entrent démontre le sérieux de leur choix et leur volonté de s'intégrer à un nouveau style de vie.

13. Cette catégorie comprend les questions 5, 6, 11, 12, 17, 18, 21, 26, 32, 33, 49, 56, 57, 58, 59, 62, 63, 64, 71, 72, 74, 75, 76, 77, 78 et 111.

14. Description de la 121^e promotion des élèves-gardiens de la paix de la police nationale, Monjardet et Gorgeon, (1992), p. 78.

Si vous aviez eu le choix, auriez-vous choisi un autre emploi? (Q6)	Nombre	% total
Oui	42	5,8 %
Non	680	94,2 %
Total	722	100,0 %
Valeurs manquantes	1	
Total	723	

Diriez-vous: (Q72)	Nombre	% total
Je serai policier jusqu'à la retraite	638	88,7 %
Je pourrais faire autre chose	81	11,3 %
Total	719	100 %
Valeurs manquantes	4	
Total	723	

Si c'était à refaire, recommenceriez-vous des études en techniques policières? (Q111)	Nombre	% total
Oui	669	92,7 %
Non	53	7,3 %
Total	722	100 %
Valeurs manquantes	1	
Total	723	

L'idéalisme méritoire : ils choisissent ce métier d'abord pour sa mission

(...) *la grande majorité des policiers se font une haute idée de leur mission* (Laplante, 1991, p. 35). C'est l'impression que l'on a des répondants, à la lecture des résultats quant à leur choix de carrière, ce que Laplante définit comme « l'idéalisme méritoire ». Cela se perçoit à travers les questions ayant trait à leurs motivations dans le choix de cette profession. Ainsi, comme l'indiquent les réponses obtenues à la question 5, les répondants ont choisi la carrière policière principalement pour contribuer au maintien de l'ordre public à 46 %, afin d'être utiles à la société à 22 % et aussi pour le profil de carrière à 26 %. Ainsi, les deux principales motivations (qui sont de maintenir l'ordre public et d'être utiles à la société), réfèrent au volet noble et idéalisé de la profession qui s'allie à la notion de justice et de protection. La possibilité de faire une carrière intéressante semble aussi un facteur de motivation important.

Les avantages du métier : le travail sera varié et permettra de nombreux contacts humains

De plus, lorsqu'on leur demande ce qui leur plaît dans le métier (Q17), on obtient en premier lieu, pour 52 % d'entre eux, qu'il s'agit d'un travail varié et en second lieu, pour 32 %, qu'il permet de nombreux contacts humains. Globalement, on peut dire qu'ils souhaitent que le métier leur apporte la satisfaction de contribuer au bien-être public tout en leur offrant un environnement de travail stimulant. Il deviendra

intéressant de vérifier, lors de l'analyse des résultats de la phase 2, avec quel niveau d'intensité ces convictions se maintiendront après une année complète à faire leur métier.

Les désavantages du métier : l'image négative de la police véhiculée par la population et les médias

Il est assez caractéristique des sociétés démocratiques que la police y détient une assez grande marge de pouvoir tout en faisant l'objet d'une attention médiatique et populaire parfois très soutenue. Les policiers sont, de ce fait, souvent sujets à la critique et doivent toujours être en mesure de justifier leurs actions. Cet aspect du travail ressort des résultats du questionnaire et des entrevues lorsqu'on aborde le thème de l'image négative véhiculée à propos des policiers. Les aspirants policiers affirment que ce qui leur déplaît dans ce métier (Q18), c'est surtout d'être mal vus (31 %) et de ne pas pouvoir être assez efficaces (18 %). La motivation qu'ils avaient de faire ce métier «de service aux citoyens» est bien souvent tempérée par le poids de la critique de ces mêmes citoyens. Ils considèrent que ce que la population leur reproche (Q57) porte surtout sur l'application pointilleuse des règlements (24 %), le manque de courtoisie et de politesse (22 %) et la brutalité (19 %). Tous ces éléments résultent de la relation personnelle entre un policier et un citoyen et non du travail en tant que tel. Les médias viendraient amplifier cette perception en donnant une image plutôt défavorable de la police (Q62 : 81 %). Certains policiers contribueraient aussi, par leur travail et leur attitude, à cette mauvaise image (Q59 : 44 %). Malgré cela, 48 % des répondants croient que le public est favorable à la police (Q56). Ce dernier constat est d'ailleurs largement corroboré par les résultats de la dernière enquête de Statistique Canada à ce sujet, selon laquelle «... les Canadiens sont assez satisfaits du travail de leur police...et ils entretiennent des attitudes favorables à son égard»¹⁵, de même que par ceux de l'étude réalisée par la maison Léger Marketing de mai 2001¹⁶, selon laquelle la sécurité publique obtient le plus haut taux de satisfaction des citoyens québécois parmi les services publics municipaux. Ils considèrent finalement que si les relations police-public se sont améliorées (Q79), c'est grâce à un meilleur recrutement et à une meilleure formation des policiers (43 %) et à l'évolution générale des mentalités (34 %). Toutefois, 21 % des répondants ne croient pas que la

15. Juristat (2000). Attitudes du public face au système de justice pénale. Statistique Canada, n° 85-002, vol. 20, n° 12, p. 3.

16. Tendances municipales, mai 2001, Léger Marketing.

relation police-public se soit améliorée. Il sera intéressant d'approfondir ce paradoxe au cours des quatre prochaines années : comment se fait-il que les policiers ressentent si difficilement la critique de la population et pourquoi se sentent-ils mal aimés tandis que le taux de satisfaction de la population envers sa police est si élevé ?

D'autres caractéristiques du métier sont aussi moins appréciées (Q18) : le fait de ne voir que le mauvais côté des gens (17 %), de s'user nerveusement (11 %), de ne pas avoir de vie de famille (10 %) et d'affronter le danger (10 %). Ces deux derniers éléments (absence de vie de famille et présence de danger), positionnés à la fin de la liste de ce qu'ils n'aiment pas dans le métier, se sont cependant retrouvés en début de liste lorsque le sujet a été abordé en entrevue. On peut en conclure que spontanément, la peur et les problèmes liés à la vie de famille viennent à l'esprit lorsque la question leur est posée, des éléments, donc, qui les touchent plus personnellement. Tandis que lorsqu'on leur propose un choix de réponse plus complet, comme à la question 18, les éléments relatifs au travail en tant que tel prennent alors de l'importance, comme l'élément « de ne voir que le mauvais côté des gens ».

D'après l'expérience que vous en avez de la police, diriez-vous « Ce qui me déplaît dans ce métier, c'est surtout... »		
(Q18)	Nombre	% total
On est mal vu	222	31,1 %
On ne peut pas être assez efficace	130	18,2 %
C'est dangereux	70	9,8 %
On ne voit que le mauvais côté des gens	123	17,3 %
On s'use nerveusement	79	11,1 %
On n'a pas assez d'autonomie	4	0,6 %
On n'a pas de vie famille	72	10,1 %
On a trop de responsabilités	13	1,8 %
Total	713	100 %
Valeurs manquantes	10	
Total	723	

Selon vous, l'opinion générale du public sur la police est : (Q56)		
	Nombre	% total
Plutôt favorable	343	47,5 %
Plutôt défavorable	317	43,9 %
Indifférente	62	8,6 %
Total	722	100 %
Valeurs manquantes	1	
Total	723	

Pensez-vous que les médias donnent une image de la police? (Q62)		
	Nombre	% total
Plutôt favorable	34	4,7 %
Plutôt défavorable	585	81,0 %
Plutôt objective	103	14,3 %
Total	722	100 %
Valeurs manquantes	1	
Total	723	

L'honnêteté : une qualité nécessaire

Dans un autre ordre d'idées, la plus grande qualité d'un policier (Q32) est l'honnêteté (63 %), la malhonnêteté étant le pire défaut (52 %). Encore une fois, des conclusions similaires ressortent de l'étude de Monjardet et Gorgeon.

Les organisations policières sont efficaces et les supérieurs près de leur équipe

En ce qui concerne l'organisation policière, ils la considèrent comme efficace (Q12 : 74 %), bien que 26 % des répondants croient qu'il faudrait revoir l'organisation. Ils attendent de leurs supérieurs une certaine liberté d'action et d'autonomie (Q76). Ils attendent également d'eux qu'ils soient près de leurs subordonnés (Q77 : 48 %) tout en sachant les guider professionnellement (Q77 : 33 %) et en ayant le sens du dialogue (Q77 : 19 %). Les supérieurs semblent être assez appréciés puisque 90 % des répondants considèrent que les supérieurs facilitent la bonne marche du service (Q35).

Attendez-vous avant tout de vos supérieurs : (Q76)	Nombre	% total
Qu'ils vous associent à vos décisions	117	16,3 %
Qu'ils vous laissent prendre des initiatives	602	83,7 %
Total	719	100 %
Valeurs manquantes	4	
Total	723	

Quelle doit être selon vous la principale qualité de votre supérieur? (Q77)	Nombre	% total
Qu'il ait le sens du dialogue avec ses subordonnés	139	19,3 %
Qu'il vous guide professionnellement	239	33,2 %
Qu'il soit près des hommes	342	47,5 %
Total	720	100 %
Valeurs manquantes	3	
Total	723	

On peut considérer cet élément comme un indicateur de l'assez grande confiance qu'entretiennent les aspirants policiers (position initiale) envers les corps de police, leurs futurs employeurs.

La solidarité entre policiers

La question 49 interpelle les répondants à propos de ce qu'ils considèrent comme étant le plus important dans leur métier. Ils y répondent d'une manière assez partagée. Ils considèrent que le plus important dans ce métier (Q49) c'est tout autant de pouvoir compter sur les collègues (34 %) que de faire un travail intéressant (30 %) ou que de travailler dans

une bonne ambiance (29 %). En cas de problème (Q75), les répondants affirment qu'ils pourront compter d'abord sur les collègues (54 %), puis la famille (27 %) et les amis (12 %). Les aspirants policiers ont déjà conscience du lien privilégié qui doit être entretenu entre collègues, mais pas outre mesure. Il sera intéressant d'observer lesquels de ces aspects prendront de l'importance avec l'expérience.

Selon vous, le plus important dans le métier de policier, c'est surtout... (Q49)	Nombre	% total
De faire un travail intéressant	217	30,0 %
De travailler dans une bonne ambiance	209	28,9 %
De pouvoir compter sur les collègues	246	34,0 %
De respecter les règlements	51	7,1 %
Total	723	100 %

S'il vous arrive un problème pendant votre service, à qui pensez-vous surtout pouvoir faire confiance pour vous aider? (Q75)	Nombre	% total
Collègues	387	54,2 %
Famille	193	27,0 %
Syndicats	13	1,8 %
Hierarchie	31	4,3 %
Amis	90	12,6 %
Total	714	100 %
Valeurs manquantes	9	
Total	723	

2.2 Police et société

Le thème « Police et société » regroupe 10 questions¹⁷ qui sondent les aspirants policiers à propos de la délinquance, de la société et des rapports des policiers avec les contrevenants.

La délinquance est due à la détérioration de la situation économique et sociale; les jeunes et les trafiquants sont les plus craints; les policiers ne font pas de discrimination

Selon les répondants, la détérioration de la situation économique et sociale (54 %) et la démission des parents (25 %) seraient les principales causes de l'augmentation de la délinquance (Q7).

D'après vous, l'augmentation de la délinquance est principalement due : (Q7)	Nombre	% total
À la détérioration de la situation économique et sociale	387	54,0 %
À la crise des institutions	44	6,1 %
À l'afflux d'immigrés	5	0,7 %
À la tolérance de la justice	99	13,8 %
À la démission des parents	182	25,4 %
Total	717	100 %
Valeurs manquantes	6	
Total	723	

17. Ce thème regroupe les questions 7, 14, 30, 55, 60, 79, 83, 84, 85 et 86.

Parmi la population, les répondants craignent davantage (Q14) les jeunes (30 %), les trafiquants (29 %) et les autres truands (15 %). Ces résultats reflètent effectivement une réalité puisque la plupart des contrevenants sont des jeunes¹⁸. Les répondants estiment toutefois ne pas agir différemment à l'égard de certaines catégories de gens, dont les jeunes et les immigrés (Q55 : 76 %). Il sera intéressant d'observer si effectivement ils seront en mesure de conjuguer l'appréhension ressentie relativement aux jeunes et à certains types de contrevenants et l'assurance d'un traitement équitable et impartial.

Dans votre métier, auprès de quelle catégorie de population pensez-vous qu'il faut être le plus vigilant? (Q14)		
	Nombre	% total
Les automobilistes	93	12,9 %
Les drogués	80	11,1 %
Les jeunes	213	29,5 %
Les immigrés	18	2,5 %
Les trafiquants	206	28,6 %
Les autres truands	111	15,4 %
Total	721	100 %
Valeurs manquantes	2	
Total	723	

Le tutoiement : position partagée

Le questionnaire explore la question du tutoiement. Le tutoiement est utilisé de manière plus courante depuis quelques années. Il est plus accepté et répandu entre les individus dans les rapports d'autorité, comme entre professeurs et élèves, puisqu'il est considéré comme une nouvelle stratégie de communication¹⁹. Nos répondants ont, quant à eux, une opinion assez partagée sur cette question (Q30) : 43 % sont pour et 57 % sont contre. Rappelons qu'ici la question visait particulièrement les jeunes immigrés²⁰. Le tutoiement pouvant être souvent associé à un manque de respect ou à de l'impolitesse, les aspirants policiers craignent sans doute une dénonciation de la part des citoyens en regard des dispositions du Code de déontologie des policiers du Québec. Le Code stipule en effet que

18. Au Québec en 2001, les personnes de moins de 35 ans représentent 66 % des auteurs présumés d'infractions. Les jeunes de moins de 18 ans représentent 15 % des auteurs présumés d'infractions contre la personne et 27 % des auteurs présumés d'infractions contre la propriété (ministère de la Sécurité publique du Québec, 2001).
19. Depuis quelques années, on observe toutefois une tendance à revenir au vouvoiement, notamment dans les écoles. À cet égard, le vouvoiement est de rigueur à l'École nationale de police du Québec, non seulement dans les rapports d'autorité, mais également dans les rapports entre élèves.
20. Lors des prochaines phases, nous approfondirons la question de tutoiement en général dans le travail policier.

le policier ne doit pas *faire usage d'un langage obscène, blasphématoire ou injurieux ; manquer de respect ou de politesse à l'égard d'une personne* (L.R.Q., c. O-8.1, sec. II, art. 5(1)). On peut donc comprendre leur ambivalence à ce sujet.

Il est de rigueur de ne pas tutoyer les jeunes immigrants (Q30)	Nombre	% total
Mais je le fais car ça me rapproche d'eux, c'est le langage qu'ils comprennent	310	43,4 %
Je ne les tutoie pas	405	56,6 %
Total	715	100 %
Valeurs manquantes	8	
Total	723	

Relations avec les autres institutions : il faut collaborer

Dans leurs rapports avec diverses institutions sociales, ils croient qu'il est préférable de collaborer avec elles : les procureurs, les écoles, les services sociaux et les élus municipaux (Q : 83, 84, 85 ,86).

2.3 La police : mission et moyens

Le thème *La police : mission et moyens*, compte 26 questions²¹. Ces questions mesurent l'opinion des aspirants policiers à propos des moyens qu'ils ont à leur disposition pour faire leur travail, de leur perception de leur mission et de la cohérence entre les moyens et la mission. Les deux thèmes précédents, *Image du métier et de l'administration policière* et *Police et société*, n'ont apporté que peu d'éléments nouveaux quant à la conception qu'ont les aspirants policiers du métier de policier, les réponses proposant qu'ils en ont une image assez positive. Ce troisième thème fait émerger quelques insatisfactions par rapport au métier de policier, ou plutôt certaines craintes d'insatisfactions futures, étant donné que cette première phase s'adressait à des aspirants policiers et non à des policiers en exercice. Nous verrons tout de même que les répondants sont assez partagés sur la question des moyens, de la mission des policiers, mais aussi sur les tâches à accomplir, sur l'utilisation de la force et sur leurs projets.

La mission de la police : aide et secours

Selon eux, la mission de la police (Q24) est surtout orientée vers l'aide et le secours à la population plutôt que vers la répression et la lutte contre

21. Ce thème regroupe les questions 8, 9, 22, 23, 24, 27, 28, 29, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 44, 45, 46, 47, 48, 50, 51, 52, 54, 73, 80 et 87.

les délinquants. L'approche communautaire est, pour 84 % d'entre eux, un bon moyen d'assurer la sécurité (Q29). Il faut quand même mentionner qu'il s'agit du modèle enseigné et valorisé par les établissements d'enseignement. On voit ici se confirmer les pistes identifiées au thème précédent qui avait trait à « l'image du métier et de l'administration policière ».

Selon vous quelle est la mission première du policier? (Q24)	Nombre	% total
Faire respecter la loi	227	31,5 %
Secourir	473	65,7 %
Lutter contre délinquants	20	2,8 %
Total	720	100 %
Valeurs manquantes	3	
Total	723	

Dualité entre le respect des règlements et l'efficacité

Même s'ils sont encore en formation, les répondants déplorent le manque de moyens mis à leur disposition (Q8 : 58 %) et le manque d'effectifs pour accomplir leur mission (Q9 : 68 %). À la question 51 (Dans l'exercice de votre métier, vous arrive-t-il de sentir une contradiction entre « être efficace » et « respecter le règlement » ?), 38 % d'entre eux expriment qu'une dualité existerait entre le respect des règlements et l'efficacité d'une mission. On voit s'introduire ici un clivage entre « l'idéalisme » invoqué précédemment et la réalité du terrain. Ils ont toujours en tête leur idéal du métier, mais sont conscients que dans la réalité, le manque potentiel de moyens mis à leur disposition pourrait rendre plus difficile l'atteinte de leurs objectifs.

Diriez-vous aujourd'hui que, pour assurer une bonne sécurité (Q8)	Nombre	% total
La police a les moyens matériels nécessaires	416	57,5 %
La police manque de moyens matériels	307	42,5 %
Total	723	100 %

Diriez-vous aujourd'hui que, pour assurer une bonne sécurité : (Q9)	Nombre	% total
Les effectifs de police sont suffisants	235	32,5 %
Les effectifs de police sont insuffisants	487	67,5 %
Total	722	100 %
Valeurs manquantes	1	
Total	723	

Dans l'exercice de votre métier, vous arrive-t-il de sentir une contradiction entre « être efficace » et « respecter le règlement »? (Q51)	Nombre	% total
Souvent	266	37,5 %
Rarement	444	62,5 %
Total	710	100 %
Valeurs manquantes	13	
Total	723	

Prendre des initiatives ou s'en tenir aux ordres : opinions partagées

Lorsqu'on aborde le sujet de l'autonomie lors d'une mission (Q34), les répondants privilégient la prise d'initiatives (66 %) au lieu de s'en tenir

strictement aux ordres reçus (34 %). Mais lorsqu'un policier sent une contradiction entre être efficace et respecter le règlement, les proportions se modifient quelque peu : 45 % des répondants affirment qu'il vaut mieux s'en tenir au règlement contre 55 % qui répondent qu'il vaut mieux mener à bien sa mission. On observe donc que les aspirants policiers préfèrent perdre un peu de leur autonomie et se coller aux règlements lorsque les situations deviennent ambiguës.

L'utilisation de l'arme à feu et de la force est peu justifiée

Lorsque l'on parle de moyens dans la police, il faut inévitablement aborder la question de l'usage de l'arme à feu. Plusieurs questions tentent de vérifier dans quel contexte les aspirants policiers justifient l'utilisation de l'arme à feu. Il semble que pour 98 % des répondants, l'utilisation de l'arme soit justifiée dans les cas où il faut protéger sa vie ou celle d'autrui (Q47). Toutefois, dans les autres situations proposées, l'utilisation de l'arme à feu leur semble peu justifiée. Ils sont en effet contre son utilisation à 80 % lorsqu'il s'agit d'interpeller un individu récalcitrant (Q45) et à 90 % pour immobiliser un véhicule en fuite (Q46).

Dans un même ordre d'idées, l'utilisation de la force ne leur semble pas justifiée pour obtenir des aveux (Q37 : 98 %), ni pour se faire respecter (Q39 : 87 %). Les seuls cas où elle pourrait être justifiée seraient pour interpeller un individu récalcitrant (Q36 : 82 %) et pour se protéger ou protéger autrui (Q38 : 99 %).

La sécurité privée a son utilité

Depuis quelques années, le domaine de la sécurité privée a pris de l'ampleur²². Les aspirants policiers ont donc été appelés à se prononcer sur cette question. Soixante pour cent des répondants considèrent que la sécurité privée est utile, car la police ne peut pas tout faire. Vingt pour cent croient que c'est normal que chacun mette en place des moyens pour protéger ses biens, mais 10 % croient que c'est dangereux, ceux-ci n'étant pas suffisamment formés à cet effet.

22. Les données fournies par le ministère de la Sécurité publique révèlent qu'au Québec, près de 24 000 personnes détiendraient un permis d'agent de sécurité et d'investigation. En comparaison, on dénombrait 15 000 policiers. Le ratio d'agent de sécurité par rapport à celui des policiers est d'environ 1,6 pour 1. (*Livre blanc, la sécurité privée, partenaire de la sécurité intérieure*, ministère de la Sécurité publique du Québec, 2003)

Pas de problème avec la discipline, les règlements et le Code de déontologie

En ce qui a trait à la discipline policière (Q87), elle ne semble pas être un problème pour les répondants : elle est perçue comme une nécessité pour 80 % des répondants, elle ne pèse pas à 17 % d'entre eux, est une contrainte inutile pour 1 % et est insuffisante selon 3 % d'entre eux. La même tendance est observée à propos de la perception du Code de déontologie des policiers (Q82) qui constitue, pour 84 % d'entre eux, un ensemble de normes professionnelles, et pour 11 % d'entre eux, un outil de contrôle supplémentaire. Il semble donc que les règles encadrant le comportement du policier sont largement acceptées.

Pour vous, le Code de déontologie des policiers, c'est surtout... (Q82)	Nombre	% total
Un règlement comme un autre	34	4,7 %
Un instrument de contrôle supplémentaire	81	11,2 %
Un ensemble de normes professionnelles	608	84,1 %
Total	723	100 %

Que pensez-vous de la discipline dans les organisations policières? (Q87)	Nombre	% total
Cela ne me pèse pas	119	16,5 %
C'est une nécessité	576	79,7 %
C'est une contrainte inutile	9	1,2 %
Elle est insuffisante	19	2,6 %
Total	723	100 %

2.4 La formation

Onze questions²³ portent sur la formation des aspirants policiers et des policiers.

La formation est adéquate

Quatre-vingt-seize pour cent des répondants affirment que la formation qu'ils ont reçue est adéquate (Q10). Plus spécifiquement, 87 % d'entre eux croient que la formation les a bien préparés à affronter les divers contextes dans lesquels ils devront intervenir ainsi qu'à comprendre les différents publics auxquels ils auront affaire (Q100). La formation les aurait surtout bien préparés à la surveillance, à la patrouille, au contrôle

23. Ce thème regroupe les questions 10, 68, 69, 70, 98, 99, 100, 102, 108, 109 et 110.

et à la verbalisation²⁴. D'un autre côté, elle les aurait moins bien préparés au contrôle de la circulation et à la rédaction des divers rapports.

Il faut mentionner que les questions portant sur la formation ne distinguaient pas la formation reçue au collège et celle reçue à l'École nationale de police du Québec. Il faut donc interpréter ce niveau de satisfaction comme étant d'ordre général. Dans la section de l'analyse des entrevues, quelques distinctions seront apportées concernant la formation collégiale et celle offerte à l'École nationale de police du Québec.

Le perfectionnement est largement accepté

À la lumière des réponses données à la question 108, il appert que les répondants semblent disposés à continuer à se perfectionner, surtout pour acquérir une spécialisation (38 %) et pour se tenir au courant des législations et des règlements (37 %).

Pensez-vous que pendant votre carrière, la formation continue vous sera utile surtout pour? (Q108)		
	Nombre	% total
Remettre à jour les connaissances oubliées	64	9,1 %
Vous faire rencontrer d'autres personnes	1	0,1 %
Avoir un entraînement physique	2	0,3 %
Avoir une promotion	12	1,7 %
Se tenir au courant de la législation et de la réglementation	261	36,9 %
Aborder de nouvelles situations ou technologies nouvelles	100	14,1 %
Acquérir une spécialisation	266	37,6 %
Sera inutile	1	0,1 %
Total	707	100 %
Valeurs manquantes	16	
Total	723	

Vingt-six pour cent d'entre eux croient qu'il n'est pas nécessaire de faire des stages en cours d'emploi tandis que 28 % croient qu'il serait utile d'en faire en milieu social, 25 % dans d'autres services de police et 15 % en milieu judiciaire (Q109). De plus, 92 % d'entre eux sont prêts à poursuivre des études universitaires afin de se qualifier pour d'éventuelles promotions (Q70). Ils considèrent d'emblée que les promotions devraient être octroyées par sélection sur critères professionnels (Q110). Enfin, 94 % des aspirants policiers estiment que dans quelques années, ils auront envie de passer des concours de promotion (Q68), 63 % des répondants

24. Le terme verbalisation est peu utilisé en contexte policier québécois. Il désigne un processus de communication verbal. En France, la verbalisation prend une tout autre signification, celle de rendre formel un avertissement en émettant un billet d'infraction. Il faut donc être prudent dans l'interprétation de cette question et dans une éventuelle comparaison entre les résultats français et québécois.

préférant le domaine des enquêtes, 25 % la patrouille-gendarmerie et 12 % la gestion (Q69).

Dans l'ensemble, la formation est perçue comme un incontournable et est directement associée à l'acquisition de compétences et à l'avancement professionnel.

2.5 La loi

Dix questions²⁵ portent sur les perceptions des policiers dans leurs rapports avec les lois et les réglementations. Elles explorent également la façon dont les aspirants policiers se positionnent devant des situations délictuelles mais de moindre gravité, comme celles de prendre le métro sans payer ou de ne pas mettre la ceinture de sécurité, pour ne donner que ces deux exemples. Pour 77 % d'entre eux, le travail au noir est une infraction qui doit être sanctionnée, mais qui demeure tout de même compréhensible pour 75 % d'entre eux. Les gens qui ne mettent pas la ceinture de sécurité auraient tort, selon 63 % des répondants, car les accidents coûtent cher à l'ensemble de la société ; selon 33 % des répondants, ils auraient tort, car « c'est la loi et chacun doit la respecter ». Dans un même ordre d'idées, la plupart des règlements tels que les règlements municipaux, ceux pour le dépistage de maladies, voire les limitations de vitesse, ne sont pas considérés comme des atteintes aux libertés individuelles (de 75 % à 96 %). Ce dernier élément peut nous amener à penser que la plupart des réglementations encadrant notre vie en société sont, pour nos aspirants policiers, acceptées, voire assimilées, et ne sauraient être remises en question : seule leur application peut l'être.

Enfin, l'analyse des résultats de la question 18 nous montre que les pouvoirs légaux de la police seraient insuffisants pour 60 % des aspirants policiers.

D'après l'expérience que vous en avez de la police, diriez-vous « Ce qui me déplaît dans ce métier, c'est surtout... »		
(Q18)	Nombre	% total
On est mal vu	222	31,1 %
On ne peut pas être assez efficace	130	18,2 %
C'est dangereux	70	9,8 %
On ne voit que le mauvais côté des gens	123	17,3 %
On s'use nerveusement	79	11,1 %
On n'a pas assez d'autonomie	4	0,6 %
On n'a pas de vie famille	72	10,1 %
On a trop de responsabilités	13	1,8 %
Total	713	100 %
Valeurs manquantes	10	
Total	723	

25. Ce thème regroupe les questions 13, 15, 16, 31, 40, 41, 42, 43, 61 et 82.

2.6 Votre perception des aspects éthiques du métier de policier

Lors de l'analyse de ce thème, les données des cohortes 22, 23 et 24 ont été retirées, soit celles de 171 répondants, puisque des erreurs se sont glissées dans le questionnaire.

Les 21 questions de ce thème²⁶ couvrent principalement cinq sujets d'ordre éthique :

- les petits cadeaux ou gracieusetés des commerçants ;
- l'utilisation de moyens interdits ;
- les éléments culturels plus spécifiques au milieu :
 - o la loi du silence ;
 - o le langage (le vouvoiement) ;
 - o la vie personnelle des policiers.

Tous les choix de réponse suivent une échelle de 1 à 5, soit de « tout à fait en désaccord » (1) à « tout à fait d'accord » (5), avec une position mitoyenne neutre.

Les petits cadeaux ou gracieusetés : en désaccord mais ambivalents

Trois questions abordent ce sujet. Ainsi, 11 % des répondants affirment que ce n'est pas mal d'accepter de petits cadeaux de la part de la population (Q3-1), et pour 21 % d'entre eux, il n'est pas mal d'accepter des gratuités ou rabais de nourriture des commerçants (Q3-18). Ils perçoivent donc qu'il est moins problématique d'accepter des gracieusetés de la part de commerçants que de la part de citoyens. Presque 18 % d'entre eux croient que les commerçants font cela parce qu'ils aiment la police (Q3-4). En général, soulignons qu'environ 65 % des répondants sont en désaccord avec de telles pratiques et qu'un assez fort pourcentage, soit 17 %, n'est ni en accord ni en désaccord. Ce résultat laisse poindre une certaine ambivalence sur la question.

Ce n'est pas mal pour un policier d'accepter de petits cadeaux de la population. (Q3-1)	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	276	50,2 %
Moyennement en désaccord	114	20,7 %
Ni d'accord ni en désaccord	98	17,8 %
Moyennement d'accord	39	7,1 %
Tout à fait d'accord	23	4,2 %
Total	550	100 %
Valeurs manquantes	2	
Total	552	

26. Ce thème regroupe les questions de 3-1 à 3-21. Il faut se rappeler que ces 21 questions proviennent d'une autre étude, celle élaborée par Hyams (1990).

Généralement, ce n'est pas mal pour un policier d'accepter des gratuités ou rabais de nourriture ou autre de la part des commerçants. (Q3-18)		
	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	223	40,6 %
Moyennement en désaccord	123	22,4 %
Ni d'accord ni en désaccord	89	16,2 %
Moyennement d'accord	91	16,6 %
Tout à fait d'accord	23	4,2 %
Total	549	100 %
Valeurs manquantes	3	
Total	552	

On peut se demander en quoi le simple fait d'accepter de petits cadeaux, comme un café gratuit ou un rabais chez un restaurateur (qui désire souvent simplement profiter de la présence policière chez lui pour plus de sécurité), est répréhensible. On trouve réponse à cette question dans le Code de déontologie des policiers du Québec. Voici l'article qui y fait référence :

9. Le policier doit exercer ses fonctions avec désintéressement et impartialité et éviter de se placer dans une situation où il serait en conflit d'intérêts de nature à compromettre son impartialité ou à affecter défavorablement son jugement et sa loyauté.

Notamment, le policier ne doit pas :

1^e solliciter, accepter ou exiger d'une personne, directement ou indirectement, un don, une récompense, une commission, une ristourne, un rabais, un prêt, une remise de dette, une faveur ou tout autre avantage ou considération de nature à compromettre son impartialité, son jugement ou sa loyauté;(...)²⁷

L'utilisation de moyens interdits : désaccord plus catégorique

Huit questions portent sur l'utilisation de moyens interdits, la falsification de preuve, le mensonge et le bris des règles. Très peu de répondants sont en faveur de telles pratiques.

Plus spécifiquement, à chacune des questions, nous constatons que l'utilisation de moyens interdits (Q3-2) recueille l'approbation de 7 % des répondants et le désaccord de 87 %. Parmi les questions de cette catégorie, c'est la question 3-5 qui recueille le plus haut pourcentage d'indécis (position neutre), soit un pourcentage de 10 %. De plus, 12 % des répondants affirment qu'« on ne peut être invariablement productif sans contourner ou briser les règles de temps en temps » (Q3-5), 78 % étant en désaccord.

27. Code de déontologie des policiers du Québec, L.R.Q., c. O-8.1.

Un policier doit parfois utiliser des moyens interdits ou illégaux pour faire respecter la loi ou procéder à une arrestation. (Q3-2)		
	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	400	72,7 %
Moyennement en désaccord	78	14,2 %
Ni d'accord ni en désaccord	33	6,0 %
Moyennement d'accord	33	6,0 %
Tout à fait d'accord	6	1,1 %
Total	550	100 %
Valeurs manquantes	2	
Total	552	

Un policier ne peut être invariablement productif sans contourner ou briser les règles de temps en temps. (Q3-5)		
	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	311	56,4 %
Moyennement en désaccord	118	21,4 %
Ni d'accord ni en désaccord	56	10,2 %
Moyennement d'accord	48	8,7 %
Tout à fait d'accord	18	3,3 %
Total	551	100 %
Valeurs manquantes	1	
Total	552	

À l'affirmation qu'« ils recourraient à des moyens interdits pour procéder à l'arrestation d'un criminel s'ils pensent que c'est la seule manière de le faire » (Q3-6), 6 % sont en accord et 89 % en désaccord. Dans la même logique, exagérer une accusation afin de mettre un escroc hors d'état de nuire (Q3-12) est correct pour 5 % des répondants alors que 91 % sont en désaccord. Enfin, les résultats à l'affirmation « Le travail policier est comme un jeu. Tant qu'en apparence les règles sont respectées, tous les moyens sont bons pour gagner » (Q3-14), recueille 7 % d'accord, contre 86 % de désaccord.

Je vais probablement recourir à des moyens interdits pour procéder à l'arrestation d'un criminel si je pense que c'est la seule manière de le faire. (O3-6)		
	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	411	74,6 %
Moyennement en désaccord	77	14,0 %
Ni d'accord ni en désaccord	31	5,6 %
Moyennement d'accord	30	5,4 %
Tout à fait d'accord	2	0,4 %
Total	551	100 %
Valeurs manquantes	1	
Total	552	

Exagérer une accusation afin de mettre un escroc hors d'état de nuire est parfois correct		
	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	436	79,1 %
Moyennement en désaccord	65	11,8 %
Ni d'accord ni en désaccord	23	4,2 %
Moyennement d'accord	23	4,2 %
Tout à fait d'accord	4	0,7 %
Total	551	100 %
Valeurs manquantes	1	
Total	552	

Le travail policier est comme un jeu. Tant qu'en apparence les règles sont respectées, tous les moyens sont bons pour gagner. (Q3-14)		
	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	390	71,0 %
Moyennement en désaccord	82	14,9 %
Ni d'accord ni en désaccord	36	6,6 %
Moyennement d'accord	26	4,7 %
Tout à fait d'accord	15	2,7 %
Total	549	100 %
Valeurs manquantes	3	
Total	552	

Rappelons qu'en général, seulement 5 à 7 % des répondants sont en accord avec l'utilisation de moyens interdits et que le nombre de positions neutres est peu élevé, ce qui confirme que les répondants désapprouvent fermement ce type de pratique.

Les éléments culturels spécifiques au milieu

- **La loi du silence semble moins importante**

Pour quatre des cinq questions relatives à la loi du silence ou au mensonge afin d'aider un collègue, moins du quart des répondants se sont montrés en accord. De plus, à peine 5 % d'entre eux mentiraient pour sauver le poste d'un autre policier tandis que 23 % mentiraient pour sauvegarder leur propre emploi (Q3-15 et Q3-21). Seulement 23 % croient que les policiers devraient se protéger les uns les autres (63 % ne le croient pas) et 60 % agiraient (le dénonceraient) s'ils savaient qu'un policier avait commis un acte répréhensible (22 % ne le feraient pas). Nous voyons se dessiner un portrait plus individualiste des aspirants policiers : ils ne mentiraient pas pour sauver un autre policier, mais sont plus ambivalents pour eux-mêmes. Ils croient de moins en moins qu'ils doivent se protéger les uns les autres et sont prêts à dénoncer les collègues.

Je ne mentirais pas pour sauver mon emploi. (Q3-15)		
	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	44	8,0 %
Moyennement en désaccord	84	15,4 %
Ni d'accord ni en désaccord	85	15,5 %
Moyennement d'accord	83	15,2 %
Tout à fait d'accord	251	45,9 %
Total	547	100 %
Valeurs manquantes	5	
Total	552	

Je mentirais pour sauver le poste d'un autre policier, surtout si c'est un ami. (Q3-21)		
	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	337	61,4 %
Moyennement en désaccord	114	20,8 %
Ni d'accord ni en désaccord	72	13,1 %
Moyennement d'accord	19	3,5 %
Tout à fait d'accord	7	1,3 %
Total	549	100 %
Valeurs manquantes	3	
Total	552	

- **Le langage irrespectueux n'est pas un outil privilégié**

Une seule question porte sur ce thème. Pour 13 % des répondants, « il est parfois nécessaire d'utiliser un langage irrespectueux ou des insultes envers une personne quand c'est la seule manière de se faire comprendre ou de la faire collaborer » (Q3-8); 81 % sont en désaccord avec l'affirmation, 7 % ne sont ni en accord ni en désaccord.

Il est parfois nécessaire d'utiliser un langage irrespectueux ou des insultes envers une personne quand c'est la seule manière de faire comprendre ou de la faire collaborer. (Q3-8)	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	346	62,8 %
Moyennement en désaccord	98	17,8 %
Ni d'accord ni en désaccord	36	6,5 %
Moyennement d'accord	58	10,5 %
Tout à fait d'accord	13	2,4 %
Total	551	100 %
Valeurs manquantes	1	
Total	552	

- **La vie personnelle**

Deux questions portent sur la vie personnelle du policier. Cinquante-quatre pour cent des répondants croient que leurs employeurs ne s'intéressent pas à leur vie privée tant qu'ils font leur travail (Q3-16) et 9 % des répondants croient que s'occuper de ses affaires personnelles pendant le travail est acceptable (Q3-17). Dans sa formulation actuelle, la question 3-16 manque de clarté et de précision. La question sera reformulée pour les autres phases.

Ma vie personnelle, c'est mon affaire et la plupart du temps mon employeur ne s'y intéresse pas tant que je fais mon travail. (Q3-16)	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	52	9,5 %
Moyennement en désaccord	112	20,4 %
Ni d'accord ni en désaccord	91	16,6 %
Moyennement d'accord	137	25,0 %
Tout à fait d'accord	157	28,6 %
Total	549	100 %
Valeurs manquantes	3	
Total	552	

S'occuper de ses affaires personnelles pendant le travail est généralement acceptable. (Q3-17)	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	224	40,8 %
Moyennement en désaccord	201	36,6 %
Ni d'accord ni en désaccord	75	13,7 %
Moyennement d'accord	40	7,3 %
Tout à fait d'accord	9	1,6 %
Total	549	100 %
Valeurs manquantes	3	
Total	552	

Sur l'ensemble des questions portant sur l'éthique et les comportements inappropriés, l'étude démontre clairement que les répondants cautionnent dans une forte majorité une conduite conforme à la loi et aux politiques enseignées. Leurs opinions varient tout de même en fonction des différents thèmes. Les cadeaux et les rabais sont perçus comme moins inappropriés, puisque près de 20 % des répondants n'y voient pas de problèmes. Par contre, ils s'opposent beaucoup plus fermement aux énoncés graves tels que l'utilisation de moyens interdits, la falsification de preuve et le mensonge. En ce qui a trait à la loi du silence, ils semblent de moins en moins adhérer à cette pratique, les intérêts individuels prenant le relais.

Partie 3 : Analyse statistique des données du questionnaire : Les associations

3. Les associations

3.1 Croisements selon le sexe des répondants

Nous pouvons observer des croisements significatifs entre les réponses à certaines questions et le sexe des répondants²⁸. Quinze questions²⁹ se démarquent ainsi, dont douze proviennent de la section portant sur l'éthique.

Les femmes : plus satisfaites des moyens matériels et moins des pouvoirs légaux, pour les hommes, c'est l'inverse

Une première association porte sur la question 8 et concerne la perception qu'ont les répondants du fait d'avoir ou non les moyens matériels suffisants pour assurer une bonne sécurité. Les hommes semblent partagés, puisque 52 % d'entre eux croient qu'ils ont les moyens nécessaires et 48 % ne le croient pas. Les femmes considèrent avoir les moyens nécessaires pour assurer une bonne sécurité à 65 % contre 35 % qui ne le considèrent pas. Les femmes seraient sensiblement plus à l'aise que les hommes avec les moyens matériels mis à leur disposition.

Diriez-vous aujourd'hui que, pour assurer une bonne sécurité (Q8)

	Total		Hommes		Femmes	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
La police a les moyens matériels nécessaires	414	57,6 %	218	52,2 %	196	65,1 %
La police manque de moyens matériels	305	42,4 %	200	47,8 %	105	34,9 %
Total	719	100,0 %	418	100,0 %	301	100,0 %

Test
Khi-carré de Pearson
12,039***

Dans un même ordre d'idées, la question 13 cherche à vérifier jusqu'à quel point les répondants jugent que les pouvoirs légaux sont suffisants pour que les policiers puissent assurer une bonne sécurité. Les femmes

28. Les étoiles « * » qui suivent la valeur des tests d'associations réfèrent au degré de signification comme suit : * signifie que $p \leq 0,05$, ** signifie que $p \leq 0,01$, *** signifie que $p \leq 0,001$.

29. 1, 8, 13, 69, 3-2, 3-3, 3-7, 3-8, 3-9, 3-10, 3-13, 3-14, 3-15, 3-19, et 3-21. Les tableaux complets des associations avec le sexe se retrouvent en annexe.

sont à leur tour partagées moitié-moitié quant à cette question : 47 % d'entre elles croient que les policiers ont les pouvoirs légaux nécessaires contre 53 % pour les hommes. Les hommes sont moins partagés entre les deux propositions : 36 % d'entre eux affirment que les pouvoirs légaux ne sont pas suffisants contre 64 % qui considèrent qu'ils le sont. Les femmes sont donc un peu plus satisfaites des moyens matériels qu'elles ont à leur disposition et moins des pouvoirs légaux, tandis que pour les hommes, c'est un peu l'inverse.

Diriez-vous aujourd'hui que, pour assurer une bonne sécurité : (Q13)

	Total		Hommes		Femmes	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Les policiers ont les pouvoirs légaux nécessaires	289	40,3 %	149	35,7 %	140	46,7 %
Les pouvoirs de police sont insuffisants	428	59,7 %	268	64,3 %	160	53,3 %
Total	717	100 %	417	100 %	300	100 %

Test
Khi-carré de Pearson
8,671***

Domaine de préférence

Une autre variable est significativement associée au sexe des répondants : il s'agit de leur préférence entre la patrouille-gendarmerie, les enquêtes ou la gestion (Q69). La principale différence observée entre les hommes et les femmes apparaît surtout en ce qui concerne le choix entre la patrouille-gendarmerie et les enquêtes. Les femmes optent d'abord pour les enquêtes à raison de 74 % d'entre elles, pour la patrouille-gendarmerie à 15 % et pour la gestion à 10 %. Chez les hommes, 55 % préfèrent les enquêtes, 33 % la patrouille-gendarmerie et 12 % la gestion. On peut dire que les femmes ont plus d'intérêt pour les enquêtes avec un pourcentage de 20 % supérieur aux hommes. Ce 20 % se retrouvent chez les hommes, en faveur de la patrouille-gendarmerie. Notons cependant que l'ensemble des répondants, tous sexes confondus, préfère le domaine des enquêtes.

Si vous choisissez de passer des concours, quel domaine aurait votre préférence? (Q69)

	Total		Hommes		Femmes	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Patrouille-gendarmerie	181	25,4 %	137	33,0 %	44	14,8 %
Enquêtes	449	63,1 %	228	54,9 %	221	74,4 %
Gestion (direction)	82	11,5 %	50	12,0 %	32	10,8 %
Total	712	100 %	415	100 %	297	100 %

Test
Khi-carré de Pearson
33,201**

Questions éthiques

Les prochaines associations significatives selon le sexe des répondants sont liées aux questions éthiques. Les réponses à ces questions sont assez similaires entre les hommes et les femmes. Des différences sont quand même observées, de l'ordre de 5 % à 10 %, et concernent surtout

la distribution des réponses et le niveau des valeurs extrêmes³⁰. Dans le cas des valeurs extrêmes, les différences entre les hommes et les femmes grimpent jusqu'à 15 %, les femmes optant plus souvent pour des valeurs extrêmes et moins souvent pour la position neutre (ni en accord ni en désaccord) que leurs confrères.

Les moyens interdits

Nous constatons premièrement que les femmes sont opposées dans une plus grande proportion à tous les énoncés portant sur l'utilisation de moyens interdits. C'est à ces questions qu'elles récoltent le plus de valeurs extrêmes et le moins de positions neutres.

- Les femmes sont tout à fait en désaccord avec l'utilisation de moyens interdits et illégaux pour procéder à une arrestation (Q3-2), à 81 % contre 67 % pour les hommes.
- Les femmes sont tout à fait en désaccord avec le fait de mentir en cour ou dans un rapport (Q3-13), à 95 % contre 86 % pour les hommes.
- À l'affirmation que le travail policier est comme un jeu et que, tant qu'en apparence les règles sont respectées, tous les moyens sont bons pour gagner (Q3-14), les femmes sont tout à fait en désaccord à 81 % contre 64 % pour les hommes.

Un policier doit parfois utiliser des moyens interdits ou illégaux pour faire respecter la loi ou procéder à une arrestation. (Q3-2)

	Total		Hommes		Femmes	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Tout à fait en désaccord	399	72,7 %	207	66,6 %	192	80,7 %
Moyennement en désaccord	78	14,2 %	49	15,8 %	29	12,2 %
Ni d'accord ni en désaccord	33	6,0 %	27	8,7 %	6	2,5 %
Moyennement d'accord	33	6,0 %	25	8,0 %	8	3,4 %
Tout à fait d'accord	6	1,1 %	3	1,0 %	3	1,3 %
Total	549	100 %	311	100 %	238	100 %

Tests
 Khi-carré de Pearson 18,432*** Khi-carré de Kruskal-Wallis 14,625***

Il est parfois nécessaire pour un policier de mentir un peu en cours ou dans son rapport pour obtenir une condamnation. (Q3-13)

	Total		Hommes		Femmes	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Tout à fait en désaccord	490	89,3 %	267	85,9 %	223	93,7 %
Moyennement en désaccord	28	5,1 %	22	7,1 %	6	2,5 %
Ni d'accord ni en désaccord	15	2,7 %	9	2,9 %	6	2,5 %
Moyennement d'accord	12	2,2 %	10	3,2 %	2	0,8 %
Tout à fait d'accord	4	0,7 %	3	1,0 %	1	0,4 %
Total	549	100 %	311	100 %	238	100 %

Tests
 Khi-carré de Pearson 10,506* Khi-carré de Kruskal-Wallis 3,547**

30. Lorsque l'on dit que les répondants sont « d'accord » avec une affirmation, il s'agit d'une simplification de langage : le pourcentage comprend la somme des pourcentages

Le travail policier est comme un jeu. Tant qu'en apparence les règles sont respectées, tous les moyens sont bons pour gagner. (Q3-14)

	Total		Hommes		Femmes	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Tout à fait en désaccord	389	71,0 %	197	63,5 %	192	80,7 %
Moyennement en désaccord	82	15,0 %	56	18,1 %	26	10,9 %
Ni d'accord ni en désaccord	36	6,6 %	23	7,4 %	13	5,5 %
Moyennement d'accord	26	4,7 %	23	7,4 %	3	1,3 %
Tout à fait d'accord	15	2,7 %	11	3,5 %	4	1,7 %
Total	548	100 %	310	100 %	238	100 %
Tests						
Khi-carré de Pearson			Khi-carré de Kruskal-Wallis			
23,413***			20,265***			

La loi du silence

C'est aux questions relatives à la loi du silence et à la solidarité entre policiers que l'on observe les positions les moins fermes de la part des femmes, c'est-à-dire le moins de positions extrêmes et le plus de positions neutres. Mais comparés aux femmes, les hommes optent tout de même pour des positions neutres plus souvent que les femmes. Ainsi, les femmes prendraient l'action appropriée (dénonciation ou autre) si elles savaient qu'un policier avait commis un acte répréhensible (Q3-3) à 70 % (37 % moyennement d'accord et 33 % tout à fait d'accord), et avec 15 % en position neutre. Les hommes sont d'accord avec l'affirmation à 52 % (29 % moyennement d'accord et 24 % tout à fait d'accord). À la question Q3-7 qui porte sur le fait de se protéger les uns les autres lorsqu'une mauvaise conduite est alléguée, les femmes sont en désaccord à 71 % (31 % moyennement en désaccord et 40 % tout à fait en désaccord), les hommes le sont à 58 % (31 % moyennement en désaccord et 27 % tout à fait en désaccord). La question de la courtoisie professionnelle (Q3-9) entraîne un désaccord des femmes à 58 % (22 % moyennement en désaccord et 36 % tout à fait en désaccord) avec une position neutre chez 20 % d'entre elles. Les hommes sont en désaccord avec seulement 44 % (24 % moyennement en désaccord et 20 % tout à fait en désaccord) avec une forte position neutre de 29 %.

aux réponses à « D'accord » et à « Tout à fait d'accord ». Mais lorsque l'on parle de valeurs extrêmes, nous observons strictement les deux positions extrêmes, soit « Tout à fait d'accord » et « Tout à fait en désaccord ». L'analyse des valeurs extrêmes nous informe qu'à propos d'une affirmation, les répondants adoptent des convictions fermes.

Je prendrais l'action appropriée si je savais qu'un policier avait commis un acte répréhensible même s'il s'agissait d'un ami. (Q3-8)

	Total		Hommes		Femmes	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Tout à fait en désaccord	40	7,3 %	27	8,7 %	13	5,5 %
Moyennement en désaccord	78	14,2 %	55	17,7 %	23	9,7 %
Ni d'accord ni en désaccord	101	18,4 %	66	21,2 %	35	14,7 %
Moyennement d'accord	178	32,4 %	89	28,6 %	89	37,4 %
Tout à fait d'accord	152	27,7 %	74	23,8 %	78	32,8 %
Total	549	100 %	311	100 %	238	100 %
Tests						
Khi-carré de Pearson			Khi-carré de Kruskal-Wallis			
18,265***			15,222***			

À moins qu'il ne s'agisse d'une faute extrêmement grave, les policiers devraient se protéger les uns les autres lorsqu'une mauvaise conduite est alléguée. (Q3-7)

	Total		Hommes		Femmes	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Tout à fait en désaccord	175	32,1 %	82	26,5 %	93	39,4 %
Moyennement en désaccord	171	31,3 %	97	31,3 %	74	31,4 %
Ni d'accord ni en désaccord	76	13,9 %	43	13,9 %	33	14,0 %
Moyennement d'accord	99	18,1 %	70	22,6 %	29	12,3 %
Tout à fait d'accord	25	4,6 %	18	5,8 %	7	3,0 %
Total	546	100 %	310	100 %	236	100 %
Tests						
Khi-carré de Pearson			Khi-carré de Kruskal-Wallis			
17,207*			15,540***			

La "courtoisie professionnelle", lorsqu'on excuse un collègue dans le cas de transgressions mineures à la loi, est acceptable. (Q3-9)

	Total		Hommes		Femmes	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Tout à fait en désaccord	147	26,8 %	61	19,6 %	86	36,3 %
Moyennement en désaccord	129	23,5 %	76	24,4 %	53	22,4 %
Ni d'accord ni en désaccord	136	24,8 %	89	28,6 %	47	19,8 %
Moyennement d'accord	110	20,1 %	72	23,2 %	38	16,0 %
Tout à fait d'accord	26	4,7 %	13	4,2 %	13	5,5 %
Total	548	100 %	311	100 %	237	100 %
Tests						
Khi-carré de Pearson			Khi-carré de Kruskal-Wallis			
22,245***			13,428***			

Les deux questions Q3-15 et Q3-21 abordent le fait de mentir pour préserver un emploi, soit pour soi-même ou pour celui des autres. On retrouve ici les mêmes tendances que lors des questions précédentes : les femmes sont moins portées que les hommes à mentir pour ce genre de raison. Notons toutefois que les hommes et les femmes sont plus disposés à mentir pour eux-mêmes que pour quelqu'un d'autre.

Le langage

Les femmes sont en désaccord avec l'utilisation d'un langage irrespectueux ou d'insultes (Q3-8) dans 85 % des cas, contre 76 % pour les hommes. La différence est plus marquée lorsque l'on compare les résultats des valeurs extrêmes. Les femmes répondent être tout à fait en désaccord avec cette pratique à 72 % et les hommes à 56 %. Les femmes ont donc des opinions plus fermes contre l'utilisation d'un langage irrespectueux que les hommes.

Il est parfois nécessaire d'utiliser un langage irrespectueux ou des insultes envers une personne quand c'est la seule manière de se faire comprendre ou de la faire collaborer. (Q3-8)

	Total		Hommes		Femmes	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Tout à fait en désaccord	345	62,7 %	174	55,8 %	171	71,8 %
Moyennement en désaccord	98	17,8 %	65	20,8 %	33	13,9 %
Ni d'accord ni en désaccord	36	6,5 %	27	8,7 %	9	3,8 %
Moyennement d'accord	58	10,5 %	35	11,2 %	23	9,7 %
Tout à fait d'accord	13	2,4 %	11	3,5 %	2	0,8 %
Total	550	100 %	312	100 %	238	100 %
Tests						
Khi-carré de Pearson			Khi-carré de Kruskal-Wallis			
18,568***			14,296***			

À l'affirmation « certaines personnes devraient être punies par la loi de la rue quand elles s'en prennent à un policier parce que c'est la seule vraie punition qu'elles recevront » (Q3-19), les femmes sont en désaccord à 87 % contre 75 % pour les hommes.

Résumé – associations selon le sexe

Les femmes agiraient de manière à respecter et à être conformes aux procédures établies par les organisations. Elles auraient légèrement moins tendance à opter pour un comportement inapproprié ou déviant que les hommes. Elles adoptent en général des opinions plus fermes sur certaines questions, particulièrement en ce qui concerne les plus graves. Certains y verront le souci de ne pas être pris en défaut dans un milieu qui était, il y a quelques années, réfractaire aux femmes; d'autres y verront un souci de conformité.

3.2 Croisements selon le collège d'origine des répondants

Des associations significatives ont été observées entre les collèges d'origine des répondants et six des questions du questionnaire³¹. Les premières associations observées ont trait à des questions dont les choix de réponse sont de type nominal, soit les questions 7, 9, 17, 22 et 29. Celles-ci portent sur la cause de la délinquance, sur l'opinion quant au nombre d'effectifs policiers, sur ce qui plaît dans le métier de policier, sur le port de l'uniforme et sur la police communautaire. La sixième association significative selon le collège d'origine qui ressort du lot des questions touche les aspects éthiques : le fait d'accepter ou non des gracieusetés de la part des commerçants (Q3-18).

31. Les tableaux complets des associations selon le collège d'origine se retrouvent en annexe.

Les raisons de l'augmentation de la délinquance sont variables selon les régions

Les résultats de la question 7 (qui cherchait à identifier les raisons de l'augmentation de la délinquance) varient de manière considérable d'un collège à l'autre. Il est intéressant de constater que seuls les collèges de Montréal, même si c'est dans une faible proportion, ont choisi l'afflux d'immigrés comme cause de l'augmentation de la délinquance. Autre particularité, nous pouvons aussi observer que les répondants du collège de Rimouski croient plus que les répondants des autres collèges, soit à 70 %, que la « détérioration de la situation économique et sociale » est l'explication de l'augmentation de la délinquance. La deuxième explication de la délinquance la plus populaire est celle de « la démission des parents », et ce sont les répondants du collège Notre-Dame-de-Foy qui l'ont choisi dans la plus grande proportion, soit avec 42 %. La « tolérance à la justice » se retrouve en troisième position des explications, dans des proportions de répondants variant de 0,6 % à 28 %, selon les collèges.

D'après vous, l'augmentation de la délinquance est principalement due : (Q7)

	Total		F.-X.-Garneau		Ahunistic		Maisonneuve		Sherbrooke		N.-D.-de-Foy	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
À la détérioration de la situation économique et sociale	386	53,9 %	43	46,7 %	75	62,0 %	66	57,4 %	33	47,8 %	5	19,2 %
À la crise des institutions	44	6,1 %	5	5,4 %	6	5,0 %	8	7,0 %	1	1,4 %	3	11,5 %
À l'afflux d'immigrés	5	0,7 %	0	0,0 %	2	1,7 %	2	1,7 %	0	0,0 %	0	0,0 %
À la tolérance de la justice	99	13,8 %	20	21,7 %	11	9,1 %	10	8,7 %	11	15,9 %	7	26,9 %
À la démission des parents	182	25,4 %	24	26,1 %	27	22,3 %	29	25,2 %	24	34,8 %	11	42,3 %
Total	716	100 %	92	100 %	121	100 %	115	100 %	69	100 %	26	100 %

	Rimouski		John Abbott		Outaouais		Alma		Trois-Rivières	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
À la détérioration de la situation économique et sociale	42	70,0 %	27	45,0 %	30	66,7 %	41	55,4 %	24	44,4 %
À la crise des institutions	2	3,3 %	5	8,3 %	7	15,6 %	4	5,4 %	3	5,6 %
À l'afflux d'immigrés	0	0,0 %	1	1,7 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
À la tolérance de la justice	5	8,3 %	7	11,7 %	4	8,9 %	9	12,2 %	15	27,8 %
À la démission des parents	11	18,3 %	20	33,3 %	4	8,9 %	20	27,0 %	12	22,2 %
Total	60	100 %	60	100 %	45	100 %	74	100 %	54	100 %

Test
Khi-carré de Pearson
69,418**

Pour une bonne sécurité

À la lecture des résultats obtenus à la question 9, nous pouvons observer que 67 % des répondants considèrent que les effectifs sont insuffisants pour assurer une bonne sécurité. Ce pourcentage varie de 80 % (collège de Sherbrooke) à 56 % (collège de l'Outaouais) selon les collèges. Nous pourrions donc dire que les répondants des collèges de Sherbrooke, Ahunistic, Maisonneuve, Notre-Dame-de-Foy, Alma, F.-X.-Garneau sont moins satisfaits de la teneur des effectifs que les répondants des collèges de l'Outaouais et de Rimouski.

Diriez-vous aujourd'hui que, pour assurer une bonne sécurité : (Q9)

	Total		F.-X.-Garneau		Ahunistic		Maisonneuve		Sherbrooke		N.-D.-de-Foy	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Les effectifs de police sont suffisants	235	32,6 %	32	34,4 %	29	24,0 %	35	30,4 %	14	20,3 %	9	33,3 %
Les effectifs de police sont insuffisants	486	67,4 %	61	65,6 %	92	76,0 %	80	69,6 %	55	79,7 %	18	66,7 %
Total	721	100 %	93	100 %	121	100 %	115	100 %	69	100 %	27	100 %

	Rimouski		John Abbott		Outaouais		Alma		Trois-Rivières	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Les effectifs de police sont suffisants	27	43,5 %	25	41,0 %	20	44,4 %	24	32,4 %	20	37,0 %
Les effectifs de police sont insuffisants	35	56,5 %	36	59,0 %	25	55,6 %	50	67,6 %	34	63,0 %
Total	62	100 %	61	100 %	45	100 %	74	100 %	54	100 %

Test
Khi-carré de Pearson
17,947*

Les avantages du métier

À la question 17, il apparaît que ce qui plaît le plus aux répondants à propos du métier de policier, c'est de se trouver dans des situations variées (52 %) ainsi que la possibilité d'avoir beaucoup de contacts humains (32 %). Chaque choix de réponse a cependant obtenu l'aval des répondants des collèges dans des proportions très différentes. Les résultats montrent entre autres que les répondants du collège Ahunistic privilégient de « pouvoir se trouver dans des situations variées » dans une proportion plus grande que tous les autres collèges. Les répondants de Rimouski se démarquent par leur plus grande préférence pour « les contacts humains ». Les répondants du collège Notre-Dame-de-Foy ont fortement privilégié les situations variées et les contacts humains, délaissant les autres choix en ne leur accordant qu'un faible pourcentage de réponses.

D'après l'expérience que vous en avez de la police, diriez-vous « Ce qui me plaît dans ce métier, c'est surtout... » (Q17)

	Total		F.-X.-Garneau		Ahunistic		Maisonneuve		Sherbrooke		N.-D.-de-Foy	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
On se trouve dans des situations variées	374	52,2 %	42	45,2 %	84	69,4 %	55	47,8 %	44	64,7 %	15	55,6 %
On travaille en équipe	58	8,1 %	4	4,3 %	8	6,6 %	12	10,4 %	7	10,3 %	1	11,0 %
On peut prendre des initiatives	19	2,7 %	2	2,2 %	2	1,7 %	8	7,0 %	2	2,9 %	0	0,0 %
On a beaucoup de contacts humains	226	31,6 %	40	43,0 %	19	15,7 %	34	29,6 %	11	16,2 %	11	40,7 %
On a des responsabilités	39	5,4 %	5	5,4 %	8	6,6 %	6	5,2 %	4	5,9 %	0	0,0 %
Total	716	100 %	93	100 %	121	100 %	115	100 %	68	100 %	27	107 %

	Rimouski		John Abbott		Outaouais		Alma		Trois-Rivières	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
On se trouve dans des situations variées	26	43,3 %	32	54,2 %	21	46,7 %	30	40,0 %	25	47,2 %
On travaille en équipe	6	10,0 %	5	8,5 %	3	6,7 %	7	9,3 %	5	9,4 %
On peut prendre des initiatives	0	0,0 %	2	3,4 %	1	2,2 %	1	1,3 %	1	1,9 %
On a beaucoup de contacts humains	26	43,3 %	15	25,4 %	19	42,2 %	31	41,3 %	20	37,7 %
On a des responsabilités	2	3,3 %	5	8,5 %	1	2,2 %	6	8,0 %	2	3,8 %
Total	60	100 %	59	100 %	45	100 %	75	100 %	53	100 %

Test
Khi-carré de Pearson
62,653**

Le port de l'uniforme

Le port de l'uniforme entre le domicile et le travail est considéré comme une menace pour la sécurité personnelle du policier pour 73 % des

répondants : les répondants du collège de Maisonneuve se disent d'accord avec l'énoncé à 87 % (pourcentage le plus élevé) et ceux de F.-X.-Garneau à 55 % (pourcentage le plus faible). On peut se demander à quoi attribuer l'écart de 32 % entre la plus haute valeur et la plus basse, la position des autres collèges se situant entre ces deux extrêmes. Nous pouvons supposer que dans les plus grandes villes, comme Montréal, où le taux de criminalité est plus élevé, les policiers craindraient plus de s'afficher comme policier, compte tenu des représailles potentielles.

Porter l'uniforme entre le domicile et le travail, à votre avis (Q22)

	Total		F.-X.-Garneau		Ahunstic		Maisonneuve		Sherbrooke		N.-D.-de-Foy	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Cela accroît la présence policière dans la rue	194	27,0 %	42	45,2 %	20	16,5 %	15	13,0 %	16	23,2 %	11	40,7 %
Cela menace la sécurité personnelle du policier	525	73,0 %	51	54,8 %	101	83,5 %	100	87,0 %	53	76,8 %	16	59,3 %
Total	719	100 %	93	100 %	121	100 %	115	100 %	69	100 %	27	100 %

	Rimouski		John Abbott		Outaouais		Alma		Trois-Rivières	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Cela accroît la présence policière dans la rue	13	21,3 %	13	21,3 %	14	31,8 %	33	44,0 %	17	32,1 %
Cela menace la sécurité personnelle du policier	48	78,7 %	48	78,7 %	30	68,2 %	42	56,0 %	36	67,9 %
Total	61	100 %	61	100 %	44	100 %	75	100 %	53	100 %

Test
Khi-carré de Pearson
50,986***

La police communautaire

Enfin, l'approche communautaire semble être considérée comme un moyen d'assurer la sécurité pour une forte proportion, soit pour 84 % des répondants. Les pourcentages varient cependant de 97 % à 76 % en fonction du collège d'origine des répondants. Les répondants des collèges des régions semblent plus enclins à privilégier le modèle de la police communautaire que ceux de la métropole.

Pensez-vous que l'approche communautaire (Q29)

	Total		F.-X.-Garneau		Ahunstic		Maisonneuve		Sherbrooke		N.-D.-de-Foy	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Est un bon moyen d'assurer la sécurité	610	84,5 %	79	84,9 %	92	76,0 %	87	75,7 %	60	87,0 %	25	92,6 %
Demande beaucoup pour peu de résultats	112	15,5 %	14	15,1 %	29	24,0 %	28	24,3 %	9	13,0 %	2	7,4 %
Total	722	100 %	93	100 %	121	100 %	115	100 %	69	100 %	27	100 %

	Rimouski		John Abbott		Outaouais		Alma		Trois-Rivières	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Est un bon moyen d'assurer la sécurité	60	96,8 %	53	86,9 %	38	84,4 %	70	93,3 %	46	85,2 %
Demande beaucoup pour peu de résultats	2	3,2 %	8	13,1 %	7	15,6 %	5	6,7 %	8	14,8 %
Total	62	100 %	61	100 %	45	100 %	75	100 %	54	100 %

Test
Khi-carré de Pearson
27,045***

Les gracieusetés

Enfin à la question 3-18, « Généralement, ce n'est pas mal pour un policier d'accepter des gracieusetés ou des rabais sur la nourriture ou autre de la part des commerçants », l'ensemble des répondants de tous

les collèges est en désaccord avec l'affirmation, les proportions variant de 40 % (collège de Maisonneuve) à 75 % (cégep de Rimouski). Quatre collèges semblent se distinguer de l'ensemble avec un niveau d'accord supérieur aux autres sur cette question : le collège de Maisonneuve (44 %), le campus Notre-Dame-de-Foy (30 %), le collège de Sherbrooke (29 %) et le cégep de Trois-Rivières (24 %). Notons que la position neutre est assez élevée, allant jusqu'à 20 %.

Généralement, ce n'est pas mal pour un policier d'accepter des gratuités ou rabais de nourriture ou autre de la part des commerçants. (Q3-18)

	Total		F.-X.-Garneau		Ahunistic		Maisonneuve		Sherbrooke		N.-D.-de-Foy	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Tout à fait en désaccord	223	40,7 %	38	45,8 %	45	44,6 %	14	19,2 %	21	37,5 %	2	8,7 %
Moyennement en désaccord	122	22,3 %	21	25,3 %	24	23,8 %	15	20,5 %	10	17,9 %	10	43,5 %
Ni d'accord ni en désaccord	89	16,2 %	11	13,3 %	18	17,8 %	12	16,4 %	9	16,1 %	4	17,4 %
Moyennement d'accord	91	16,6 %	9	10,8 %	11	10,9 %	23	31,5 %	13	23,2 %	7	30,4 %
Tout à fait d'accord	23	4,2 %	4	4,8 %	3	3,0 %	9	12,3 %	3	5,4 %	0	0,0 %
Total	548	100 %	83	100 %	101	100 %	73	100 %	56	100 %	23	100 %

	Rimouski		John Abbott		Outaouais		Alma		Trois-Rivières	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Tout à fait en désaccord	20	55,6 %	19	43,2 %	13	46,4 %	34	58,6 %	17	37,0 %
Moyennement en désaccord	7	19,4 %	11	25,0 %	7	25,0 %	8	13,8 %	9	19,6 %
Ni d'accord ni en désaccord	5	13,9 %	6	13,6 %	3	10,7 %	12	20,7 %	9	19,6 %
Moyennement d'accord	4	11,1 %	7	15,9 %	5	17,9 %	4	6,9 %	8	17,4 %
Tout à fait d'accord	0,0	0,0 %	1	2,3 %	0,0	0,0 %	0,0	0,0 %	3	6,5 %
Total	36	100 %	44	100 %	28	100 %	58	100 %	46	100 %

Test

Khi-carré de Pearson

74,030***

Résumé – associations avec les collèges

Les répondants des collèges de Sherbrooke, Ahuntsic, Maisonneuve, Notre-Dame-de-Foy, Alma, F.-X.-Garneau sont moins satisfaits de la teneur des effectifs que les répondants des collèges de l'Outaouais et de Rimouski. Les répondants du collège Ahuntsic privilégient de « pouvoir se trouver dans des situations variées » dans une proportion plus grande que tous les autres collèges, les répondants de Rimouski préférant « les contacts humains ». En ce qui a trait au port de l'uniforme entre le domicile et le travail, les répondants des plus grandes villes craindraient plus de s'afficher comme policier. Les répondants des collèges des régions semblent plus enclins à privilégier le modèle de la police communautaire que ceux de la métropole. Enfin, sur la question des gracieusetés, 20 % des répondants adoptent une position neutre, ce qui signifie une certaine ambivalence sur la question. De plus, les répondants du collège de Maisonneuve, du campus Notre-Dame-de-Foy, du collège de Sherbrooke et du cégep de Trois-Rivières sont ceux qui sont le plus en accord avec le fait d'accepter des gracieusetés de la part de commerçants.

3.3 Croisements selon l'âge des répondants

Un recodage de la répartition de l'âge des répondants a été effectué³².

Distribution des répondants en fonction de leur âge		
	Nb	Total
20 et moins	93	12,9 %
21 ans	178	24,6 %
22 ans	132	18,3 %
23 et 24 ans	151	20,9 %
25 ans et plus	169	23,4 %
	723	100 %

Une seule association significative ressort ici, soit celle entre les catégories d'âges et la question 16 de la section éthique, « Ma vie personnelle, c'est mon affaire, et la plupart du temps mon employeur ne s'y intéresse pas tant que je fais mon travail ».

Ma vie personnelle, c'est mon affaire, et la plupart du temps mon employeur ne s'y intéresse pas tant que je fais mon travail. (Q3-16)

	Total		20 et -		21 ans		22 ans		23 et 24 ans		25 et +	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Tout à fait en désaccord	52	9,5 %	6	6,5 %	18	12,5 %	5	5,3 %	17	14,5 %	6	5,9 %
Moyennement en désaccord	112	20,4 %	20	21,7 %	31	21,5 %	17	18,1 %	31	26,5 %	13	12,7 %
Ni d'accord ni en désaccord	91	16,6 %	20	21,7 %	19	13,2 %	26	27,7 %	11	9,4 %	15	14,7 %
Moyennement d'accord	137	25,0 %	26	28,3 %	33	22,9 %	26	27,7 %	24	20,5 %	28	27,5 %
Tout à fait d'accord	157	28,6 %	20	21,7 %	43	29,9 %	20	21,3 %	34	29,1 %	40	39,2 %
Total	549	100 %	92	100 %	144	100 %	94	100 %	117	100 %	102	100 %

Tests

Khi-carré de Pearson

Khi-carré de Kruskal-Wallis

36,748**

11,202*

On peut observer que les plus âgés croient plus que les autres que leurs supérieurs se préoccupent peu de leur vie privée.

3.4 Croisements selon les attentes des répondants

Parmi les questions présentées aux aspirants policiers, la question 17 vise à établir quelles sont les attentes des policiers envers leur métier. La question offre un choix de six réponses, chacune étant considérée comme un indicateur de ces attentes (Monjardet et Gorgeon, 1999). Voici l'énoncé de cette question :

Q17 : D'après l'expérience que vous avez de la police, diriez-vous « Ce qui me plaît dans ce métier, c'est surtout... » :

32. L'âge a été transformé et mis en catégories afin de pouvoir donner plus de sens à notre analyse.

- on se retrouve dans des situations variées ;
- on travaille en équipe ;
- on peut prendre des initiatives ;
- on n’a personne sur le dos ;
- on a beaucoup de contacts humains ;
- on a des responsabilités.

Un recodage des différentes réponses, comme le propose l’étude originale de Monjardet et Gorgeon, nous permet de les classer en deux principales catégories :

1- Attente d’un travail intéressant (réponses 1, 3, 6)

2- Attente de bonnes relations et de bonne ambiance (réponses 2, 4, 5)

Ce nouvel indicateur permet de répartir les répondants comme suit :

Les attentes des répondants par rapport à leur métier sont de deux ordres :		
	Nombre	% total
Un travail intéressant	432	59,8 %
De bonnes relations, une bonne ambiance	285	39,4 %
	717	100 %

Neuf associations sont significatives avec cet indicateur d’attente.

Association avec les questions d’identification des répondants

Nous observons une association significative entre les collègues d’origine et les attentes des aspirants policiers par rapport au métier. Même si la majorité des répondants (60 %) attendent de leur métier qu’il soit intéressant, nous notons des différences importantes entre les collègues. Ainsi, les répondants du collège Ahuntsic (78 %) et de Sherbrooke (74 %) espèrent, avec les deux plus fortes proportions, que leur travail soit intéressant, et de l’autre côté, ceux des collègues de Rimouski (53 %) et d’Alma (51 %) espèrent travailler dans une bonne ambiance et des relations agréables, avec une faible majorité.

Association attentes envers le métier et collègues

	Total		F.-X.-Garneau		Ahunistic		Maisonneuve		Sherbrooke		N.-D.-de-Foy	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Travail intéressant	432	60,3 %	49	52,7 %	94	77,7 %	69	60,0 %	50	73,5 %	15	55,6 %
Relation, bonne ambiance	284	39,7 %	44	47,3 %	27	22,3 %	46	40,0 %	18	26,5 %	12	44,4 %
Total	716	100 %	93	100 %	121	100 %	115	100 %	68	100 %	27	100 %

	Rimouski		John Abbott		Outaouais		Alma		Trois-Rivières	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Travail intéressant	28	46,7 %	39	66,1 %	23	51,1 %	37	49,3 %	28	52,8 %
Relation, bonne ambiance	32	53,3 %	20	33,9 %	22	48,9 %	38	50,7 %	25	47,2 %
Total	60	100 %	59	100 %	45	100 %	75	100 %	53	100 %

Test
 Khi-carré de Pearson
 34,848***

Une autre association apparaît entre les attentes par rapport au métier et le fait d'avoir complété soit une AEC ou un DEC. Les répondants détenant un DEC espèrent un peu plus un travail intéressant qu'un travail offrant de bonnes relations de travail comparativement à ceux détenant une AEC. Notons cependant que le nombre de répondants détenant une AEC est, dans notre échantillon, faible au point que nous ne pourrions généraliser ce résultat.

Association attentes et préalables collégiaux (AEC ou DEC)

	Total		DEC		AEC	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Travail intéressant	432	60,3 %	388	58,8 %	44	77,2 %
Relation, bonne ambiance	285	39,7 %	272	41,2 %	13	22,8 %
Total	717	100 %	660	100 %	57	100 %

Test
 Khi-carré de Pearson
 7,421**

Les répondants dits « motivés » ont des attentes légèrement plus élevées en fonction de l'ambiance de travail et les policiers dits « manquant de zèle » pencheraient plutôt pour un travail intéressant.

Association attentes et « Pour assurer une bonne sécurité » (Q11)

	Total		Motivé		Manque zèle	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Travail intéressant	432	60,3 %	366	58,7 %	66	70,2 %
Relation, bonne ambiance	285	39,7 %	257	41,3 %	28	29,8 %
Total	717	100 %	623	100 %	94	100 %

Test
 Khi-carré de Pearson
 4,483*

Les policiers croyant que « La mission du policier est de rassurer les gens honnêtes » s'attendent un peu plus à une bonne ambiance de travail. Ceux qui croient qu'ils doivent faire « peur aux délinquants » espèrent un peu plus un travail intéressant.

Association attentes et « Pensez-vous que la police doit d'accord » (Q23)

	Total		Rassurer		Faire peur	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Travail intéressant	432	60,3 %	344	57,5 %	88	73,9 %
Relation, bonne ambiance	285	39,7 %	254	42,5 %	31	26,1 %
Total	717	100 %	598	100 %	119	100 %

Test

Khi-carré de Pearson

11,180***

Ceux considérant « l'approche communautaire comme un bon moyen d'assurer la sécurité » s'attendent à de bonnes relations et à une bonne ambiance de travail dans une proportion légèrement supérieure à ceux qui considèrent l'approche communautaire inefficace. De l'autre côté, ceux qui considèrent que l'approche communautaire demande beaucoup pour peu de résultats préfèrent un travail intéressant.

Association attentes et « Pensez-vous que l'approche communautaire » (Q29)

	Total		Bon moyen		Peu de résultats	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Travail intéressant	432	60,3 %	353	58,4 %	79	69,9 %
Relation, bonne ambiance	285	39,7 %	251	41,6 %	34	30,1 %
Total	717	100 %	604	100 %	113	100 %

Test

Khi-carré de Pearson

5,227*

Les réponses à la question 39 suivent la même logique. Ceux qui considèrent que « l'emploi de la force est justifié pour se faire respecter » (orientés vers la tâche) préfèrent un travail intéressant aux bonnes relations. Inversement, ceux qui ne sont pas d'accord avec cette affirmation préfèrent les bonnes relations.

Association attentes et « Pensez-vous que l'emploi de la force est justifié pour se faire respecter? » (Q39)

	Total		Oui		Non	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Travail intéressant	431	60,4 %	69	71,9 %	362	58,7 %
Relation, bonne ambiance	282	39,6 %	27	28,1 %	255	41,3 %
Total	713	100 %	96	100 %	617	100 %

Test

Khi-carré de Pearson

6,0587*

La question 82 sonde les aspirants policiers sur leur perception du Code de déontologie des policiers du Québec, pour vérifier s'il est perçu comme une règle comme une autre, comme un instrument de contrôle supplémentaire ou comme un ensemble de normes professionnelles. Quatre-vingt-quatre pour cent des répondants croient que le Code de déontologie des policiers du Québec est un ensemble de normes professionnelles. Pourtant, ceux qui ont répondu que c'était un règlement comme un autre ou un instrument de contrôle supplémentaire, donc ayant une vision plus « instrumentale » du Code, espèrent un peu plus un travail intéressant que ceux qui considèrent le Code comme un ensemble de normes professionnelles et qui préfèrent les relations et la bonne ambiance de travail.

Association attentes et « Pour vous le code de déontologie des policiers, c'est surtout... » (Q82)

	Total		Règle comme une autre		Instrument de contrôle supplémentaire		Ensemble de normes professionnelles	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Travail intéressant	432	60,3 %	25	73,5 %	61	76,3 %	346	57,4 %
Relation, bonne ambiance	285	39,7 %	9	26,5 %	19	23,8 %	257	42,6 %
Total	717	100 %	34	100 %	80	100 %	603	100 %

Test

Khi-carré de Pearson

13,129***

En observant la plupart de ces associations, il est possible d'établir que pour ceux qui ont une approche orientée vers la tâche ou vers les résultats, les attentes se situent plus vers un travail intéressant que vers une ambiance ou des relations interpersonnelles intéressantes.

Partie 4 : Les entrevues

4. Analyse qualitative

4.1 La méthodologie

Les entrevues ont été menées durant les mois de février et mars 2003. Nous avons rencontré dix aspirants policiers de l'échantillon initial, soit quatre femmes et six hommes, tous âgés entre 22 et 30 ans. Leur participation s'est faite sur une base volontaire. Les entrevues, d'une durée variant entre 45 minutes et 1 heure 30 minutes, ont pris la forme d'entrevues semi-directives reprenant les principaux sujets du questionnaire. La recherche qualitative par l'entretien permet à l'intervieweur de recueillir d'autres types d'information que le permet un questionnaire traditionnel. Outre les réponses elles-mêmes, l'entretien permet d'observer l'environnement, l'attitude ou la réaction devant certaines questions ainsi que le genre de discours employé selon les problématiques. De plus, cette méthode permet à l'intervieweur d'ajuster les questions en fonction des réponses et ainsi, explorer des avenues imprévues. À la fin de l'entretien, nous avons posé une série de questions plus ciblées afin de s'assurer que tous les sujets ont été abordés (Boutin, 1997).

Une analyse transversale des entrevues a été effectuée : elle avait pour but d'éclaircir et d'approfondir certains thèmes, et de faire place à des éléments de réflexion différents que la recherche n'avait pas déjà identifiés. Par la suite, à l'aide des résultats obtenus avec le questionnaire et les entrevues, il a été possible de dresser un profil général des aspirants policiers.

Puisque le questionnaire initial (quantitatif) ne touchait que très superficiellement des questions d'ordre socioéconomique, alors qu'à l'inverse le questionnaire de l'étude originale abordait ces aspects de manière plus approfondie, nous avons profité de la partie qualitative de notre étude pour étayer les informations à cet égard. De plus, outre ces aspects particuliers quant au passé des répondants, les entrevues semi-directives nous ont donné l'occasion d'aller beaucoup plus en profondeur sur d'autres aspects que l'étude de Monjardet et Gorgeon n'abordait pas au départ.

4.2 Environnement et bagage personnel

Cheminement passé de l'aspirant policier

Lors des dix entrevues, deux aspirants policiers seulement prétendent avoir été influencés par l'entourage : un qui a un parent policier et un autre qui a un ami policier. Deux autres aspirants policiers qui ont aussi eu une présence policière dans la famille n'en parlent pas comme une influence. Ils ont commencé des études dans un autre domaine à leur sortie du secondaire, avant les techniques policières, et ce, dans des disciplines variées (les sciences de la santé, les sciences pures, l'administration, la toxicomanie, la psychologie et même la mécanique). D'autre part, seulement trois des dix aspirants policiers interviewés ont effectué un passage direct en techniques policières. Ainsi, l'aspirant n° 10 est le seul qui a eu un parent policier et qui est entré directement en techniques policières après le secondaire.

(n° 10) Moi, ma mère, elle s'est remariée, puis mon beau-père est policier. Puis, ça fait une quinzaine d'années que je vis avec, fait que j'ai évolué un petit peu dans ce milieu-là. Ma mère, elle a travaillé pendant quelques années comme ... au palais de justice. J'entendais toujours parler de ça. Puis, j'aime, j'ai toujours aimé ce qui n'est pas traditionnel comme l'armée. Je fais des arts martiaux. Puis du 8 à 4, ce n'est vraiment pas pour moi. Puis ça, je ne sais pas, c'est un ensemble de petits faits qui font que c'est un métier qui m'intéresse. J'ai hésité entre ça puis pompier.

Enfin, parmi les dix aspirants policiers, deux affirment qu'il s'agissait pour eux d'un rêve de jeunesse. Voici, en tableau, l'information sur la présence de policiers dans la famille et les études entamées avant les techniques policières.

	Présence de policiers dans l'environnement	Autres influences	Études avant les techniques policières
n° 1	Ami	Le fait de vivre à Montréal. Il a vu beaucoup de policiers à la télévision et dans la rue. Les orienteurs lui ont conseillé l'armée ou la police.	DEC en sciences pures
n° 2	Non	Rêve d'enfant.	Passage direct en techniques policières
n° 3	Non	Au cégep, l'orienteur lui a conseillé la police ou la plongée sous-marine.	2 ans de sciences de la santé
n° 4	Non		DEP technique, certificat en toxicomanie et psychologie
n° 5	Parent		DEC en éducation spécialisée et en
n° 6	Parent		DEC en administration et baccalauréat en
n° 7	Non		1 ans de sciences pures, certificat en intervention psychosociale
n° 8	Non	Depuis l'enfance, veut sauver le monde.	Passage direct en techniques policières
n° 9	Non	Admirait les uniformes.	1 an de sciences pures
n° 10	Parent	Environnement familial très orienté « police ».	Passage direct en techniques policières

On peut donc conclure que le lien de causalité entre l'effet de l'influence familiale et la transmission de l'intérêt pour la carrière policière est plutôt faible. Ce sont ceux qui avaient le rêve d'enfant de devenir policier qui sont passés directement en techniques policières. L'influence du lieu de résidence, des médias et du cinéma n'a été mentionnée qu'une fois parmi les dix entrevues et une seule autre personne avoue « aimer l'uniforme ».

Cette variété de cheminements nous porte aussi à croire que le choix de la carrière policière par les jeunes n'est pas nécessairement déterminé au secondaire, ou alors qu'ils n'ont pas accès à cette formation immédiatement après leurs études secondaires. Si l'on compare cette information aux données recueillies par le questionnaire (voir à la section 1.8, le tableau de la répartition de l'âge des répondants), nous remarquons que la proportion des aspirants policiers des cohortes de 19 à 30 qui sont âgés de plus de 23 ans représente près de 45 % des répondants. Compte tenu du fonctionnement de notre système scolaire, nous pouvons affirmer qu'un aspirant policier qui aurait effectué un cheminement direct du secondaire au cégep en techniques policières arriverait à l'École nationale de police du Québec au plus à 23 ans³³. La distribution de l'âge des répondants nous porte à croire qu'ils n'ont pas suivi un cheminement direct vers les techniques policières. Cette hypothèse a été validée auprès des collèges du Québec qui offrent la formation en techniques policières. Nous avons ainsi appris que l'admission dans les collèges se fait sur la base de la qualité du dossier scolaire et qu'ils admettent, selon le collège, environ de 40 % à 50 % d'étudiants en provenance directe du secondaire. On peut donc prétendre que la proportion restante, soit de 50 % à 60 % des étudiants en techniques policières, a soit d'autres expériences scolaires, parfois des diplômes ou encore des expériences de travail. Il est donc tout à fait normal que la répartition de l'âge des répondants se présente ainsi.

4.3 Être policier

Le métier de policier

L'entrevue a permis d'explorer chez les aspirants policiers leurs différentes façons de voir le métier. Peu d'entre eux nous ont explicitement décrit les qualités nécessaires pour être policier lorsque la question était

33. Les étudiants entrent au cégep à 17 ou à 18 ans, sont diplômés à 20 ou à 21 ans. Ils viennent ensuite logiquement à l'École nationale de police du Québec à 22 ans ou à 23 ans, en tenant compte du temps pour terminer le cégep et du délai de la liste d'attente.

posée. Les réponses s'orientaient plutôt vers la description et les avantages et les inconvénients du métier. Les seules qualités citées étaient : être honnête, avoir le souci d'équité, avoir des principes, être sérieux et savoir prendre des initiatives.

(n° 7) ...ce que je mets l'accent sur ce qui est le plus important pour moi, c'est qu'un policier soit honnête envers lui-même, qu'il prenne les décisions et qu'il soit égal envers tous là, qu'il ne décide pas, qu'il ne s'adapte pas à la personne à qui il a affaire, qu'il traite tout le monde sur le même pied d'égalité...

L'exploration du thème du rôle du policier a permis d'obtenir beaucoup plus d'informations à ce sujet. Voici le résumé des différentes conceptions du rôle du policier par les dix aspirants policiers interviewés.

Les différentes conceptions du rôle de policier	
n° 1	Être un modèle. Aider et guider les citoyens.
n° 2	Être proche de son citoyen.
n° 3	Être au service de la population.
n° 4	Être au service de la population. C'est d'abord répressif puis ensuite psycho-socio-communautaire.
n° 5	Aider les citoyens : être un psychologue, un criminologue, un travailleur social et un spécialiste.
n° 6	Aider les gens.
n° 7	Essayer de rétablir la situation et de répondre aux attentes des citoyens.
n° 8	Faire respecter les lois, côté justice.
n° 9	Aider les gens.
n° 10	Avoir un rôle de prévention.

Dans le questionnaire initial, la question 24 portait sur la principale mission du policier et les trois choix de réponses étaient : faire respecter la loi (32 %), secourir (66 %), lutter contre les délinquants (3 %). La question 5 porte plus particulièrement sur ce qui a motivé le choix de cette profession. Elle s'articule comme suit : Diriez-vous que vous êtes entré dans la police surtout pour : la sécurité d'emploi (2 %), le maintien de l'ordre public (47 %), on y gagne bien sa vie (3 %), on est utile (22 %), par hasard (2 %) et la carrière (26 %). À ce propos, dans les entrevues, seulement deux des dix aspirants policiers interviewés considèrent devoir principalement faire appliquer la loi, un seul croit qu'il a surtout un rôle de prévention et les sept autres voient leur rôle comme un service d'aide au citoyen. Les résultats sont assez similaires à ceux des questions 24 et 5 (rôle plus humain et préventif que répressif et orienté vers l'application de la loi), mais la différence tient aux termes employés pour décrire ce rôle. Les entrevues font ressortir une vision « d'aide » qui va au-delà du secours, du maintien de l'ordre et de la lutte aux délinquants, jusqu'à la

rendre semblable à du soutien communautaire, du service à la collectivité et du service à la clientèle. Le volet répressif n'est pas un élément majeur de leur propre définition du rôle du policier, celui-ci ayant même une connotation négative pour eux, comme on peut le voir dans la section suivante qui a trait aux avantages et aux inconvénients.

Avantages et inconvénients

Voici la liste des principaux avantages et inconvénients recueillis auprès des aspirants policiers.

Liste des principaux avantages et inconvénients du métier de policier	
Avantages	Inconvénients
Travail varié	Image négative
Bons salaires et avantages sociaux	Stress
Pouvoir prendre des initiatives	Danger
Stimulant	Difficulté à conjuguer travail et vie familiale
Occasion d'étudier	Horaire de travail variable (jour, soir, nuit)
Possibilité de carrière	Faire de la répression
Avoir des responsabilités	Côtoyer la « mauvaise population »
Pouvoir aider les gens	Intervenir dans des situations négatives
travail d'équipe	Les quotas de contraventions
Intervenir avec différentes clientèles	
Horaires « pas de 8 à 4 »	

Les principaux avantages perçus

Les principaux avantages énoncés par les personnes interviewées concernent spécifiquement le cadre du travail policier. Pour celles-ci, il s'agit d'un travail varié, non monotone, où l'on peut prendre des initiatives, qui est stimulant et qui permet le travail en équipe. Ce travail offrirait aussi des possibilités de carrière et des avantages intéressants liés à la rémunération et aux conditions de travail.

(n° 1) Eh bien, c'est une des raisons pourquoi je suis dans la police. Le cheminement de carrière. Il y a tellement de possibilités. On peut commencer comme simple patrouilleur puis même rester peut-être patrouilleur tout le restant de notre carrière ou on peut peut-être s'essayer puis rentrer dans la filature, dans les enquêtes, dans soit GI. [...] Alors, éventuellement, déjà en partant, je sais que je m'en vais dans un métier où il n'y a pas juste une job de bureau mais je peux faire patrouilleur, ça bouge toujours. J'ai une batterie de tâches à faire. Oui, il y a beaucoup d'avantages dans la police, mais il y a beaucoup de désavantages.

(n° 2) *Puis, avantages bien... tu as une sécurité d'emploi. Fait que ça, je trouve que c'est... Moi, je suis quelqu'un là, l'insécurité là, il ne faut pas que... Je ne veux pas avoir de l'insécurité côté... que ce soit social, psychologique, financièrement. Je suis quelqu'un vraiment là qui sait où est-ce qu'il s'en va. Puis, il faut que j'aie une sécurité d'emploi. Fait qu'il y a ça aussi. Puis, ça tourne autour de ça là.*

(n° 6) *Moi, je vois qu'il y a beaucoup de place à, comment je pourrais dire, place à l'initiative en tant que policier. [...] Moi, ce que j'aime, c'est la diversité aussi dans le métier. Il n'y a pas une journée qui va être pareille.*

(n° 8) *Les avantages, c'est le travail d'équipe. On est toujours en collaboration avec notre partenaire ou notre poste de police. Il y a des gens qui vivent les mêmes choses que nous. On a des ressources en place. On a des psychologues... Côté avantage, bien, c'est sûr que je ne peux pas passer à côté des avantages sociaux là, côté argent ou côté retraite et tout ça.*

Les principaux inconvénients

Les inconvénients soulevés lors des entrevues concernent entre autres le problème de l'image négative des policiers, image qui serait véhiculée par la population et les médias. Les médias entretiendraient la mauvaise perception de la population envers les policiers en ne diffusant que les événements en défaveur des policiers et en ne leur permettant pas d'exprimer leur récit des événements. Un autre inconvénient à propos duquel tous s'entendent concerne les difficultés liées à la conciliation travail/famille.

(n° 2) *C'est sûr que la vie familiale – moi, je veux des enfants –, je le sais que c'est difficile. J'ai des amies dans la police, des femmes qui ont des enfants, c'est super difficile : les quarts de nuit. Je suis consciente que c'est un désavantage.*

(n° 5) *Sauf que ce qui me dérange du côté de la police, c'est l'image qu'on peut projeter. Tu n'es pas toujours bien vu, tu es un « chien », excusez-là. Tu es un « chien » [...] Des fois, il y en a qui me disent « Aïe, il te reste trois semaines avant d'être policier. Il te reste trois semaines, après ça je ne te parlerai plus » [...]*

(n° 7) *C'est que le métier de policier, ce n'est pas de 8 à 4, c'est 24 sur 24. Il faut, surtout que je viens d'une région où j'ai vu un petit peu aller les gens quand ils parlaient de la police ou leurs*

opinions sur la police. Puis, quand tu es policier, tu ne peux pas te permettre d'avoir une vie normale. Tu es tout le temps plus surveillé. Tu es tout le temps jugé selon qu'est-ce que tu fais. Tu as beaucoup moins de jeu dans ta vie ordinaire. Ils connaissent ta femme. Ils connaissent tes enfants. Quand tu agis de telle manière, tu es remarqué. Puis, il faut vraiment que tu sois là 24 sur 24. Il faut que tu agisses en tant que policier responsable; puis, en tant que voisin responsable; mari responsable, que tu fasses tout le temps... C'est beaucoup de pression.

(n° 8) [...] *Un métier pas trop facile, premièrement parce qu'on se fait écœurer. Ce n'est pas tout le monde qui nous apprécie.*

(n° 10) *Des inconvénients que je vois là, c'est... bien, point de vue familial là. Moi, mais que je décide de fonder une famille, toujours travailler jour, soir et nuit, ce n'est pas évident.*

Lors des entrevues, certains désavantages liés à la tâche elle-même semblent aussi préoccuper les répondants au plus haut point. Premièrement, la répression est considérée comme un inconvénient du travail policier, comme le fait de procéder à l'arrestation de criminels ou de devoir donner des contraventions. Même si certains désirent qu'il y ait de l'action dans leur travail, en contrepartie, la gestion quotidienne des événements dramatiques ou négatifs les dérange. Le plus étonnant est la question de la peur qui est ressortie de plusieurs entrevues. Le stress, le danger, le risque pour sa vie : ils ont peur, peur pour leur vie, peur d'utiliser l'arme. Outre cette peur, ce qui surprend aussi, c'est la facilité et l'ouverture avec lesquelles ils s'expriment à ce sujet.

(n° 1) [...] *un appel sur les ondes, mais le cœur se met à débattre, puis toutes les situations te viennent en tête. Y a-t-il une possibilité d'arme à feu? Vais-je être impliqué dans une bagarre? Ça, c'est vraiment un des gros désavantages, un gros stress que les policiers subissent à chaque jour, en plus des tous les horaires de travail, je trouve que travailler de nuit, de jour, de soir, ce sont des désavantages qui jouent au niveau familial, des fois c'est dur, on ne voit pas sa femme.*

(n° 3) *Côté santé, ça, c'est sûr là. Mais, je pense que, côtés négatifs, il y a peut-être... C'est sûr qu'on parle souvent du négatif, entre autres là. Bien, côté répression, puis côté où on va arrêter les voleurs, on va arrêter des bandits là. [...] Mais, souvent, il y a 90 % du monde qui nous disent ça qui ne feraient même pas ce qu'on va faire, donc... Ils ne seraient pas nécessairement capables de faire*

ça parce que, justement, eux autres ils pensent que c'est une job qui est sale, qu'on fait tout le temps de la job sale. Quand quelqu'un nous appelle, c'est tout le temps quelque chose de mauvais qui vient d'arriver.

(n° 5) *Oui. Ça me fait vraiment peur. Oui. Ça me fait vraiment peur [...]*

(n° 8) *C'est sûr que les interventions, ce n'est pas toujours plaisant là. Je veux dire, comme je pense, admettons, à des accidents routiers où on retrouve des morts, ou des traumatismes, ou un enfant qui vient de se faire violer là....*

(n° 9) *Bien, moi, je trouve que l'arme, c'est un inconvénient parce que... J'ai de la difficulté à m'imaginer en train de tirer sur quelqu'un. C'est facile sur une cible à la salle de tir. C'est facile au parc. Mais de dire : est-ce que je vais être capable de tirer sur quelqu'un ? Je me dis qu'il ne faut pas que je me dise : non, je ne le ferais jamais. Parce que si ça l'a à arriver, il va falloir que je le fasse.*

(n° 10) *Je ne sais pas, depuis que je suis ici³⁴, je me suis rendu compte que c'est pas mal plus risqué que ce que je pensais, puis ce que le monde en général pense. [...] on va être avec, pas nécessairement le bon, la bonne population là, ça va tous être des gens moins... Fait que, tu sais, à un moment donné, tu viens tannée de ça.*

Pour résumer les opinions sur les avantages et les désavantages, ils apprécient surtout les conditions liées au travail et ils sont tous bien conscients que leur vie familiale sera perturbée par le métier de policier. Beaucoup d'entre eux n'aiment pas le côté répressif du métier. Il transparaît clairement, à travers les entrevues, que les aspirants policiers sont peu ou pas attirés par le pouvoir qu'ils détiennent et semblent peu agressifs.

La carrière

La plupart d'entre eux considèrent la possibilité de faire carrière comme un avantage. Les entrevues nous ont permis d'approfondir cette question. Voici le résumé des aspirations de carrière de chacun des répondants.

34. À l'École nationale de police du Québec.

Carrière espérée

- n° 1 Étudier pour ne pas faire de la répression toute la vie, enquête, GI.
 - n° 2 Monter en grade, en gestion ou aux enquêtes.
 - n° 3 Aller à l'université. Aime tout et veut tout faire.
 - n° 4 Travailler aux relations communautaires.
 - n° 5 Étudier à l'université en relations publiques; travailler à l'escouade anti-émeute.
 - n° 6 Faire de la formation ou être enquêteur.
 - n° 7 Monter dans la hiérarchie.
 - n° 8 Étudier en droit. Vise la gestion.
 - n° 9 Devenir enquêteur.
 - n° 10 Vise l'enquête ou la patrouille nautique.
-

Tous veulent faire carrière, tous se voient poursuivre des études et monter dans la hiérarchie ou occuper des fonctions plus spécialisées. Les aspirations de carrière déclarées laissent entrevoir de grandes attentes par rapport au métier. Ils ne sont pourtant pas tous fixés sur leur choix de carrière et se donnent le temps d'y réfléchir.

(n° 1) [...] Eh bien, c'est une des raisons pourquoi je suis dans la police. Le cheminement de carrière. Il y a tellement de possibilités. On peut commencer comme simple patrouilleur puis même rester peut-être patrouilleur tout le restant de notre carrière ou on peut peut-être s'essayer puis rentrer dans la filature, dans les enquêtes, dans soit GI. Alors, c'est ça qui est très intéressant, ...la patrouille nautique à la Garde côtière, puis je sais qu'il y a une escouade à Montréal, c'est la patrouille nautique. ...Peut-être pas en commençant, peut-être me diriger vers les enquêtes.... j'aimerais ça faire enquêteur. Alors, éventuellement, déjà en partant, je sais que je m'en vais dans un métier où il n'y a pas juste une job de bureau...

(n° 6) Moi, bien, je sais qu'il faut faire quelques années de patrouille. Ça, c'est clair, on n'a pas le choix. Mais, j'aimerais ça être enquêteur au niveau des crimes contre la personne. Moi, c'est une façon d'aider les gens, encore d'aider les gens [...]

4.4 La formation

Le cégep

Le sujet de la formation au cégep a suscité diverses réactions. Les principales critiques sont de trois ordres. Premièrement, les répondants s'entendent tous pour dire que la formation dans les cégeps n'est pas uniforme. Par exemple, certains disent qu'ils y ont bien vu les aspects légaux et d'autres pas assez. Deuxièmement, ils critiquent tous la durée

du programme de techniques policières : trois ans, c'est trop long. Certains cours de sociologie et de psychologie ont paru être de trop, voire redondants. Selon certains, il serait possible de réduire la durée de cette formation en réorganisant les programmes. Enfin, d'autres critiquent la qualité des enseignements et des professeurs. Entre autres, dans certains cégeps, les techniques de menottage et d'intervention physique seraient mal enseignées. Trois aspirants seulement ont affirmé être satisfaits de leur formation collégiale.

(n° 1) Certains cégeps vont super bien, mais il y en a d'autres qui sont de moindre qualité. Côté intervention physique à mon école, il y a eu des problèmes de communication. Les profs avaient été enseigner la mauvaise matière. Je pense qu'il y avait eu un mois où il fallait tous s'adapter à la nouvelle matière de l'ENPQ et « dégager, pousser et tirer ». C'était vraiment important. Et puis, les techniques de « menottage », ç'aurait été peut-être bon de les apprendre à l'école aussi. J'ai trouvé ça plate, parce que c'est trois ans.

(n° 2) Si je n'aurais pas été au cégep, honnêtement là, j'aurais été à l'aise ici.

(n° 3) Tous les dix cégeps forment, ils forment à leur manière. Puis, en arrivant ici à l'école de police, on a plein de manières. Après ça, on est dispersés à 47 corps de police au Québec. Et là, on travaille, on tombe à 47 manières de travailler. Tu sais, je trouve qu'il y a peut-être là un petit manque là. Peut-être que si on aurait, admettons, une même manière, je ne sais pas...

(n° 9) Puis, quand on est entrés au cégep, on était en train d'implanter le nouveau programme d'approche par compétences. Fait qu'il y a eu plusieurs qui se répétaient puis qui radotaient. Puis, on arrive ici et ils nous servent absolument à rien là.

(n° 10) Je suis arrivée ici là, puis sincèrement là, avoir fait mon trois ans ou ne pas l'avoir fait, puis arriver direct ici, ça n'aurait rien changé, je pense. J'ai complètement rien appris. Les profs sont, la moitié des profs sont nuls, pas compétents.... J'ai vraiment tout appris ici. Il a fallu que je travaille deux fois plus fort que tout le monde parce qu'il a fallu que je relise tous les livres parce que je n'avais aucune connaissance au point de vue légal.

L'École nationale de police du Québec

Les commentaires à propos de l'École nationale de police du Québec sont très positifs en général. Les aspirants policiers disent avoir « appris » des choses, trouvent les instructeurs de l'École nationale de police du

Québec compétents et les simulations réalistes. Ceux qui ont eu à faire du rattrapage en raison de la mauvaise qualité de la formation au cégep se plaignent un peu du rythme et de la charge de travail. Pour d'autres, il n'y a pas assez d'expérimentations en intervention physique et de répétitions en salle de tir. Le seul commentaire négatif généralisé porte sur la discipline, surtout en ce qui a trait aux contraintes d'horaire et aux exigences de ménage et d'ordre. Cette discipline, qui prend beaucoup de temps, leur en laisse moins pour les travaux, les études et le repos. Ils considèrent qu'elle est semblable à la discipline militaire et qu'elle est donc inappropriée et dépassée.

(n° 2) Je trouve que c'est ce petit côté-là de la discipline que je trouve que c'est pas réel. Oui, il y a différentes façons de discipliner. Je pense que juste l'affaire des douches, 10 heures, 10 h 30... À partir de 8 heures, il ne faut plus qu'il y ait de séchoirs, puis tout ça. Souvent nos horaires font qu'on est pressés par cette discipline-là, puis qu'on est comme, on fait des rapports, mais on est pressés de les faire parce qu'on a des règles à suivre. C'est sûr que je ne voudrais pas que ce soit le party dans l'école. J'aime la discipline. Au moins tout le monde est ordonné. Tout le monde à telle heure. Mais, je trouve que c'est vraiment trop là. Tu sais, les affaires de lit au quarante-cinq puis tout ça. Je ne connais aucun policier là qui fait son lit comme ça. Puis, les affaires d'uniformes, je ne connais pas beaucoup de policiers qui en font des vêtements comme nous on s'attarde à faire ça là.

Des suggestions liées au recrutement des policiers ont aussi émergé des entrevues lors des discussions sur la formation. Les répondants suggèrent l'introduction de tests d'entrée pour pouvoir accéder aux techniques policières. Le seul critère des notes ne serait pas suffisant pour déterminer si un individu fera un bon policier. Il faudrait vérifier s'ils ont la personnalité, l'ouverture d'esprit et le souci de l'autre en plus des capacités intellectuelles. De plus, l'âge de 21 ans leur semble aussi un peu jeune pour être policier.

(n° 4) Personnellement, moi, je n'étais pas prêt à 21 ans à être policier. Je suis content d'avoir fait le cheminement. Il devrait y avoir des tests psychologiques pour l'admission en tech po. Mais le problème, c'est que les gens changent suite à d'autres problèmes et au stress.

(n° 7) Puis qu'est-ce qui faisait un bon policier ? C'est que j'ai appris à peu près 40 % de matières théoriques, puis de choses que je ne savais pas sur les lois, puis de l'information en matière pénale, les

pouvoirs, les devoirs, puis tout ce qui caractérise un bon policier. Mais, avant tout, c'est une question d'honnêteté puis de jugement. [...] Puis ça, c'est vraiment important de bien choisir la personne, pas sur ce qu'elle connaît, mais sur ce qu'elle est. Puis ça, je trouve que c'est dommage, parce qu'il y a beaucoup d'emphase qui est mis sur les résultats puis les notes, puis je déplore ça. Pas que je n'ai pas eu des bonnes notes! J'ai toujours eu des bonnes notes à l'école, puis j'ai toujours aimé ça, sauf qu'il y a beaucoup de monde qui sont très bons en théorique, mais que tu le vois dans leur façon d'agir puis leur façon d'être... Tu dis qu'il faut être réceptif à la population, tu ne peux pas te refermer puis... même si tu es intelligent au boulot, puis que tu connais ta matière, il faut que tu sois capable de parler au monde. Tu n'es pas devant un logiciel informatique, puis tu n'es pas craque de ci, puis des connaissances là. Ça demande une capacité d'adaptation sociale puis être capable de parler avec le monde.

La phrase typique la plus entendue chez les aspirants policiers au cours de leur formation

Il est courant d'entendre le commentaire qui suit dans le milieu policier. À la suite des entrevues, il faut admettre que ce commentaire est encore d'actualité. Fréquemment, les aspirants policiers que l'on a rencontrés ont entendu ces paroles de la part d'autres aspirants policiers ou de policiers en service.

(n° 6) Moi, qu'est-ce que je ne comprends pas, c'est qu'on va au cégep, puis tout ce qu'on entend c'est : qu'est-ce qu'on apprend au cégep, ici, tu l'oublies. Quand tu arrives dans la vraie vie, tu oublies ce que tu as appris à Nicolet. Oublie! Moi, c'est ce qu'on m'a dit.

4.5 L'éthique

Lors des entrevues, les questions portant sur l'éthique ont immédiatement inspiré aux répondants des réponses associées à la déontologie ou en rapport avec l'image de la police. Dans le questionnaire initial, la question 82 portait sur la déontologie : « Pour vous, le Code de déontologie des policiers, c'est surtout.... ». La réponse à donner consistait à faire un choix entre ces trois éléments : un ensemble de normes professionnelles (85 %), un instrument de contrôle supplémentaire (11 %), un règlement comme un autre (5 %). Puisqu'une forte proportion de répondants considère le Code de déontologie des policiers du Québec comme un ensemble de normes

professionnelles, on pourrait penser que ces répondants ne seraient pas en contradiction avec ce Code. Pourtant, les réponses recueillies dans les entrevues ne concordent pas avec ce constat. Les entrevues nous informent que si les policiers doivent mériter la confiance du public et agir adéquatement (agir en conformité avec le Code de déontologie des policiers du Québec), ils en parlent très peu sous la forme de normes professionnelles. L'éthique a été associée, lors des entrevues, aux règles imposées, à des pressions exercées sur eux, à des jugements et à une sorte de paranoïa qu'un des aspirants policiers a appelée le syndrome de l'aquarium : les policiers seraient constamment observés et jugés comme des poissons captifs dans un aquarium. De plus, les jugements de la part de la population ne seraient pas tous impartiaux, étant souvent liés à la subjectivité et à la personnalité des gens. Ce serait entre autres ce qui insécurise le plus les policiers : ils ont à intervenir dans des situations souvent conflictuelles et se sentent observés et critiqués pour des peccadilles, souvent sans raison. Le Code de déontologie des policiers du Québec, en offrant une protection et des recours aux citoyens, ouvrirait la plupart du temps la porte à des abus de leur part. De plus, certaines fautes reprochées aux policiers par les citoyens seraient aussi dues au système et au stress liés à ce métier. Les policiers se sentent donc inconfortables dans l'action : ils ont à prendre des décisions et à poser des actions qui pourraient éventuellement leur être reprochées.

(n° 1) *C'est souvent frustrant pour les policiers de voir les malfaiteurs s'en sortir facilement et retourner à la rue. De plus, les policiers sont observés et critiqués pour des peccadilles. Le système est aussi responsable de certaines fautes des policiers ainsi que le stress.*

(n° 2) *Non, je pense que dans tous les métiers, même que tu sois vendeur dans un supermarché, tu as des règles à suivre. Mais, le métier de policier a des règles à suivre autant envers le citoyen qu'envers l'organisation. Je pense que s'il n'y avait pas ces règles-là, ça serait un petit peu [...] Je me dis, s'il n'y avait pas le code des disciplines, ça serait à la légère là. Puis, je pense que la discipline dans les corps policiers peut nous [...] Tu fais ton travail, tu t'organises bien, tu n'entends pas parler de discipline. Tu fais quelque chose de croche ou ça accroche à quelque part, là la discipline va apparaître et là oups, tu vas te remettre dans le droit chemin. Je pense que partout dans les organisations là, que ce soit policières ou n'importe laquelle, je pense que c'est important qu'il y ait ces codes là. Puis, c'est bon pour travailler contre nous. Mais, je pense que c'est pour nous aider.*

(n° 6) *Elle disait qu'il y a un policier qui a été en déonto pour, à la fin de l'enquête, se rendre compte que la personne avait eu peur. Elle avait eu peur du policier. Elle avait été... Le policier lui avait fait peur. C'était juste son visage qui lui faisait peur. Tu ne peux pas rien faire là, c'est le visage que j'ai. Ils se sont rendu compte de ça. Parce que là, c'est rendu que la balance est rendue dans l'autre sens, comme j'ai pu comprendre. Avant, ils pouvaient faire ce qu'ils voulaient, puis il se passait rien. Là, à un moment donné, oups, tu oublies de vouvoyer quelqu'un... La déonto, c'est nécessaire parce qu'il y a des abus. Sauf qu'à un moment donné, il ne faut pas exagérer. Si à chaque fois que tu te fais arrêter, tu n'es pas content. Tu t'en vas en déon.*

(n° 10) *Bien, comme je te disais tantôt, moi j'aimais bien l'ancienne police. Je trouve qu'il y a un petit peu trop de règles nounounes qu'il faut respecter. Mais, en général, non, c'est quelque chose d'utile parce que... Bien, tu sais, s'il y a ça, en quelque part, c'est qu'il y a eu de l'abus. Fait que... Moi, si elles sont là, je vais les respecter là, mais ce n'est pas... Il n'y en a pas nécessairement... Bien, peut-être un petit peu qu'il y en a de trop là, genre. J'aimerais bien te donner un exemple, mais je n'en ai pas qui me vient en tête. Mais non, non c'est utile. Sinon, on serait tous des policiers corrompus comme aux États-Unis. Fait que c'est bien qu'on ait ça.*

Cet inconfort dans l'action nous porte à croire qu'éventuellement l'efficacité et le respect des règles pourraient devenir des éléments en opposition. Le policier est mandaté pour faire appliquer des lois et celles-ci restreignent elles-mêmes le travail policier. La question 51 portait justement sur ce sujet. Elle s'articulait ainsi : « Dans l'exercice de votre métier, vous arrive-t-il de sentir une contradiction entre être efficace et respecter le règlement ». Les choix de réponses étaient « souvent » (38 %) et « rarement » (63 %). Les entretiens laissent à penser que la proportion de policiers qui ressentent cette contradiction serait plus élevée.

Lorsque l'on parle de problèmes plus graves de déviances comme le vol, la corruption ou l'abus de pouvoir, tous s'entendent pour dire que les policiers qui agissent ainsi ne sont pas à leur place, qu'ils devraient changer de métier. Mais, dès que l'on aborde en entretien le thème de la dénonciation de ces actions ou d'autres policiers, les aspirants policiers expriment un réel malaise. Ils hésiteraient à poser un geste concret comme dénoncer un collègue. Certains disent même préférer fermer les yeux et se retirer de certaines situations pour éviter de devoir réfléchir à la question de dénoncer. Le fait de savoir qu'ils seront protégés par

l'article 261 (L.R.Q., c. P-13.1) s'ils dénoncent un collègue ne les rassure aucunement.

(n° 1) *On nous parle de déontologie, on nous parle de la discipline, et tout ce qui vient avec ça, puis on pourrait perdre notre job. Regarde, j'en ai assez sur les épaules, puis ils nous bombardent avec ça. Oui, je suis d'accord avec ça, sauf que, donnez-moi la formation, donnez-moi plus de temps, on est là, et puis je ne dis pas que je ne travaille pas, mais j'arrive sur une intervention policière, je vais faire de mon mieux. Mais regarde, j'en fais des erreurs, j'en fais des erreurs, c'est normal d'en faire dans le fond des erreurs.*

(n° 5) *C'est sûr que ça dépend de l'intégrité du policier. Sauf que... vous parliez de force excessive, souvent ce que je trouve difficile dans ce métier-là, c'est le jugement. Il faut que tu décides d'une action en une fraction de seconde et après ça tes gestes vont être analysés peut-être pendant des années par les procureurs, du monde qui vont avoir le temps de s'asseoir. Moi, je suis qui pour juger de l'action de quelqu'un. Je n'étais à sa place, je n'étais pas dans sa peau. J'aurais peut-être fait pareil, ou peut-être pire ou peut-être moins. C'est vraiment difficile à juger.*

(n° 10) *Si je peux sacrer mon camp, je vais sacrer mon camp avant qu'ils le fassent parce que ça ne me tentera pas d'aller faire ça en cour et de les dénoncer là. Mais...*

À propos des gracieusetés (repas, café, cadeaux offerts à prix réduit ou gratuitement aux policiers par des commerçants) les opinions sont très partagées. Plusieurs d'entre eux prétendent n'avoir jamais entendu parler du problème des gracieusetés et disent y réfléchir pour la première fois. Même si, dans l'ensemble, ils accepteraient de recevoir une gracieuseté par mesure de protection, et donneraient la différence en pourboire, ils ont des perceptions très différentes des conséquences que cela pourrait entraîner. Ainsi, certains disent que cela les mettrait dans une situation délicate par rapport aux propriétaires ou aux employés dans le cas de certaines infractions subséquentes (impression de devoir quelque chose à quelqu'un), tandis que d'autres ne seraient aucunement mal à l'aise. Ils ne se sentiraient liés d'aucune façon. La volonté officielle d'interdire les gracieusetés est considérée chez certains comme une autre règle inutile.

En résumé, les questions portant sur l'éthique ont provoqué chez les répondants une sorte de malaise. Il est intéressant de constater toutefois que les aspirants policiers s'attendent à pouvoir parler de ces questions

déliçates avec leurs collègues, avec leurs supérieurs ou avec les services de soutien offerts dans les organisations. Ils viennent de passer par un système scolaire qui fait la promotion de la communication, de la transparence et de la résolution de conflits par des approches psychologiques, sociales et humanistes. Ils s'attendent à ce que les organisations soient prêtes à accueillir leurs questionnements et ils attendent beaucoup de leurs supérieurs en ce sens.

Différence entre ancienne et nouvelle police

Les aspirants policiers sont tous très à l'aise avec le modèle de la police que la société prône aujourd'hui, surtout si on oppose ce modèle à celui de l'« ancienne police ». Cette « ancienne police » est décrite par ceux-ci de manière caricaturale : gros bras, brutes, pas très instruits et maladroits. Les répondants sont conscients que de nos jours, en raison des divers changements organisationnels, structurels et légaux (dont la Charte des droits et libertés de la personne), de l'évolution des besoins et des techniques d'intervention, le profil requis pour le travail policier a considérablement changé. C'est ainsi que la place des femmes au sein des effectifs a pu être valorisée et favorisée. Selon eux, les policiers d'aujourd'hui sont aussi mieux formés, utilisent des techniques d'intervention nouvelles et des équipements sophistiqués. Le travail policier est devenu plus humain et orienté vers le service à la population. Les policiers plus âgés seraient quant à eux désabusés et peu intéressés par le nouveau modèle de police communautaire. Il y aurait un contraste assez fort entre les plus vieux et les recrues.

(n° 2) *Aujourd'hui, plus en forme et il y a plus de formation.*

(n° 3) *Comparaison avec les policiers d'il y a 10 ans : Gros bras... Voilà 30 ans, ça prenait telle grandeur, telle grosseur. Mais ça a changé. Il y a aussi de nouvelles techniques... on n'avait même pas de poivre de Cayenne voilà 10 ans. Là, on en a. Pourquoi ? Bien, c'est un changement. C'est une innovation. On a trouvé une technique intermédiaire entre l'arme à feu puis les poings.*

(n° 5) *Différence avec la vieille police : moi, ça m'attire parce que, justement, c'est pas la vieille police où c'était important de mesurer 6 pieds, puis les gros bras. Tu sais, aujourd'hui, c'est beaucoup la tête. Tu sais, euh... travailleur social en même temps. Beaucoup plus humain, beaucoup de responsabilités et de pouvoir entre les mains et la société lui fait confiance.*

(n° 8) *Bien, c'est sûr qu'il y a l'ancienne mentalité là, des anciens policiers qui disent que la femme, ça n'a pas leur place là. Mais, ça, c'est la mentalité de gros bras comme j'appelle là. Dans le sens que, la police avant, ça brassait beaucoup plus qu'aujourd'hui. Les hommes et les femmes : Je pense que je n'aurai pas de problèmes, parce que, selon moi, on a des capacités comme admettons de parler, la verbalisation.*

On peut aussi constater que les policiers croient que la population leur fait beaucoup plus confiance que par le passé en ce qui concerne leur rôle et leur mission dans la société. La confiance régnerait généralement entre la police et la population et la pression s'exercerait plutôt dans des cas individuels précis concernant un policier et un citoyen.

4.6 La criminalité

La criminalité aurait plus ou moins changé au fil des ans. Les aspirants policiers ont conscience de vivre dans une société sécuritaire où la criminalité est assez faible. Les crimes seraient plutôt commis par les mêmes personnes et la population en général serait honnête. La criminalité serait surtout causée par l'influence du milieu familial. Elle serait plus importante auprès des jeunes et des différentes minorités ethniques. La situation économique et sociale créerait des inégalités entre les individus et contribuerait à l'émergence d'une économie parallèle, terreau fertile pour la prolifération de la criminalité, des problèmes de drogues et de prostitution. Selon nos répondants, la présence de la police ou de l'armée serait nécessaire dans toute société humaine étant donné le caractère universel de la criminalité, dans toutes les époques et dans tous les pays. La plupart d'entre eux croient pouvoir contribuer à la diminution de la criminalité, mais certains croient que cette influence sera faible. La criminalité serait un mal nécessaire que l'on n'enrayera jamais.

(n° 1) *La criminalité provient surtout des ethnies et des jeunes. La prévention est possible auprès des jeunes. Les jeunes défavorisés sont très sujets à la délinquance et est surtout influencé par la famille. La criminalité n'a pas changé au cours des années.*

(n° 2) *Le niveau de criminalité n'est pas si pire ici. C'est juste qu'on n'a pas le même processus d'intervention. La prévention est possible si on parle aux gens.*

(n° 4) *La drogue Euh... je sais que de la drogue, il y en a et il y en aura toujours selon moi là. On dirait que c'est qui enrobe le tout. Il faut de l'argent pour payer de la drogue. Puis, c'est là que ça*

amène la prostitution, les vols, le vandalisme, bon. Le Québec n'est pas violent. Tu es moins impliqué à Sherbrooke qu'à Montréal, mais quand même, il peut toujours arriver un élément qui est aussi risqué à une place que l'autre. Mais, je trouve que le Québec est quand même moins pire. S'il y a une baisse de la criminalité, est-ce que le sentiment d'insécurité est à la baisse aussi? Je pense qu'il est à la baisse. Ceux qui sont touchés de près ou plus ou moins loin, tu sais quand tu es touché de près, tu as plus à l'esprit qu'il y a des criminels.

(n° 5) Puis, il n'y a pas de monde assez intelligent... l'être humain en soi n'est pas assez intelligent pour ne pas se permettre de ne pas avoir l'armée ou la police. Ne serait-ce que pour appliquer le CSR. Tu sais, le monde roulerait à 160 puis euh...

(n° 6) Moi, les premiers problèmes, je ne pense pas que je puisse faire beaucoup de choses, c'est la violence conjugale, la violence envers les enfants, les agressions sexuelles, les relations sur les enfants.

(n° 7) La police, je pense qu'elle est obligée de s'adapter à la criminalité. La criminalité évolue. Les crimes changent. Les criminels changent. La police, il faut qu'elle adapte ses moyens d'intervenir auprès de la criminalité. La façon que je vois l'autre criminalité maintenant, c'est que – comment je pourrais dire ça – on dirait que la criminalité engendre la criminalité. Tout est une question de société. Si la société change, c'est une question de société. Il faut que la société évolue, si on veut essayer d'enrayer la criminalité.[...] Je pense qu'une intervention qui est bien faite, puis un policier qui est capable d'offrir des ressources aux personnes auprès de qui il intervient, il est capable d'enrayer les problèmes, tant que la job est bien faite. Si tu te concentres à mettre juste un «plasteur» et que tu n'aides pas rien, ça ne guérira pas. Il faut que tu ailles plus loin. Il faut que tu veuilles faire le pas de plus, que tu veuilles t'investir personnellement. Puis, à ce moment-là, bien tu es capable de régler des problèmes qui ne sont pas encore survenus ou de régler des problèmes qui persistaient.

(n° 8) La criminalité : 80 % des gens sont corrects. C'est toujours la même petite gang qui commet des délits. Mais, personnellement, je pense que la police a un gros rôle à jouer pour dire que oui, ils en ont arrêté des personnes qui ont fait de la criminalité, et oui, ça en a enlevé. Mais de là à dire que ça va la diminuer vraiment extrêmement là...

(n° 9) *À Montréal, il y a beaucoup de gangs de rue. C'est sûr qu'on peut faire quelque chose, mais ils ne peuvent pas faire des miracles non plus.*

(n° 10) *Les valeurs des gens, mais, je ne sais pas, si tu es élevée là-dedans là – j'ai appris ça dernièrement justement, le chum de ma cousine est en prison parce qu'il a fait de la fraude – mais, son père... elle, elle me disait – je l'ai rencontré son chum là – mais son père, ça de l'air qu'il faisait beaucoup de fraudes, puis il a été élevé là-dedans, tu sais. Tu sais, son père a montré à son fils là : regarde, fais ça. Fait que tu sais, le fils a été élevé là-dedans. S'il avait été élevé dans une famille normale, probablement qu'il ne serait jamais devenu délinquant. C'est sûr qu'il y a toujours une partie de la population qui sont fuckés, puis que... Moi, je pense qu'il y a une partie de la population là que c'est des valeurs familiales, puis qui font que...*

4.7 Les profils

Après l'analyse des entrevues des dix aspirants policiers, on ne peut prétendre pouvoir dresser le portrait exact de la garde montante des policiers québécois de 2003, mais on peut tout de même esquisser à grands traits les principaux profils des aspirants policiers à partir de ceux que nous avons rencontrés.

Cinq types principaux émergent du portrait des dix personnes interviewées. Notons cependant qu'ils ne correspondent pas nécessairement à des personnes en particulier et que certains aspirants policiers sont associés à plus d'un type.

L'idéaliste :

Être policier, c'est une vocation où les valeurs d'honnêteté et de respect sont essentielles : il est un modèle. Pour lui, l'image, la tenue et le contact avec la population sont les aspects les plus importants du métier. Ses attentes sont très grandes envers le métier.

Le réaliste mature :

Il possède de l'expérience de vie, d'autres diplômes et des expériences de travail. Moins idéaliste, il comprend les différents enjeux du métier et se sent à l'aise avec cette perception. Sans démontrer un intérêt pour le pouvoir, il est prêt à l'utiliser. Il est modéré dans ses propos et est « articulé » : il a une idée claire du rôle, du travail policier et de l'orientation que doit prendre la police.

Le naïf confus :

Il n'a pas une très grande connaissance du métier et peu d'expérience de vie. Il a de la difficulté à s'exprimer à propos du métier et tient un discours parfois incohérent. Ses objectifs de vie et de carrière sont aussi confus. Il a donc une représentation de la police peu réaliste, non pas par idéalisation, mais par manque d'expériences concrètes. Notons que l'on retrouve un peu de ce type chez les aspirants policiers rencontrés.

Le peureux :

Le facteur stress est omniprésent pour lui. Le métier lui fait peur. Il ne veut pas faire le travail de répression et admet parfois ne pas avoir la personnalité pour prendre sa place et se défendre. Il ne veut pas « tirer », ni « arrêter », ni s'imposer. Il veut orienter sa carrière vers les domaines des relations communautaires, des relations publiques et de la formation.

Le cow-boy :

Il veut de l'action, préfère travailler dans les grandes villes et en équipe. Il est là surtout pour faire respecter la loi. À l'occasion, il utilise son pouvoir discrétionnaire en sa faveur, utilise un langage ou des gestes inappropriés, donnant une impression de négligence et de maladresse. Il agit promptement. Il aimait bien l'ancien modèle de la police avec plus de pouvoirs et moins de règles.

5. Résumé des principales conclusions de la phase 1

Presque la moitié des aspirants policiers prendraient la décision d'entreprendre la carrière policière après l'entrée au collège et après avoir entrepris des études dans d'autres domaines. On peut ainsi croire que cette décision est prise pour la plupart après réflexion et avec un certain recul par de jeunes adultes, et non à la fin de l'adolescence. L'influence familiale ne semble pas être un élément prédominant dans cette prise de décision. (Nous approfondirons cette question à la phase 3.) Les répondants sont d'ailleurs très satisfaits de leur choix de carrière. Presque tous ont aussi de grandes aspirations, donc des attentes en ce qui concerne leur future carrière et le travail de patrouilleur n'est envisagé que pour le début de la carrière. De plus, dans l'ensemble, les répondants s'attendent à un environnement de travail stimulant et à un travail varié.

La grande majorité des répondants se font une très haute idée de leur mission. De manière générale, le profil des aspirants policiers pourrait

être qualifié d'humaniste. Plus que jamais, ces derniers envisagent leur métier comme une mission sociale d'aide au citoyen et savent qu'ils doivent adapter leur comportement au modèle idéal que la société a de la police. Les termes « aide au citoyen » ou « service au citoyen » correspondent mieux à leur façon de voir le métier que les expressions à connotation péjorative telles que la répression, la prévention ou l'application de la loi. La répression et la prévention correspondent plus à des moyens mis à leur disposition pour l'aide et le service au citoyen. Toutefois, ils embrassent aussi cette carrière pour les avantages liés aux conditions de travail.

Un autre élément particulier qui ressort de cette étude est la grande confiance que les aspirants policiers démontrent envers les organisations, les structures et leurs futurs supérieurs. D'une manière générale, ils n'ont aucun doute sur le fait qu'ils auront une relation de partenariat avec leurs employeurs, leurs superviseurs et les organisations et qu'ils seront traités avec considération.

D'un autre côté, ils ressentent très négativement le poids que représente souvent l'image du policier. Ils se sentent scrutés, jugés et critiqués par la population et par les médias, qui amplifient tout. Ces jugements sont, d'après eux, souvent non fondés, puisqu'ils considèrent leur travail complexe et requérant l'exercice de leur jugement dans des situations de crise. On pourrait dire qu'ils se sentent parfois incompris, et de ce fait, persécutés. Même si certains règlements, dont le Code de déontologie des policiers du Québec, viennent ajouter à cette pression, il semblerait qu'ils sont toutefois largement acceptés. Il sera intéressant d'approfondir cette dichotomie au cours des quatre prochaines années : comment se fait-il que les policiers ressentent si péniblement la critique de la population et pourquoi se sentent-ils mal aimés, tandis que le taux de satisfaction de la population envers sa police est si élevé ?

Certains stéréotypes que l'on a souvent attribués à la police ne sont pas corroborés dans notre étude : le besoin de pouvoir et de contrôle, les abus de pouvoirs, les comportements inappropriés, l'utilisation de l'arme ne semblent pas être des éléments importants pour la plupart d'entre eux. En outre, les aspects répressifs et conflictuels du travail policier semblent être ce qui rebute le plus les aspirants policiers. Nous avons pu constater que certains d'entre eux se sentaient vraiment mal à l'aise lorsque l'on abordait les thématiques de l'utilisation de l'arme à feu. Certains avouaient même avoir peur de ce qui pourrait arriver dans le quotidien de leur travail.

En ce qui concerne la criminalité, les répondants semblent, jusqu'à un certain point, peu connaître la réalité du terrain. Ils sont moins idéalistes en ce qui concerne la question de la lutte contre la criminalité : ils savent que ce qu'ils feront sera important, mais que ça ne changera probablement pas le monde. De plus, ils sont conscients que dans la réalité, les moyens mis à leur disposition pourront rendre plus difficile l'atteinte de leurs objectifs.

En ce qui concerne les questions éthiques, la majorité des répondants se positionnent en faveur de comportements socialement acceptables et conformes à la loi. Même si la question des gracieusetés leur semble de moindre gravité, ils sont peu favorables à de telles pratiques (à 80 %) et avouent être hésitants lorsqu'elles leur sont proposées. En ce qui concerne les problèmes éthiques plus graves, tels l'abus d'autorité, la corruption et l'usage excessif de la force, ils sont clairement contre de telles pratiques (95 %). Tous s'entendent pour dire que les policiers qui agissent ainsi ne sont pas à leur place, qu'ils devraient changer de métier. Mais dès que l'on aborde le thème de la solidarité et de la dénonciation de collègues, les aspirants policiers démontrent une légère ambivalence : la proportion des positions neutres augmente. De plus, dans 23 % des cas, ils mentiraient pour conserver leur propre emploi, mais moins de 5 % le feraient pour un autre policier. La solidarité entre policiers ne semble donc pas se cristalliser entre les recrues : tout en sachant qu'ils auront à compter les uns sur les autres, ils ne sont pas prêts à mentir pour un autre policier et une grande majorité sont prêts à dénoncer des actes répréhensibles, s'ils en sont témoins, mais avec hésitation. On peut croire, à cette étape-ci, que les mesures prises par les gouvernements pour briser la loi du silence³⁵ sont efficaces. Ils s'attendent à être soutenus et guidés sur ces questions, entre autres par les organisations policières.

En général, la formation qu'ils ont reçue leur semble adéquate. Pourtant, certains commentaires négatifs relatifs à la formation dans les cégeps nous portent à croire qu'il y aurait un problème d'uniformité dans l'enseignement et que cette formation serait trop longue, certains cours étant inutiles et redondants. Il en résulterait une certaine iniquité entre les étudiants qui entrent à l'École de police du Québec, puisque certains seraient favorisés et d'autres seraient pénalisés. Enfin, il semblerait que cet éternel discours est toujours d'actualité dans les couloirs de

35. Avec, par exemple, l'article 260 et 261 de la Loi sur la police qui oblige les policiers à dénoncer les collègues ayant des agissements contraires à la loi.

l'École : Ce que tu apprends au cégep, tu l'oublies. Quand tu arrives dans la vraie vie, tu oublies ce que tu apprends à Nicolet!

Nous n'avons observé que peu d'associations significatives entre les questions, dont peu entre les collègues ou en rapport avec l'âge des répondants. Les plus intéressantes étaient celles associées au genre des répondants. Les femmes semblent sanctionner légèrement plus (de 5 % à 10 %) une conduite conforme à la loi et aux politiques enseignées que les hommes et dérogeraient moins aux consignes que les hommes. Elles auraient aussi tendance à dénoncer plus que les hommes et mentiraient moins pour « sauver » le poste d'un collègue. Enfin, en ce qui concerne la question de la préférence du domaine de pratique policière, les femmes ont plus d'intérêt pour les enquêtes avec un pourcentage de 20 % supérieur aux hommes, ce 20 % se retrouvant, chez les hommes, en faveur de la patrouille-gendarmerie.

Le portrait général que nous obtenons à la suite de l'analyse de ces résultats est plutôt positif. Les aspirants policiers présentent un portrait idéal en termes d'attitude (bonne conduite, respect de la loi, comportement éthique). Les aspirants policiers sont stimulés par le métier et semblent emballés par le fait d'aider et de porter secours à la population. De plus, ils sont scolarisés et favorables à l'actualisation de leurs connaissances. Enfin, ils adoptent des opinions fermes et claires en faveur des comportements éthiques et conformes à la loi. Par ailleurs, ils apprécient moins tout le côté répressif et confrontant du métier et semblent démontrer moins d'agressivité. Enfin, on peut observer qu'ils ont des attentes élevées par rapport au métier et à l'organisation policière. Les organisations et les citoyens rendront-ils aux policiers ce qu'ils attendent? Ceux qui s'attendent à de la variété dans le travail de patrouilleur seront-ils déçus? Y aura-t-il une désillusion professionnelle par rapport à la progression de carrière? Ceux qui ont peur et n'aiment pas la répression apprendront-ils à apprivoiser cet élément du métier? La volonté d'aider le citoyen saura-t-elle demeurer l'élément de stimulation? Verrons-vous se concrétiser les craintes à propos de l'intolérance du public? Il sera très intéressant d'observer en quoi et comment les réalités du terrain modifieront leurs perceptions initiales du métier de policier.

Nous pourrions donc aborder toute la question de la socialisation professionnelle, de la transformation de l'identité du policier, de l'intégration des compétences et de l'influence du milieu au cours des prochaines phases de cette étude.

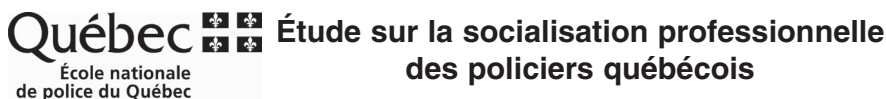
Bibliographie

- ALAIN M. (2004). « Une mesure de la propension des policiers québécois à dénoncer des comportements dérogatoires, éléments de culture policière et cultures organisationnelles », *Déviance et société*, 2004, vol. 28, n° 1, p. 3 à 31.
- BOUTIN G. (1997). *L'entretien de recherche qualitatif*. Presses de l'Université du Québec, Sillery.
- BRYAN J. (1988). *Police integrity in the year 2000*. Commission on Peace Officer Standards and Training, Sacramento.
- CHAN J. (2003). *Faircop : learning the art of policing*. University of Toronto Press, Toronto.
- CRONBACH L. J. (1951). « Coefficient Alpha and the Internal Structure of tests », *Psychometrika*, n° 16, p. 297 à 334.
- CODE DE DÉONTOLOGIE DES POLICIERS DU QUÉBEC (L.R.Q., c. 0-8.1)
- DUBAR C. (1996). *La socialisation : construction des identités sociale et professionnelle*. Masson & Armand Colin Éditeurs, Paris.
- ERICSON R. V. (1982). *Reproducing order : A study of police patrolwork*. University of Toronto Press, Toronto.
- FELKENES G. (1984). « Attitudes of police toward their professional ethics », *Journal of Criminal Justice*, n° 12, p. 211 à 220.
- FIELDING N. G. (1988). *Joining forces : police training, socialization and occupational competence*. Éditions Routledge, New York.
- GAMBA-NASICA C. (1999). *Socialisations, expériences et dynamique identitaire : l'épreuve de l'entrée dans la vie active*. Édition L'Harmattan, Paris.
- GAUTHIER B. (1987). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Presses de l'Université du Québec, Sillery.
- HIRSCHI T. et H. Selvin (1975). *Recherches en délinquance : principes de l'analyse quantitative*. Éditions Mouton and Co., France.
- HUGUES E.C. (1967). *Men and their work*. The Free Press, Glencoe, 2^e édition.
- HYAMS M. T. (1990). *The relationship of role perception and narcissism to attitudes toward professional ethical behavior among police officers*. A dissertation presented to the Graduate Faculty of the School of Human Behavior, United States Int. Univ., San Diego.
- LAPLANTE L. (1991). *La police et les valeurs démocratiques*. Institut québécois de recherche sur la culture, Québec.
- LÉGER MARKETING (2001). *Tendances municipales*, mai 2001.

- LUPIEN M. (2002). « Former des policiers...pour aujourd'hui et demain, La formation policière au Québec : vers une pratique professionnelle de la fonction policière », Éditions Kluwer, *Manuel de la police*, supplément 63, février 2002, p. 151 à 162.
- MANNING P. K. (2003). *Policing contingencies*. The University of Chicago Press, Chicago.
- MCNAMARA J. H. (1967). *Uncertainties in Police Work : Recruits' Backgrounds and Training*. Éditions John Wiley & Sons inc., Indianapolis.
- MILES M. et M. Huberman (2003). *Analyse de données qualitatives*. Édition de Boeck, Paris.
- MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2003). *Livre blanc, la sécurité privée, partenaire de la sécurité intérieure*.
- MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2001). *Statistique 2000 sur la criminalité au Québec*. Direction des affaires policières et de la prévention de la criminalité, Sainte-Foy.
- MOTARD L. (1999). « Évolution de la desserte policière au Québec de 1991 à 1999 », *Bulletin d'information sur la criminalité et l'organisation policière*, vol. 1, n° 1, novembre 1999, ministère de la Sécurité publique du Québec.
- MONJARDET D. et C. Gorgeon (1992). *La socialisation professionnelle : 1167 recrues - Description de la 121^e promotion des élèves-gardiens de la paix de la police nationale*. Institut des Hautes Études de la Sécurité Intérieure, Paris.
- MONJARDET D. et C. Gorgeon (1993). *La socialisation professionnelle des policiers : étude longitudinale de la 121^e promotion des élèves-gardiens de la paix – La formation initiale. Tome I*. Institut des Hautes Études de la Sécurité Intérieure, Paris.
- MONJARDET D. et C. Gorgeon (1996). *La socialisation professionnelle des policiers : étude longitudinale de la 121^e promotion des élèves-gardiens de la paix – La titularisation. Tome II*. Institut des Hautes Études de la Sécurité Intérieure, Paris.
- MONJARDET D. et C. Gorgeon (1999). *La socialisation professionnelle des policiers : étude longitudinale de la 121^e promotion des élèves-gardiens de la paix – La banalisation. Tome III*. Institut des Hautes Études de la Sécurité Intérieure, Paris.
- NUNNALLY J. (1978). *Psychometric theory*. McGraw-Hill Companies, New York.
- STATISTIQUE CANADA (1997). Aperçu graphique de la criminalité et de l'administration de la justice pénale au Canada.
- STATISTIQUE CANADA (2000). « Attitudes du public face au système de justice pénale », *Juristat*, n° 85-002, vol. 20, n° 12.

- VAN MAANEN J. (1975). « Police socialization: a longitudinal examination of job attitudes in an urban police department ». *Administrative Science Quarterly*, n° 20, p. 207 à 228.
- VAN MAANEN J. (1976). « Breaking in: socialization to work ». *Handbook of Work. Organization and society*, Chicago.
- VAN MAANEN J. (1978). « Kinsmen in response: occupational perspectives of patrolmen ». *Policing: a view from the street*. Santa Monica. Goodyear Publishing Company inc., p. 115 à 128.
- VAN MAANEN J. (1978). « The asshole ». *Policing: a view from the street*. Santa Monica. Goodyear Publishing Company inc., p. 121 à 238.
- VAN MAANEN J. (1983). « The boss : first line supervision in an American police agency ». *Control in police organization*. MIT Press, Cambridge.

Annexe I : Questionnaire de la phase 1



Votre participation à ce sondage est extrêmement importante, il s'agit de la toute première étude sur ce sujet en Amérique du Nord. Toutes vos réponses demeureront complètement anonymes et ne feront l'objet de publications, scientifiques ou autres, que sous une forme statistique agrégée. En appréciation pour votre contribution à cette étude, nous vous ferons parvenir, dès que disponible, un sommaire des résultats obtenus à l'analyse.

Instructions :

- Commencez par répondre à la partie identification; cette partie du questionnaire ne sert qu'à des fins de suivi et **demeurera strictement confidentielle**.
- Veuillez répondre aux questions directement sur le questionnaire, en inscrivant le plus clairement possible le numéro correspondant à votre choix de réponse dans la case appropriée.
- Ne **répondez pas** aux questions qui sont encadrées et ombragées.

Partie 1 : Identification

Nom : _____ Prénom : _____

N° de cohorte : _____

Adresse personnelle : _____

Adresse de vos parents : _____

(ou l'un de vos deux parents)

Adresse de courrier électronique : _____

(préférez si vous disposez d'une adresse

«HOTMAIL»)

Partie 2 : Les questions sur votre perception du métier de policier

1. Sexe :
 1. masculin
 2. féminin
 2. Année de naissance : **19**
 3. Indiquez à quelle institution collégiale vous avez étudié les techniques policières (qu'il s'agisse du programme long – 3 ans – ou de l'attestation d'étude collégiale – AEC).
 1. Collège F.-X. Garneau
 2. Collège Ahuntsic
 3. Collège de Maisonneuve
 4. Collège de Sherbrooke
 5. Campus Notre-Dame-de-Foy
 6. Cégep de Rimouski
 7. Cégep John Abbott
 8. Collège de l'Outaouais
 9. Collège d'Alma
 10. Cégep de Trois-Rivières
 4. Avez-vous fait ces études collégiales ...
 1. dans le cadre d'une formation technique régulière?
 2. dans le cadre d'une Attestation d'Étude Collégiale (AEC)?
 5. Diriez-vous que vous êtes entré(e) dans la police surtout :
 1. parce qu'on a la sécurité d'emploi
 2. parce qu'on contribue au maintien de l'ordre public
 3. parce qu'on y gagne bien sa vie
 4. parce qu'on est utile
 5. par hasard
 6. pour le déroulement de carrière
 6. Si vous aviez eu le choix, auriez-vous choisi un autre emploi ?
 1. oui
 2. non
 7. Selon vous, l'augmentation de la délinquance est principalement due :
 1. à la détérioration de la situation économique et sociale
 2. à la crise des institutions (école, église, etc.)
 3. à l'afflux d'immigrés
 4. à la tolérance de la justice
 5. à la démission des parents
- Diriez-vous aujourd'hui que, pour assurer une bonne sécurité :**
8.
 1. la police a les moyens matériels nécessaires
 2. la police manque de moyens matériels
 9.
 1. les effectifs de police sont suffisants
 2. les effectifs de police sont insuffisants
 10.
 1. les policiers sont bien formés
 2. la formation des policiers laisse à désirer
 11.
 1. les policiers sont bien motivés
 2. les policiers manquent de zèle
 12.
 1. l'organisation des services est efficace
 2. l'organisation est à revoir
 13.
 1. les policiers ont les pouvoirs légaux nécessaires
 2. les pouvoirs de police sont insuffisants
 14. Dans votre métier, auprès de quelle catégorie de population pensez-vous qu'il faut être le plus vigilant ?
 1. les automobilistes
 2. les drogués
 3. les jeunes
 4. les immigrés
 5. les trafiquants de drogue
 6. les autres truands
 15. Le travail au noir est une infraction qui doit être sanctionnée. Que pensez-vous de cette affirmation ?
 1. pas du tout d'accord
 2. pas vraiment d'accord
 3. plutôt d'accord
 4. tout à fait d'accord
 16. Le travail au noir est compréhensible pour arrondir les fins de mois. Que pensez-vous de cette affirmation ?
 1. pas du tout d'accord
 2. pas vraiment d'accord
 3. plutôt d'accord
 4. tout à fait d'accord
 17. D'après l'expérience que vous avez de la police, diriez-vous « Ce qui me plaît dans ce métier, c'est surtout... »
 1. on se trouve dans des situations variées
 2. on travaille en équipe
 3. on peut prendre des initiatives
 4. on n'a personne sur le dos
 5. on a beaucoup de contacts humains
 6. on a des responsabilités
 18. D'après l'expérience que vous avez de la police, diriez-vous « Ce qui me déplaît dans ce métier, c'est surtout... »
 1. on s'ennuie, c'est monotone
 2. on est mal vu
 3. on ne peut pas être assez efficace

4. c'est dangereux
 5. on ne voit que le mauvais côté des gens
 6. on s'use nerveusement
 7. on n'a pas assez d'autonomie
 8. on n'a pas de vie de famille
 9. on a trop de responsabilités
- 19.** Lors de votre arrivée dans l'organisation policière où vous travaillez, qui vous a informé du fonctionnement quotidien ?
 1. un gradé
 2. les collègues
 3. je me suis débrouillé tout seul
- 20.** Dans votre service, les nouveaux policiers...
 1. font l'objet d'un encadrement particulier
 2. sont traités comme tous les autres
- 21.** Diriez-vous qu'être policier, c'est faire un métier comme les autres ?
 1. oui
 2. non
- 22.** Porter l'uniforme entre le domicile et le travail, à votre avis :
 1. cela accroît la présence policière dans la rue
 2. cela menace la sécurité personnelle du policier
- 23.** Pensez-vous que la police doit d'abord :
 1. rassurer les honnêtes gens
 2. faire peur aux délinquants
- 24.** Selon vous, quelle est la mission première du policier ?
 1. faire respecter la loi
 2. secourir les personnes en danger
 3. protéger les institutions publiques
 4. lutter contre les délinquants
- 25.** Dans votre travail, les rapports avec les policiers en civil (enquêteurs) sont :
 1. fréquents
 2. inexistantes
- 26.** Un policier qui porte souvent des accusations pour entrave est un policier :
 1. qui sait se faire respecter
 2. qui ne sait pas se faire respecter
- 27.** Selon vous, assurer la sécurité des enfants à la sortie des écoles, c'est :
 1. une charge anormale qui devrait être confiée à d'autres
 2. une tâche comme une autre
- 28.** Lors d'un grand événement sportif, c'est avant tout
 1. à la police d'assurer le service d'ordre
 2. aux organisateurs de prendre les mesures nécessaires
- 29.** Pensez-vous que l'approche communautaire
 1. est un bon moyen d'assurer la sécurité
 2. demande beaucoup de moyens pour peu de résultats
- 30.** Il est de rigueur de ne pas tutoyer les jeunes immigrés
 1. mais je le fais parce que ça me rapproche d'eux, c'est le langage qu'ils comprennent
 2. je ne les tutoie pas
- 31.** En pensant à quelqu'un qui ne met pas sa ceinture de sécurité, qu'est-ce que vous dites ?
 1. il a raison, c'est sa vie, chacun fait comme il veut
 2. il a tort, les accidents coûtent à l'ensemble de la société
 3. il a tort, c'est la loi, chacun doit la respecter
- 32.** Selon vous, la première qualité du policier, c'est surtout ...
 1. d'être honnête
 2. d'être courageux
 3. d'être débrouillard
 4. d'être ouvert aux autres
 5. d'être discipliné
 6. d'avoir les nerfs solides
 7. d'être observateur
- 33.** Selon vous le premier défaut du policier, c'est surtout ...
 1. d'être passif
 2. d'être indiscipliné
 3. d'être craintif
 4. d'être malhonnête
 5. d'être trop indulgent
 6. de se coller aux ordres
 7. d'être individualiste
 8. de prendre trop d'initiatives
- 34.** Diriez-vous plutôt : « quand on me confie une mission ... »
 1. je m'en tiens aux ordres reçus
 2. je prends des initiatives
- 35.** Diriez-vous plutôt :
 1. les supérieurs facilitent la bonne marche du service
 2. s'il y avait moins de « petits chefs », le service marcherait mieux
- 36.** Pensez-vous que l'emploi de la force est justifié pour interpellé un individu récalcitrant ?
 1. oui
 2. non

37. Pensez-vous que l'emploi de la force est justifié pour obtenir des aveux ?
1. oui
2. non
38. Pensez-vous que l'emploi de la force est justifié pour se protéger ou protéger autrui ?
1. oui
2. non
39. Pensez-vous que l'emploi de la force est justifié pour se faire respecter ?
1. oui
2. non
- Considérez-vous ou non comme une atteinte aux libertés individuelles chacune des choses suivantes ?**
40. Les règlements municipaux pour construire des maisons particulières
1. oui
2. non
41. Le dépistage obligatoire de certaines maladies
1. oui
2. non
42. Les interdictions de stationner dans les centres-villes
1. oui
2. non
43. Les limitations de vitesse
1. oui
2. non
44. Diriez-vous : « En cas de contrôle d'identité »...
1. il est normal que les citoyens soient informés des motifs de ce contrôle
2. il est normal que la police garde le secret sur les raisons de ce contrôle
45. Pensez-vous que l'usage de l'arme est justifié pour interpellé un individu récalcitrant ?
1. oui
2. non
46. Pensez-vous que l'usage de l'arme est justifié pour immobiliser un véhicule en fuite ?
1. oui
2. non
47. Pensez-vous que l'usage de l'arme est justifié pour se protéger ou protéger autrui ?
1. oui
2. non
48. À votre avis, en patrouille, on est plus efficace
1. en voiture, car on est plus mobile
2. à pied, car on voit mieux les choses
49. Selon vous, le plus important dans le métier de policier, c'est surtout...
1. de faire un travail intéressant
2. de travailler dans une bonne ambiance
3. de pouvoir compter sur les collègues
4. de respecter le règlement
50. Si en service un collègue vous dit : « ne fais pas de vagues, c'est la meilleure façon de ne pas avoir d'ennuis », êtes-vous plutôt :
1. d'accord avec lui
2. pas d'accord avec lui
51. Dans l'exercice de votre métier, vous arrive-t-il de sentir une contradiction entre « être efficace » et « respecter le règlement » ?
1. souvent
2. rarement
52. Si cela arrive, vaut-il mieux ?
1. s'en tenir au règlement
2. mener à bien la mission
53. Diriez-vous : « Ma hiérarchie... »
1. est trop présente
2. intervient quand il faut
3. je la vois peu
4. elle ne s'occupe pas de moi
54. Diriez-vous que les mesures de sécurité à prendre lors d'une intervention :
1. sont à moduler selon les situations
2. sont impératives, on ne sait jamais ce qui peut arriver
55. Certains disent que la police se montre parfois agressive sans raison à l'égard de certaines catégories de gens (jeunes, immigrés,...), êtes-vous ?
1. plutôt d'accord
2. plutôt pas d'accord
56. Selon vous, l'opinion générale du public sur la police est :
1. plutôt favorable
2. plutôt défavorable
3. plutôt indifférente
57. Selon vous, quelle est la principale critique adressée par le public aux policiers ?
1. inefficacité
2. manque de courtoisie, de politesse
3. injustice, favoritisme
4. interventions autoritaires non légitimes

5. brutalité
6. application pointilleuse des règlements
7. tendance à parler aux gens comme s'ils étaient délinquants
58. Quelle est votre principale critique adressée personnellement aux policiers ?
1. inefficacité
2. manque de courtoisie, de politesse
3. injustice, favoritisme
4. interventions autoritaires non légitimes
5. brutalité
6. application pointilleuse des règlements
7. tendance à parler aux gens comme s'ils étaient délinquants
59. Lorsque le public critique la police, pensez-vous que la cause de ces critiques est :
1. le comportement de certains policiers
2. les préjugés du public
3. les missions de la police par nature
4. l'influence des médias, (presse, télévision, radio)
5. l'utilisation que font les pouvoirs publics de la police
60. Pensez-vous que le public devrait être mieux informé de l'activité de la police ?
1. oui, parce que c'est normal dans un régime démocratique
2. non, cela risque d'être préjudiciable à l'activité de la police
61. En pensant à quelqu'un qui prend l'autobus ou le métro sans payer, qu'est-ce que vous dites ?
1. il a raison, chacun fait comme il veut
2. il a raison s'il ne fait pas prendre
3. il a tort, si tout le monde en faisait autant, il n'y aurait plus de transport public pour personne
4. il a tort, c'est le règlement, chacun doit le respecter
62. Pensez-vous que les médias donnent une image de la police :
1. plutôt favorable
2. plutôt défavorable
3. plutôt objective
63. Conseilleriez-vous à des membres de votre famille ou des amis d'entrer dans la police ?
1. oui
2. non
64. Le fait d'avoir à porter un uniforme est quelque chose qui :
1. vous gêne un peu
2. vous plaît
3. vous est indifférent
65. Si dans une conversation on vous demande quel est votre métier, vous répondez :
1. fonctionnaire
2. fonctionnaire de police
3. agent de la paix
4. policier
5. vous ne répondez pas précisément
66. Le métier que j'exerce aujourd'hui...
1. est plus intéressant que ce que j'imaginai
2. correspond à ce que j'attendais
3. est moins intéressant que je le pensais
4. m'intéresse même s'il ne correspond pas à ce que j'imaginai
67. Ce qui me gêne surtout dans l'exercice de mon métier, c'est...
1. je n'ai pas assez de moyens
2. j'ai des horaires impossibles
3. je suis mal préparé à certaines tâches
4. il y a trop de paperasse
5. on n'est qu'un maillon de la chaîne
68. Après quelques années d'expérience, pensez-vous que vous aurez envie de passer des concours de promotion ?
1. oui
2. non
69. Si vous choisissez de passer des concours, quel domaine aurait votre préférence ?
1. gendarmerie
2. enquêtes
3. gestion (direction)
70. Seriez-vous prêt à poursuivre des études universitaires afin de vous qualifier aux concours de promotion ?
1. oui
2. non
71. Pensez-vous que la police vous permettra de réaliser vos souhaits de carrière professionnelle ?
1. oui
2. non
72. Diriez-vous :
1. je serai policier jusqu'à la retraite
2. si l'occasion se présente, je pourrais faire autre chose
73. Si un policier est affecté dans son lieu d'origine :
1. il est plus efficace, car il connaît tout le monde
2. il est moins efficace car tout le monde le connaît

74. Diriez-vous plutôt :
1. je fais un travail qui n'est pas bien vu de tout le monde, mais où je trouve des avantages
 2. je préférerais être mieux considéré même si je devais renoncer aux avantages de mon métier

75. S'il vous arrive un problème pendant votre service, à qui pensez-vous surtout pouvoir faire confiance pour vous aider ?
1. les collègues
 2. la famille
 3. les syndicats
 4. la hiérarchie
 5. les amis

76. Attendez-vous avant tout de vos supérieurs :
1. qu'ils vous associent à leurs décisions
 2. qu'ils vous laissent prendre des initiatives

77. Quelle doit être selon vous la principale qualité de votre supérieur ?
1. qu'il ait le sens du dialogue avec ses subordonnés
 2. qu'il vous guide professionnellement
 3. qu'il soit près de ses « hommes »

78. Un collègue commet des fautes graves pendant le service, à votre avis, il faut avant tout :
1. éviter que le public le sache
 2. appliquer le règlement et le sanctionner
 3. éviter que la hiérarchie le sache

79. Diriez-vous : « Au cours des dernières années, les relations police-public se sont améliorées »...
1. grâce à un meilleur recrutement et à une meilleure formation des policiers
 2. grâce à l'évolution générale des mentalités
 3. elles n'ont pas changé
 4. elles se sont détériorées

80. En ce qui concerne la sécurité privée (surveillants, gardes, vigiles, etc.), c'est à votre avis :
1. normal que chacun protège ses biens
 2. le développement d'une police des pauvres et d'une police des riches
 3. dangereux car ils ne sont pas formés
 4. utile, la police ne peut pas tout faire
 5. inadmissible, la sécurité doit rester l'affaire de l'État

81. Dites-vous « le fait d'appartenir à la police... » :
1. cela favorise le contact avec mes voisins
 2. cela rend mes voisins distants
 3. mes voisins ne connaissent pas mon métier

82. Pour vous, le Code de déontologie des policiers, c'est surtout ...
1. un règlement comme un autre
 2. un instrument de contrôle supplémentaire
 3. un ensemble de normes professionnelles

Pensez-vous que pour être plus efficace à l'égard de la délinquance, la police doit travailler en concertation étroite avec :

83. Les élus locaux
1. oui
 2. non
84. Les procureurs
1. oui
 2. non
85. Les services sociaux
1. oui
 2. non
86. Les écoles
1. oui
 2. non
87. Que pensez-vous de la discipline dans les organisations policières ?
1. cela ne me pèse pas
 2. c'est une nécessité
 3. c'est une contrainte inutile
 4. elle est insuffisante

88. Je passe le plus clair de mon temps à :
1. prêter assistance, régler des conflits
 2. accueillir, écouter, renseigner les gens
 3. remplir des papiers, écrire des rapports
 4. surveiller, patrouiller, contrôler
 5. attendre
 6. faire du maintien de l'ordre
 7. régler la circulation

89. Depuis la fin de votre passage à l'ENPQ, l'idée que vous vous faites de votre métier a-t-elle...
1. évolué positivement
 2. évolué négativement
 3. n'a pas changé

90. Depuis la fin de votre passage à l'ENPQ, l'idée que vous aviez de l'administration de la police et de la sécurité publique a-t-elle...
1. évolué positivement
 2. évolué négativement
 3. n'a pas changé

Après un an d'expérience, jugez-vous que votre formation aurait dû comporter :

91. Plus de tir ?
1. oui
 2. non

- 92.** Plus de connaissances de la société (sociologie)?
1. oui
2. non
- 93.** Plus de connaissances administratives?
1. oui
2. non
- 94.** Plus de techniques policières (intervention, enquête, etc.)?
1. oui
2. non
- 95.** Plus de formation aux relations humaines?
1. oui
2. non
- 96.** Plus de connaissances juridiques?
1. oui
2. non
- 97.** Plus d'expression écrite (rédaction de rapports)?
1. oui
2. non
- 98.** Pensez-vous que ce à quoi votre formation vous a le mieux préparé c'est à :
1. prêter assistance
2. s'occuper de la circulation
3. accueillir, écouter, renseigner les gens
4. remplir des papiers, écrire des rapports
5. surveiller, patrouiller, contrôler, verbaliser
6. faire du maintien de l'ordre
- 99.** Pensez-vous que ce à quoi votre formation vous a le moins préparé, c'est à :
1. prêter assistance
2. s'occuper de la circulation
3. accueillir, écouter, renseigner les gens
4. remplir des papiers, écrire des rapports
5. surveiller, patrouiller, contrôler, verbaliser
6. faire du maintien de l'ordre
- 100.** Pensez-vous que votre formation vous a bien préparé à affronter les divers contextes dans lesquels vous devez intervenir et à comprendre les différents publics auxquels vous avez à faire?
1. oui
2. non
- 101.** S'il arrive qu'une tâche ne se fasse pas comme on vous l'a enseigné à l'école...
1. vous le faites remarquer
2. vous vous adaptez sans commentaires
- 102.** À la sortie de l'ENPQ, vous souhaitez être affecté...
1. au Service de la police de la Ville de Montréal
2. à la Sûreté du Québec
3. à un service de police municipal
- 103.** Vous avez été affecté
1. au Service de police de la Ville de Montréal
2. à la Sûreté du Québec
3. à un service de police municipal
- 104.** Expérience faite, regrettez-vous cette affectation ?
1. oui
2. non
- 105.** Dans l'avenir, avez-vous l'intention de demander une mutation pour une autre organisation ?
1. oui
2. non
- 106.** Lors de votre entrée en service, laquelle de ces fonctions avez-vous occupée ?
1. policier-patrouilleur
2. policier communautaire
3. affecté à une unité d'enquête
4. affecté à une unité d'intervention spécialisée (maintien de l'ordre)
5. affecté dans un travail de bureau
6. autre (précisez)
- 107.** Souhaitez-vous changer ?
1. non
2. oui, pour celle de policier-patrouilleur
3. oui, pour celle de policier communautaire
4. oui, pour être affecté à une unité d'enquête
5. oui, pour être affecté à une unité d'intervention spécialisée (maintien de l'ordre)
6. oui, pour être affecté à un travail de bureau
- 108.** Pensez-vous que pendant votre carrière, la formation continue vous sera utile surtout pour ?
1. remettre à jour des connaissances oubliées
2. vous faire rencontrer d'autres personnes
3. avoir un entraînement physique
4. avoir une promotion
5. vous tenir au courant de l'évolution de la législation et de la réglementation

6. aborder des situations ou des technologies nouvelles
 7. acquérir une spécialisation
 8. sera inutile
- 109.** Pensez-vous que les policiers devraient de temps à autre faire des stages dans d'autres milieux de travail?
1. en milieu social
 2. dans l'industrie ou le commerce
 3. dans d'autres services de police
 4. en milieu judiciaire (tribunaux, prisons)
 5. ailleurs
 6. non, pas de stages
- 110.** À votre avis, les promotions doivent-elles être...
1. automatique (par acquis d'ancienneté)
 2. l'occasion d'une sélection sur critères professionnels
- 111.** Si c'était à refaire, recommenceriez-vous aujourd'hui des études en technique policière (programme régulier ou AEC)?
1. oui
 2. non
- 112.** Avez-vous quelque chose à ajouter à ce questionnaire?
-
-
-

Partie 3 : Votre perception des aspects éthiques du métier de policier

1. Ce n'est pas mal pour un policier d'accepter de petits cadeaux de la population.
 1. tout à fait en désaccord
 2. moyennement en désaccord
 3. ni d'accord ni en désaccord (neutre)
 4. moyennement d'accord
 5. tout à fait d'accord
2. Un policier doit parfois utiliser des moyens interdits ou illégaux pour faire respecter la loi ou procéder à une arrestation.
 1. tout à fait en désaccord
 2. moyennement en désaccord
 3. ni d'accord ni en désaccord (neutre)
 4. moyennement d'accord
 5. tout à fait d'accord
3. Je prendrais l'action appropriée si je savais qu'un policier avait commis un acte répréhensible même s'il s'agissait d'un ami.
 1. tout à fait en désaccord
 2. moyennement en désaccord
 3. ni d'accord ni en désaccord (neutre)
 4. moyennement d'accord
 5. tout à fait d'accord
4. Les propriétaires de commerces offrent des rabais ou des produits gratuitement parce qu'ils aiment la police.
 1. tout à fait en désaccord
 2. moyennement en désaccord
 3. ni d'accord ni en désaccord (neutre)
 4. moyennement d'accord
 5. tout à fait d'accord
5. Un policier ne peut être invariablement productif sans contourner ou briser les règles de temps en temps.
 1. tout à fait en désaccord
 2. moyennement en désaccord
 3. ni d'accord ni en désaccord (neutre)
 4. moyennement d'accord
 5. tout à fait d'accord
6. Je vais probablement recourir à des moyens interdits pour procéder à l'arrestation d'un criminel si je pense que c'est la seule manière de le faire.
 1. tout à fait en désaccord
 2. moyennement en désaccord
 3. ni d'accord ni en désaccord (neutre)
 4. moyennement d'accord
 5. tout à fait d'accord
7. À moins qu'il ne s'agisse d'une faute extrêmement grave, les policiers devraient se protéger les uns les autres lorsqu'une mauvaise conduite est alléguée.
 1. tout à fait en désaccord
 2. moyennement en désaccord
 3. ni d'accord ni en désaccord (neutre)
 4. moyennement d'accord
 5. tout à fait d'accord
8. Il est parfois nécessaire d'utiliser un langage irrespectueux ou des insultes envers une personne quand c'est la seule manière de se faire comprendre ou de la faire collaborer.
 1. tout à fait en désaccord
 2. moyennement en désaccord
 3. ni d'accord ni en désaccord (neutre)
 4. moyennement d'accord
 5. tout à fait d'accord
9. La « courtoisie professionnelle », lorsqu'on excuse un collègue dans les cas de transgressions mineures à la loi, est acceptable.
 1. tout à fait en désaccord
 2. moyennement en désaccord
 3. ni d'accord ni en désaccord (neutre)
 4. moyennement d'accord
 5. tout à fait d'accord
10. Je connais de nombreux policiers qui ont dû enfreindre ou contourner la loi pour la faire respecter.
 1. tout à fait en désaccord
 2. moyennement en désaccord
 3. ni d'accord ni en désaccord (neutre)
 4. moyennement d'accord
 5. tout à fait d'accord
11. La plupart des supérieurs acceptent que les règles soient brisées ou contournées pour que le travail soit fait, mais ils ne l'admettront pas.
 1. tout à fait en désaccord
 2. moyennement en désaccord
 3. ni d'accord ni en désaccord (neutre)
 4. moyennement d'accord
 5. tout à fait d'accord
12. Exagérer une accusation afin de mettre un escroc hors d'état de nuire est parfois correct.
 1. tout à fait en désaccord
 2. moyennement en désaccord
 3. ni d'accord ni en désaccord (neutre)
 4. moyennement d'accord
 5. tout à fait d'accord

13. Il est parfois nécessaire pour un policier de mentir un peu en cour ou dans son rapport pour obtenir une condamnation.
1. tout à fait en désaccord
 2. moyennement en désaccord
 3. ni d'accord ni en désaccord (neutre)
 4. moyennement d'accord
 5. tout à fait d'accord
14. Le travail policier est comme un jeu. Tant qu'en apparence les règles sont respectées, tous les moyens sont bons pour gagner.
1. tout à fait en désaccord
 2. moyennement en désaccord
 3. ni d'accord ni en désaccord (neutre)
 4. moyennement d'accord
 5. tout à fait d'accord
15. Je ne mentirais pas pour sauver mon emploi.
1. tout à fait en désaccord
 2. moyennement en désaccord
 3. ni d'accord ni en désaccord (neutre)
 4. moyennement d'accord
 5. tout à fait d'accord
16. Ma vie personnelle, c'est mon affaire, et la plupart du temps mon employeur ne s'y intéresse pas tant que je fais mon travail.
1. tout à fait en désaccord
 2. moyennement en désaccord
 3. ni d'accord ni en désaccord (neutre)
 4. moyennement d'accord
 5. tout à fait d'accord
17. S'occuper de ses affaires personnelles pendant le travail est généralement acceptable.
1. tout à fait en désaccord
 2. moyennement en désaccord
 3. ni d'accord ni en désaccord (neutre)
 4. moyennement d'accord
 5. tout à fait d'accord
18. Généralement, ce n'est pas mal pour un policier d'accepter des gratuités ou des rabais de nourriture ou autre de la part des commerçants.
1. tout à fait en désaccord
 2. moyennement en désaccord
 3. ni d'accord ni en désaccord (neutre)
 4. moyennement d'accord
 5. tout à fait d'accord
19. Certaines personnes devraient être punies par la «loi de la rue» quand elle s'en prennent à un policier parce que c'est la seule vraie punition qu'elles recevront.
1. tout à fait en désaccord
 2. moyennement en désaccord
 3. ni d'accord ni en désaccord (neutre)
 4. moyennement d'accord
 5. tout à fait d'accord
20. Je ne ferais jamais la grève, quelle que soit ma perception de l'iniquité des conditions de travail ou du salaire.
1. tout à fait en désaccord
 2. moyennement en désaccord
 3. ni d'accord ni en désaccord (neutre)
 4. moyennement d'accord
 5. tout à fait d'accord
21. Je mentirais pour sauver le poste d'un autre policier, surtout si c'est un ami.
1. tout à fait en désaccord
 2. moyennement en désaccord
 3. ni d'accord ni en désaccord (neutre)
 4. moyennement d'accord
 5. tout à fait d'accord

Le sondage est maintenant terminé. Merci de votre patience et de votre collaboration et à dans un an. Entre-temps, n'hésitez pas à me joindre à l'adresse électronique suivante : malain88hotmail.com pour tout commentaire ou questions supplémentaires.



Marc Alain, Ph.D.

Responsable du Centre d'intégration et de diffusion de la recherche (CIDRAP) à l'ENPQ

Annexe II: Résultats de la phase 1 – distribution de fréquences

Distribution des répondants selon les cohortes	Nombre	% total
19	60	8,3 %
20	58	8,0 %
21	56	7,7 %
22	54	7,5 %
23	59	8,2 %
24	58	8,0 %
25	63	8,7 %
26	63	8,7 %
27	64	8,9 %
28	60	8,3 %
29	64	8,9 %
30	64	8,9 %
Total	723	100 %

Distribution des répondants selon leur sexe (Q1)	Nombre	% total
Homme	418	58,1 %
Femme	301	41,9 %
Total	719	100 %
Valeurs manquantes	4	
Total	723	

Distribution des répondants en fonction de leur âge (Q2)	Nombre	% total
42	1	0,1 %
38	1	0,1 %
36	1	0,1 %
35	4	0,6 %
34	2	0,3 %
33	8	1,1 %
32	7	1,0 %
31	8	1,1 %
30	15	2,1 %
29	15	2,1 %
28	16	2,2 %
27	24	3,3 %
26	37	5,1 %
25	51	7,1 %
24	57	7,9 %
23	92	12,7 %
22	159	22,0 %
21	176	24,4 %
20	47	6,5 %
19	1	0,1 %
Total	722	100 %
Valeurs manquantes	1	
Total	723	

Distribution des répondants en fonction du collège d'origine (Q3)	Nombre	% total
F.-X.-Garneau	93	12,9 %
Ahuntsic	121	16,8 %
Maisonneuve	115	15,9 %
Sherbrooke	69	9,6 %
N.-D.-de-Foy	27	3,7 %
Rimouski	62	8,6 %
John Abbott	61	8,4 %
Outaouais	45	6,2 %
Alma	75	10,4 %
Trois-Rivières	54	7,5 %
Total	722	100 %
Valeurs manquantes	1	
Total	723	

Distribution des répondants selon le parcours d'études collégiales soit DEC ou AEC (Q4)	Nombre	% total
DEC	666	92,1 %
AEC	57	7,9 %
Total	723	100 %

Diriez-vous que vous êtes entré(e) dans la police surtout : (Q5)	Nombre	% total
Sécurité d'emploi	13	1,8 %
Maintien de l'ordre public	332	46,2 %
On y gagne bien sa vie	19	2,6 %
On est utile	156	21,7 %
Par hasard	14	1,9 %
Carrière	185	25,7 %
Total	719	100 %

Si vous aviez eu le choix, auriez-vous choisi un autre emploi? (Q6)	Nombre	% total
Oui	42	5,8 %
Non	680	94,2 %
Total	722	100,0 %
Valeurs manquantes	1	
Total	723	

D'après vous, l'augmentation de la délinquance est principalement due : (Q7)	Nombre	% total
À la détérioration de la situation économique et sociale	387	54,0 %
À la crise des institutions	44	6,1 %
À l'afflux d'immigrés	5	0,7 %
À la tolérance de la justice	99	13,8 %
À la démission des parents	182	25,4 %
Total	717	100 %
Valeurs manquantes	6	
Total	723	

Diriez-vous aujourd'hui que, pour assurer une bonne sécurité (Q8)	Nombre	% total
La police a les moyens matériels nécessaires	416	57,5 %
La police manque de moyens matériels	307	42,5 %
Total	723	100 %

Diriez-vous aujourd'hui que, pour assurer une bonne sécurité : (Q9)	Nombre	% total
Les effectifs de police sont suffisants	235	32,5 %
Les effectifs de police sont insuffisants	487	67,5 %
Total	722	100 %
Valeurs manquantes	1	
Total	723	

Diriez-vous aujourd'hui que, pour assurer une bonne sécurité : (Q10)	Nombre	% total
Les policiers sont bien formés	691	95,6 %
La formation des policiers laisse à désirer	32	4,4 %
Total	723	100 %

Diriez-vous aujourd'hui que, pour assurer une bonne sécurité : (Q11)	Nombre	% total
Les policiers sont bien motivés	628	86,9 %
Les policiers manquent de zèle	95	13,1 %
Total	723	100 %

Diriez-vous aujourd'hui que, pour assurer une bonne sécurité : (Q12)	Nombre	% total
L'organisation des services est efficace	533	73,8 %
L'organisation est à revoir	189	26,2 %
Total	722	100 %
Valeurs manquantes	1	
Total	723	

Diriez-vous aujourd'hui que, pour assurer une bonne sécurité :(Q13)	Nombre	% total
Les policiers ont les pouvoirs légaux nécessaires	291	40,4 %
Les pouvoirs de police sont insuffisants	430	59,6 %
Total	721	100 %
Valeurs manquantes	2	
Total	723	

Dans votre métier, auprès de quelle catégorie de population pensez-vous qu'il faut être le plus vigilant? (Q14)	Nombre	% total
Les automobilistes	93	12,9 %
Les drogués	80	11,1 %
Les jeunes	213	29,5 %
Les immigrés	18	2,5 %
Les trafiquants	206	28,6 %
Les autres truands	111	15,4 %
Total	721	100 %
Valeurs manquantes	2	
Total	723	

Le travail au noir est une infraction qui doit être sanctionnée. Que pensez-vous de cette affirmation? (Q15)	Nombre	% total
Pas du tout d'accord	20	2,8 %
Pas vraiment d'accord	149	20,6 %
Plutôt d'accord	400	55,4 %
Tout à fait d'accord	153	21,2 %
Total	722	100 %
Valeurs manquantes	1	
Total	723	

Le travail au noir est compréhensible pour arrondir les fins de mois. Que pensez-vous de cette affirmation? (Q16)	Nombre	% total
Pas du tout d'accord	197	27,4 %
Pas vraiment d'accord	342	47,6 %
Plutôt d'accord	166	23,1 %
Tout à fait d'accord	14	1,9 %
Total	719	100 %
Valeurs manquantes	4	
Total	723	

D'après l'expérience que vous en avez de la police, diriez-vous « Ce qui me plaît dans ce métier, c'est surtout... » (Q17)	Nombre	% total
On se trouve dans des situations variées	374	52,2 %
On travaille en équipe	58	8,1 %
On peut prendre des initiatives	19	2,7 %
On a beaucoup de contacts humains	227	31,7 %
On a des responsabilités	39	5,4 %
Total	717	100 %
Valeurs manquantes	6	
Total	723	

D'après l'expérience que vous en avez de la police, diriez-vous « Ce qui me déplaît dans ce métier, c'est surtout... » (Q18)	Nombre	% total
On est mal vu	222	31,1 %
On ne peut pas être assez efficace	130	18,2 %
C'est dangereux	70	9,8 %
On ne voit que le mauvais côté des gens	123	17,3 %
On s'use nerveusement	79	11,1 %
On n'a pas assez d'autonomie	4	0,6 %
On n'a pas de vie famille	72	10,1 %
On a trop de responsabilités	13	1,8 %
Total	713	100 %
Valeurs manquantes	10	
Total	723	

Les questions 19 et 20 ne faisaient pas partie du premier envoi.

Diriez-vous qu'être policier, c'est faire un métier comme les autres? (Q21)	Nombre	% total
Oui	112	15,5 %
Non	611	84,5 %
Total	723	100 %

Porter l'uniforme entre le domicile et le travail, à votre avis (Q22)	Nombre	% total
Cela accroît la présence policière dans la rue	195	27,1 %
Cela menace la sécurité personnelle du policier	525	72,9 %
Total	720	100 %
Valeurs manquantes	3	
Total	723	

Pensez-vous que la police doit d'abord: (Q23)	Nombre	% total
Rassurer les honnêtes gens	603	83,4 %
Faire peur aux délinquants	120	16,6 %
Total	723	100 %

Selon vous quelle est la mission première du policier? (Q24)	Nombre	% total
Faire respecter la loi	227	31,5 %
Secourir	473	65,7 %
Lutter contre délinquants	20	2,8 %
Total	720	100 %
Valeurs manquantes	3	
Total	723	

La question 25 ne faisait pas partie du premier envoi.

Un policier qui porte souvent des accusations pour entrave est un policier : (Q26)	Nombre	% total
Qui sait se faire respecter	176	24,9 %
Qui ne sait pas se faire respecter	531	75,1 %
Total	707	100 %
Valeurs manquantes	16	
Total	723	

Selon vous, assurer la sécurité des enfants à la sortie de l'école, c'est : (Q27)	Nombre	% total
Une charge anormale qui devrait être	24	3,3 %
Une tâche comme une autre	698	96,7 %
Total	722	100 %
Valeurs manquantes	1	
Total	723	

Lors d'un grand événement sportif, c'est avant tout (Q28)	Nombre	% total
La police doit assurer la sécurité	270	37,5 %
C'est la responsabilité des organisateurs	450	62,5 %
Total	720	100 %
Valeurs manquantes	3	
Total	723	

Pensez-vous que l'approche communautaire (Q29)	Nombre	% total
Est un bon moyen d'assurer la sécurité	610	84,4 %
Demande beaucoup pour peu de résultats	113	15,6 %
Total	723	100 %

Il est de rigueur de ne pas tutoyer les jeunes immigrés (Q30)	Nombre	% total
Mais je le fais car ça me rapproche d'eux, c'est le langage qu'ils comprennent	310	43,4 %
Je ne les tutoie pas	405	56,6 %
Total	715	100 %
Valeurs manquantes	8	
Total	723	

En pensant à quelqu'un qui ne met pas sa ceinture de sécurité, qu'est-ce que vous dites? (Q31)	Nombre	% total
Il a raison, c'est sa vie, chacun fait comme il veut	32	4,5 %
Il a tort les accidents coûtent à l'ensemble de la société	449	62,8 %
Il a tort, c'est la loi, chacun doit la respecter	234	32,7 %
Total	715	100 %
Valeurs manquantes	8	
Total	723	

Selon vous la première qualité du policier, c'est surtout... (Q32)	Nombre	% total
D'être honnête	452	62,6 %
D'être courageux	3	0,4 %
D'être débrouillard	82	11,4 %
D'être ouvert aux autres	86	11,9 %
D'être discipliné	46	6,4 %
D'avoir les nerfs solides	10	1,4 %
D'être observateur	43	6,0 %
Total	722	100 %
Valeurs manquantes	1	
Total	723	

Selon vous le premier défaut du policier, c'est surtout... (Q33)	Nombre	% total
D'être passif	76	10,6 %
D'être indiscipliné	74	10,3 %
D'être craintif	15	2,1 %
D'être malhonnête	372	51,7 %
D'être trop indulgent	20	2,8 %
De se coller aux ordres	31	4,3 %
D'être individualiste	115	16,0 %
De prendre trop d'initiatives	16	2,2 %
Total	719	100 %
Valeurs manquantes	4	
Total	723	

Diriez-vous plutôt: « quand on me confie une mission... » (Q34)	Nombre	% total
Je m'en tiens aux ordres reçus	248	34,4 %
Je prends des initiatives	473	65,6 %
Total	721	100 %
Valeurs manquantes	2	
Total	723	

Dites-vous plutôt:(Q35)	Nombre	% total
Les supérieurs facilitent la bonne marche du service	647	89,9 %
S'il y avait moins de "petits chefs", le service marcherait mieux	73	10,1 %
Total	720	100 %
Valeurs manquantes	3	
Total	723	

Pensez-vous que l'emploi de la force est justifié pour interpeller un individu récalcitrant? (Q36)	Nombre	% total
Oui	589	81,8 %
Non	131	18,2 %
Total	720	100 %
Valeurs manquantes	3	
Total	723	

Pensez-vous que l'emploi de la force est justifié pour obtenir aveux? (Q37)	Nombre	% total
Oui	12	1,7 %
Non	710	98,3 %
Total	722	100 %
Valeurs manquantes	1	
Total	723	

Pensez-vous que l'emploi de la force est justifié pour se protéger ou protéger autrui? (Q38)	Nombre	% total
Oui	715	98,9 %
Non	8	1,1 %
Total	723	100 %
Valeurs manquantes	0	
Total	723	

Pensez-vous que l'emploi de la force est justifié pour se faire respecter? (Q39)	Nombre	% total
Oui	97	13,5 %
Non	621	86,5 %
Total	718	100 %
Valeurs manquantes	5	
Total	723	

Considérez-vous ou non comme atteinte aux libertés individuelles : les règlements municipaux pour construire des maisons particulières (Q40)	Nombre	% total
Oui	181	25,3 %
Non	535	74,7 %
Total	716	100 %
Valeurs manquantes	7	
Total	723	

Considérez-vous ou non comme atteinte aux libertés individuelles : Le dépistage obligatoire de certaines maladies (Q41)	Nombre	% total
Oui	122	16,9 %
Non	600	83,1 %
Total	722	100 %
Valeurs manquantes	1	
Total	723	

Considérez-vous ou non comme atteinte aux libertés individuelles : les interdictions de stationner dans les centres-villes (Q42)	Nombre	% total
Oui	73	10,1 %
Non	650	89,9 %
Total	723	100 %

Considérez-vous ou non comme atteinte aux libertés individuelles : les limitations de vitesse (Q43)	Nombre	% total
Oui	32	4,4 %
Non	689	95,6 %
Total	721	100 %
Valeurs manquantes	2	
Total	723	

Diriez-vous: « En cas de contrôle d'identité »... (Q44)	Nombre	% total
Il est normal que les citoyens soient informés des motifs de ce contrôle	690	95,7 %
Il est normal que la police garde le secret sur les raisons de ce contrôle	31	4,3 %
Total	721	100 %
Valeurs manquantes	2	
Total	723	

Pensez-vous que l'usage de l'arme est justifié pour interpellier un individu récalcitrant? (Q45)	Nombre	% total
Oui	145	20,4 %
Non	566	79,6 %
Total	711	100 %
Valeurs manquantes	12	
Total	723	

Pensez-vous que l'usage de l'arme est justifié pour immobiliser un véhicule en fuite? (Q46)	Nombre	% total
Oui	75	10,4 %
Non	645	89,6 %
Total	720	100 %
Valeurs manquantes	3	
Total	723	

Pensez-vous que l'usage de l'arme est justifié pour se protéger ou protéger autrui? (Q47)	Nombre	% total
Oui	704	97,5 %
Non	18	2,5 %
Total	722	100 %
Valeurs manquantes	1	
Total	723	

À votre avis, en patrouille, on est plus efficace (Q48)	Nombre	% total
En voiture car on est plus mobile	557	78,5 %
À pied car on voit mieux les choses	153	21,6 %
Total	710	100 %
Valeurs manquantes	13	
Total	723	

Selon vous, le plus important dans le métier de policier, c'est surtout... (Q49)	Nombre	% total
De faire un travail intéressant	217	30,0 %
De travailler dans une bonne ambiance	209	28,9 %
De pouvoir compter sur les collègues	246	34,0 %
De respecter les règlements	51	7,1 %
Total	723	100 %

Si en service un collègue vous dit: « Ne fais pas de vagues, c'est la meilleure façon de ne pas avoir d'ennuis », êtes-vous plutôt : (Q50)	Nombre	% total
D'accord	245	34,2 %
Pas d'accord	472	65,8 %
Total	717	100 %
Valeurs manquantes	6	
Total	723	

Dans l'exercice de votre métier, vous arrive-t-il de sentir une contradiction entre « être efficace » et « respecter le règlement »? (Q51)	Nombre	% total
Souvent	266	37,5 %
Rarement	444	62,5 %
Total	710	100 %
Valeurs manquantes	13	
Total	723	

Si cela arrive, vaut-il mieux? (Q52)	Nombre	% total
S'en tenir au règlement	319	45,0 %
Mener à bien sa mission	390	55,0 %
Total	709	100 %
Valeurs manquantes	14	
Total	723	

La question 53 ne faisait pas partie du premier envoi.

Diriez-vous que les mesures de sécurité à prendre lors d'une intervention : (Q54)	Nombre	% total
À moduler selon la situation	402	55,8 %
Sont impératives	318	44,2 %
Total	720	100 %
Valeurs manquantes	3	
Total	723	

Certains disent que la police se montre parfois agressive sans raison à l'égard de certaines catégories de gens (jeunes, immigrés,...), êtes-vous? (Q55)	Nombre	% total
Plutôt d'accord	172	23,9 %
Plutôt pas d'accord	549	76,1 %
Total	721	100 %
Valeurs manquantes	2	
Total	723	

Selon vous, l'opinion générale du public sur la police est : (Q56)	Nombre	% total
Plutôt favorable	343	47,5 %
Plutôt défavorable	317	43,9 %
Indifférente	62	8,6 %
Total	722	100 %
Valeurs manquantes	1	
Total	723	

Selon vous, quelle est la principale critique adressée par le public aux policiers? (Q57)	Nombre	% total
Inefficacité	56	7,8 %
Manque de courtoisie, de politesse	160	22,2 %
Injustice, favoritisme	72	10,0 %
Interventions autoritaires non légitimes	95	13,2 %
Brutalité	139	19,3 %
Application pointilleuse des règlements	173	24,0 %
Tendance à parler aux gens comme s'ils étaient des délinquants	26	3,6 %
Total	721	100 %
Valeurs manquantes	2	
Total	723	

Selon vous quelle principale critique adressée personnellement aux policiers? (Q58)	Nombre	% total
Inefficacité	39	5,5 %
Manque de courtoisie, de politesse	299	42,4 %
Injustice, favoritisme	48	6,8 %
Interventions autoritaires non légitimes	61	8,7 %
Brutalité	23	3,3 %
Application pointilleuse des règlements	102	14,5 %
Tendance à parler aux gens comme s'ils étaient des délinquants	133	18,9 %
Total	705	100 %
Valeurs manquantes	18	
Total	723	

Lorsque le public critique la police, pensez-vous que la cause de ces critiques est : (Q59)	Nombre	% total
Comportement de certains policiers	314	43,8 %
Les préjugés du public	75	10,5 %
Les missions de la police par nature	17	2,4 %
L'influence des médias	302	42,1 %
L'utilisation que font les pouvoirs publics de la police	9	1,3 %
Total	717	100 %
Valeurs manquantes	6	
Total	723	

Pensez-vous que le public devrait être mieux informé de l'activité de la police? (Q60)	Nombre	% total
Oui, parce que c'est normal dans un régime démocratique	532	73,8 %
Non, cela risque d'être préjudiciable à l'activité de la police	189	26,2 %
Total	721	100 %
Valeurs manquantes	2	
Total	723	

En pensant à quelqu'un qui prend l'autobus ou le métro sans payer, qu'est-ce que vous dites? (Q61)	Nombre	% total
Il a raison, chacun fait comme il veut	1	0,1 %
Il a raison s'il ne se fait pas prendre	7	1,0 %
Il a tort, si tout le monde en faisait autant, il n'y aurait plus de transport public pour personne	561	77,7 %
Il a tort, c'est un règlement, chacun doit le respecter	153	21,2 %
Total	722	100 %
Valeurs manquantes	1	
Total	723	

Pensez-vous que les médias donnent une image de la police? (Q62)	Nombre	% total
Plutôt favorable	34	4,7 %
Plutôt défavorable	585	81,0 %
Plutôt objective	103	14,3 %
Total	722	100 %
Valeurs manquantes	1	
Total	723	

Conseilleriez-vous à des membres de votre famille ou des amis d'entrer dans la police? (Q63)	Nombre	% total
Oui	689	95,4 %
Non	33	4,6 %
Total	722	100 %
Valeurs manquantes	1	
Total	723	

Le fait d'avoir à porter un uniforme est quelque chose qui : (Q64)	Nombre	% total
Vous gêne	24	3,3 %
Vous plaît	505	69,8 %
Indifférent	194	26,8 %
Total	723	100 %

Les questions 65, 66 et 67 ne faisaient pas partie du premier envoi.

Après quelques années d'expérience, pensez-vous que vous aurez envie de passer des concours de promotion? (Q68)	Nombre	% total
Oui	677	93,8 %
Non	45	6,2 %
Total	722	100 %
Valeurs manquantes	1	
Total	723	

Si vous choisissez de passer des concours, quel domaine aurait votre préférence? (Q69)	Nombre	% total
Gendarmerie	181	25,3 %
Enquêtes	453	63,3 %
Gestion (direction)	82	11,5 %
Total	716	100 %
Valeurs manquantes	7	
Total	723	

Seriez-vous prêt à poursuivre des études universitaires afin de vous qualifier aux concours de promotion? (Q70)	Nombre	% total
Oui	665	92,4 %
Non	55	7,6 %
Total	720	100 %
Valeurs manquantes	3	
Total	723	

Pensez-vous que la police vous permettra de réaliser vos souhaits de carrière professionnelle? (Q71)	Nombre	% total
Oui	717	99,3 %
Non	5	0,7 %
Total	722	100 %
Valeurs manquantes	1	
Total	723	
Diriez-vous: (Q72)	Nombre	% total
Je serai policier jusqu'à la retraite	638	88,7 %
Je pourrais faire autre chose	81	11,3 %
Total	719	100 %
Valeurs manquantes	4	
Total	723	
Si un policier est affecté à son lieu d'origine: (Q73)	Nombre	% total
Plus efficace car connaît tout le monde	469	65,5 %
Moins efficace car connaît tout le monde	247	34,5 %
Total	716	100 %
Valeurs manquantes	7	
Total	723	
Diriez-vous plutôt : (Q74)	Nombre	% total
Je fais un travail pas bien vu mais il y a des avantages	652	91,1 %
Je préférerais plus de considération avec moins d'avantages	64	8,9 %
Total	716	100 %
Valeurs manquantes	7	
Total	723	
S'il vous arrive un problème pendant votre service, à qui pensez-vous surtout pouvoir faire confiance pour vous aider? (Q75)	Nombre	% total
Collègues	387	54,2 %
Famille	193	27,0 %
Syndicats	13	1,8 %
Hierarchie	31	4,3 %
Amis	90	12,6 %
Total	714	100 %
Valeurs manquantes	9	
Total	723	
Attendez-vous avant tout de vos supérieurs : (Q76)	Nombre	% total
Qu'ils vous associent à vos décisions	117	16,3 %
Qu'ils vous laissent prendre des initiatives	602	83,7 %
Total	719	100 %
Valeurs manquantes	4	
Total	723	
Quelle doit être selon vous la principale qualité de votre supérieur? (Q77)	Nombre	% total
Qu'il ait le sens du dialogue avec ses subordonnés	139	19,3 %
Qu'il vous guide professionnellement	239	33,2 %
Qu'il soit près des hommes	342	47,5 %
Total	720	100 %
Valeurs manquantes	3	
Total	723	
Un collègue commet des fautes graves pendant le service, à votre avis, il faut avant tout : (Q78)	Nombre	% total
Éviter que le public le sache	182	25,6 %
Appliquer le règlement et le sanctionner	521	73,3 %
Éviter que la hiérarchie le sache	8	1,1 %
Total	711	100 %
Valeurs manquantes	12	
Total	723	

Diriez-vous : « Au cours des dernières années, les relations police-public se sont améliorées »... (Q79)	Nombre	% total
Grâce meilleur recrutement et à une meilleure formation des policiers	309	43,0 %
Grâce évolution générale des mentalités	242	33,7 %
Elles n'ont pas changé	151	21,0 %
Elles se sont détériorées	16	2,2 %
Total	718	100 %
Valeurs manquantes	5	
Total	723	

En ce qui concerne la sécurité privée (surveillants, gardes, vigiles, etc.), c'est à votre avis : (Q80)	Nombre	% total
Normal que chacun protège ses biens	140	19,4 %
Le développement d'une police des pauvres et d'une police des riches	57	7,9 %
Dangereux car ils ne sont pas formés	75	10,4 %
Utile, la police ne peut tout faire	431	59,9 %
Inadmissible, la police doit rester l'affaire de l'état	17	2,4 %
Total	720	100 %
Valeurs manquantes	3	
Total	723	

La question 81 ne faisait pas partie du premier envoi.

Pour vous, le Code de déontologie des policiers, c'est surtout... (Q82)	Nombre	% total
Un règlement comme un autre	34	4,7 %
Un instrument de contrôle supplémentaire	81	11,2 %
Un ensemble de normes professionnelles	608	84,1 %
Total	723	100 %

Pensez-vous que pour être plus efficace à l'égard de la délinquance, la police doit travailler en concertation étroite avec : les élus municipaux (Q83)	Nombre	% total
Oui	530	73,3 %
Non	193	26,7 %
Total	723	100 %

Pensez-vous que pour être plus efficace à l'égard de la délinquance, la police doit travailler en concertation étroite avec : les procureurs (Q84)	Nombre	% total
Oui	654	90,5 %
Non	69	9,5 %
Total	723	100 %

Pensez-vous que pour être plus efficace à l'égard de la délinquance, la police doit travailler en concertation étroite avec : les services sociaux (Q85)	Nombre	% total
Oui	718	99,3 %
Non	5	0,7 %
Total	723	100 %

Pensez-vous que pour être plus efficace à l'égard de la délinquance, la police doit travailler en concertation étroite avec : les écoles (Q86)	Nombre	% total
Oui	723	100 %
Non	0	0 %
Total	723	100 %

Que pensez-vous de la discipline dans les organisations policières? (Q87)	Nombre	% total
Cela ne me pèse pas	119	16,5 %
C'est une nécessité	576	79,7 %
C'est une contrainte inutile	9	1,2 %
Elle est insuffisante	19	2,6 %
Total	723	100 %

Les questions 88 à 97 ne faisaient pas partie du premier envoi.

Pensez-vous que ce à quoi votre formation vous a le mieux préparé c'est à : (Q98)	Nombre	% total
Prêter assistance	62	8,7 %
Accueillir, écouter, renseigner les gens	155	21,6 %
Remplir des papiers, écrire des rapports	15	2,1 %
Surveiller, patrouiller, contrôler, verbaliser	390	54,5 %
Faire du maintien de l'ordre	94	13,1 %
Total	716	100 %
Valeurs manquantes	7	
Total	723	

Pensez-vous que ce à quoi votre formation vous a le moins bien préparé c'est à : (Q99)	Nombre	% total
Prêter assistance	38	5,4 %
S'occuper de la circulation	452	63,7 %
Accueillir, écouter, renseigner les gens	27	3,8 %
Remplir des papiers, écrire des rapports	92	13,0 %
surveiller, patrouiller, verbaliser	31	4,4 %
Faire du maintien de l'ordre	70	9,9 %
Total	710	100 %
Valeurs manquantes	13	
Total	723	

Pensez-vous que votre formation vous a bien préparé à affronter les divers contextes dans lesquels vous devez intervenir et à comprendre les différents publics auxquels vous avez affaire? (Q100)	Nombre	% total
Oui	624	86,8 %
Non	95	13,2 %
Total	719	100 %
Valeurs manquantes	4	
Total	723	

La question 101 ne faisait pas partie du premier envoi.

À la sortie de l'ENPQ, vous souhaitez être affecté... (Q102)	Nombre	% total
SPVM	222	31,4 %
SQ	280	39,5 %
SM	206	29,1 %
Total	708	100 %
Valeurs manquantes	15	
Total	723	

Les questions 103 à 107 ne faisaient pas partie du premier envoi.

Pensez-vous que pendant votre carrière, la formation continue vous sera utile surtout pour? (Q108)	Nombre	% total
Remettre à jour les connaissances oubliées	64	9,1 %
Vous faire rencontrer d'autres personnes	1	0,1 %
Avoir un entraînement physique	2	0,3 %
Avoir une promotion	12	1,7 %
Se tenir au courant de la législation et de la réglementation	261	36,9 %
Aborder de nouvelles situations ou technologies nouvelles	100	14,1 %
Acquérir une spécialisation	266	37,6 %
Sera inutile	1	0,1 %
Total	707	100 %
Valeurs manquantes	16	
Total	723	

Pensez-vous que les policiers devraient de temps à autre faire des stages dans d'autres milieux de travail? (Q109)	Nombre	% total
En milieu social	203	28,2 %
Dans l'industrie et le commerce	3	0,4 %
Dans d'autres services de police	181	25,1 %
En milieu judiciaire	106	14,7 %
Ailleurs	43	6,0 %
Non, pas de stage	184	25,6 %
Total	720	100 %
Valeurs manquantes	3	
Total	723	

À votre avis, les promotions doivent-elles être... (Q110)	Nombre	% total
Automatique par ancienneté	23	3,2 %
par sélection de critères professionnels	697	96,8 %
Total	720	100 %
Valeurs manquantes	3	
Total	723	

Si c'était à refaire, recommenceriez-vous des études en techniques policières? (Q111)	Nombre	% total
Oui	669	92,7 %
Non	53	7,3 %
Total	722	100 %
Valeurs manquantes	1	
Total	723	

Les tableaux de fréquence sur le thème : Votre perception des aspects éthiques du métier de policier.

Ce n'est pas mal pour un policier d'accepter de petits cadeaux de la population. (Q3-1)	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	276	50,2 %
Moyennement en désaccord	114	20,7 %
Ni d'accord ni en désaccord	98	17,8 %
Moyennement d'accord	39	7,1 %
Tout à fait d'accord	23	4,2 %
Total	550	100 %
Valeurs manquantes	2	
Total	552	

Un policier doit parfois utiliser des moyens interdits ou illégaux pour faire respecter la loi ou procéder à une arrestation. (Q3-2)	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	400	72,7 %
Moyennement en désaccord	78	14,2 %
Ni d'accord ni en désaccord	33	6,0 %
Moyennement d'accord	33	6,0 %
Tout à fait d'accord	6	1,1 %
Total	550	100 %
Valeurs manquantes	2	
Total	552	

Je prendrais l'action appropriée si je savais qu'un policier avait commis un acte répréhensible même s'il s'agissait d'un ami. (Q3-3)	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	40	7,3 %
Moyennement en désaccord	78	14,2 %
Ni d'accord ni en désaccord	101	18,4 %
Moyennement d'accord	179	32,5 %
Tout à fait d'accord	152	27,6 %
Total	550	100 %
Valeurs manquantes	2	
Total	552	

Les propriétaires de commerces offrent des rabais ou des produits gratuitement parce qu'ils aiment la police. (Q3-4)	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	191	34,7 %
Moyennement en désaccord	139	25,3 %
Ni d'accord ni en désaccord	125	22,7 %
Moyennement d'accord	79	14,4 %
Tout à fait d'accord	16	2,9 %
Total	550	100 %
Valeurs manquantes	2	
Total	552	

Un policier ne peut être invariablement productif sans contourner ou briser les règles de temps en temps. (Q3-5)	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	311	56,4 %
Moyennement en désaccord	118	21,4 %
Ni d'accord ni en désaccord	56	10,2 %
Moyennement d'accord	48	8,7 %
Tout à fait d'accord	18	3,3 %
Total	551	100 %
Valeurs manquantes	1	
Total	552	

Je vais probablement recourir à des moyens interdits pour procéder à l'arrestation d'un criminel si je pense que c'est la seule manière de le faire. (Q3-6)	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	411	74,6 %
Moyennement en désaccord	77	14,0 %
Ni d'accord ni en désaccord	31	5,6 %
Moyennement d'accord	30	5,4 %
Tout à fait d'accord	2	0,4 %
Total	551	100 %
Valeurs manquantes	1	
Total	552	

À moins qu'il ne s'agisse d'une faute extrêmement grave, les policiers devraient se protéger les uns les autres en cas de mauvaise conduite alléguée. (Q3-7)	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	175	32,0 %
Moyennement en désaccord	172	31,4 %
Ni d'accord ni en désaccord	76	13,9 %
Moyennement d'accord	99	18,1 %
Tout à fait d'accord	25	4,6 %
Total	547	100 %
Valeurs manquantes	5	
Total	552	

Il est parfois nécessaire d'utiliser un langage irrespectueux ou des insultes envers une personne quand c'est la seule manière de se faire comprendre ou de la faire collaborer. (Q3-8)	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	346	62,8 %
Moyennement en désaccord	98	17,8 %
Ni d'accord ni en désaccord	36	6,5 %
Moyennement d'accord	58	10,5 %
Tout à fait d'accord	13	2,4 %
Total	551	100 %
Valeurs manquantes	1	
Total	552	

La « courtoisie professionnelle », lorsqu'on excuse un collègue dans les cas de transgressions mineures à la loi, est acceptable. (Q3-9)	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	147	26,8 %
Moyennement en désaccord	129	23,5 %
Ni d'accord ni en désaccord	137	25,0 %
Moyennement d'accord	110	20,0 %
Tout à fait d'accord	26	4,7 %
Total	549	100 %
Valeurs manquantes	3	
Total	552	

Je connais de nombreux policiers qui ont dû enfreindre ou contourner la loi pour la faire respecter. (Q3-10)	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	313	56,9 %
Moyennement en désaccord	78	14,2 %
Ni d'accord ni en désaccord	79	14,4 %
Moyennement d'accord	60	10,9 %
Tout à fait d'accord	20	3,6 %
Total	550	100 %
Valeurs manquantes	2	
Total	552	

La plupart des supérieurs acceptent que les règles soient brisées ou contournées pour le travail mais ils ne l'admettront pas. (Q3-11)	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	252	45,9 %
Moyennement en désaccord	114	20,8 %
Ni d'accord ni en désaccord	108	19,7 %
Moyennement d'accord	62	11,3 %
Tout à fait d'accord	13	2,4 %
Total	549	100 %
Valeurs manquantes	3	
Total	552	

Exagérer une accusation afin de mettre un escroc hors d'état de nuire est parfois correct. (Q3-12)	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	436	79,1 %
Moyennement en désaccord	65	11,8 %
Ni d'accord ni en désaccord	23	4,2 %
Moyennement d'accord	23	4,2 %
Tout à fait d'accord	4	0,7 %
Total	551	100 %
Valeurs manquantes	1	
Total	552	

Il est parfois nécessaire pour un policier de mentir un peu en cour ou dans son rapport pour obtenir une condamnation. (Q3-13)	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	491	89,3 %
Moyennement en désaccord	28	5,1 %
Ni d'accord ni en désaccord	15	2,7 %
Moyennement d'accord	12	2,2 %
Tout à fait d'accord	4	0,7 %
Total	550	100 %
Valeurs manquantes	2	
Total	552	

Le travail policier est comme un jeu. Tant qu'en apparence les règles sont respectées, tous les moyens sont bons pour gagner. (Q3-14)	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	390	71,0 %
Moyennement en désaccord	82	14,9 %
Ni d'accord ni en désaccord	36	6,6 %
Moyennement d'accord	26	4,7 %
Tout à fait d'accord	15	2,7 %
Total	549	100 %
Valeurs manquantes	3	
Total	552	
Je ne mentirais pas pour sauver mon emploi. (Q3-15)	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	44	8,0 %
Moyennement en désaccord	84	15,4 %
Ni d'accord ni en désaccord	85	15,5 %
Moyennement d'accord	83	15,2 %
Tout à fait d'accord	251	45,9 %
Total	547	100 %
Valeurs manquantes	5	
Total	552	
Ma vie personnelle, c'est mon affaire et la plupart du temps mon employeur ne s'y intéresse pas tant que je fais mon travail. (Q3-16)	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	52	9,5 %
Moyennement en désaccord	112	20,4 %
Ni d'accord ni en désaccord	91	16,6 %
Moyennement d'accord	137	25,0 %
Tout à fait d'accord	157	28,6 %
Total	549	100 %
Valeurs manquantes	3	
Total	552	
S'occuper de ses affaires personnelles pendant le travail est généralement acceptable. (Q3-17)	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	224	40,8 %
Moyennement en désaccord	201	36,6 %
Ni d'accord ni en désaccord	75	13,7 %
Moyennement d'accord	40	7,3 %
Tout à fait d'accord	9	1,6 %
Total	549	100 %
Valeurs manquantes	3	
Total	552	
Généralement, ce n'est pas mal pour un policier d'accepter des gratuités ou rabais de nourriture ou autre de la part des commerçants. (Q3-18)	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	223	40,6 %
Moyennement en désaccord	123	22,4 %
Ni d'accord ni en désaccord	89	16,2 %
Moyennement d'accord	91	16,6 %
Tout à fait d'accord	23	4,2 %
Total	549	100 %
Valeurs manquantes	3	
Total	552	
Certaines personnes devraient être punies par « la loi de la rue » quand elles s'en prennent à un policier parce que c'est la seule vraie punition qu'elles recevront. (Q3-19)	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	352	64,1 %
Moyennement en désaccord	83	15,1 %
Ni d'accord ni en désaccord	71	12,9 %
Moyennement d'accord	31	5,6 %
Tout à fait d'accord	12	2,2 %
Total	549	100 %
Valeurs manquantes	3	
Total	552	

Je ne ferais jamais la grève, quelle que soit ma perception de l'iniquité des conditions de travail ou du salaire. (Q3-20)	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	119	21,7 %
Moyennement en désaccord	125	22,8 %
Ni d'accord ni en désaccord	190	34,7 %
Moyennement d'accord	63	11,5 %
Tout à fait d'accord	51	9,3 %
Total	548	100 %
Valeurs manquantes	4	
Total	552	

Je mentirais pour sauver le poste d'un autre policier, surtout si c'est un ami. (Q3-21)	Nombre	% total
Tout à fait en désaccord	337	61,4 %
Moyennement en désaccord	114	20,8 %
Ni d'accord ni en désaccord	72	13,1 %
Moyennement d'accord	19	3,5 %
Tout à fait d'accord	7	1,3 %
Total	549	100 %
Valeurs manquantes	3	
Total	552	



MEMBRE DE SCABRINI MEDIA

Québec, Canada

2004